



FORMATIONS 2020

ÉDITO

En l'espace de deux décennies, le secteur social a connu des mutations importantes dont une diversification des métiers et des fonctions. Si les diplômés du travail social ont pendant longtemps structuré les emplois ; la formation professionnelle continue constitue désormais un levier important de promotion professionnelle par l'acquisition de nouvelles compétences ou la validation des acquis de l'expérience.

La formation professionnelle continue favorise l'insertion et le maintien dans l'emploi, elle permet également de s'adapter aux mutations de l'économie en permettant au salarié de développer ses compétences et d'accéder à de nouveaux niveaux de qualification professionnelle.

Dans un secteur en pleine évolution et dont les modalités d'intervention sociale sont toujours plus nombreuses, la formation professionnelle est devenue un enjeu vital et aussi un formidable levier d'innovation. Par ailleurs, c'est le secteur de la formation professionnelle lui-même qui, ces dernières années, a connu de grandes transformations. Désormais, chaque salarié devient acteur de sa formation en étant responsabilisé, en disposant des outils pour choisir sa formation et l'inscrire dans un projet professionnel qui lui assure une forte employabilité.

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel s'inscrit

en ce sens et le premier titre de cette loi ne s'intitule-t-il pas d'ailleurs « vers une nouvelle société de compétences » ?

Par conséquent, ce sont les organismes de formation eux-mêmes qui doivent s'adapter à ces évolutions, en devenant de véritables accompagnateurs de projets professionnels et en proposant une offre de formation toujours la mieux adaptée aux besoins de chacun.

Notre organisme de formation a pour vocation d'accompagner tous les acteurs du secteur social et médico-social, de l'éducatif et de l'insertion non seulement vers l'acquisition et le développement de nouvelles compétences professionnelles mais aussi vers l'intégration de pratiques innovantes à travers différentes formes d'accompagnement collectif permettant de répondre au plus près aux problématiques rencontrées par ces professionnels sur le terrain. Ainsi, chaque année nous accompagnons plus de 200 groupes d'analyse des pratiques professionnelles et nous organisons plus de 150 dispositifs de formation intra-entreprise. Vous trouverez dans ce catalogue quelques exemples de formations courtes intra-entreprise et des exemples de formations actions que nous pouvons déployer au sein de vos structures.

Depuis près de quarante cinq ans, nous sommes au service de l'action sociale et de ses évolutions et nous n'avons de cesse

de repenser nos contenus de formation et nos dispositifs d'intervention. C'est aussi le cas cette année avec, notamment, **une offre de formations longues remodelée. Nous sommes particulièrement fiers de pouvoir vous proposer le Titre professionnels de médiateur(trice) social(e) accès aux droits et services ainsi que les nouvelles formules de nos formations longues : « Accompagnement à la parentalité » et « Approche systémique ».**

Enfin, parce que ni la sociologie, la psychologie ou le droit ne sont suffisants pour penser le travail social d'un point de vue critique et aussi parce que nous pensons que le statut toujours incertain et pourtant indispensable du travail social dans nos sociétés oblige les travailleurs sociaux à s'interroger aussi bien sur les finalités de leurs pratiques que sur les savoirs à l'œuvre ; nous considérons qu'un éclairage philosophique est essentiel pour mieux comprendre le travail social lui-même. Ainsi, parmi nos nouveautés, nous vous proposons également un ensemble de séminaires et journées d'étude permettant aux travailleurs sociaux de s'interroger sur le sens de leurs pratiques. Nous leur permettrons également à travers ces événements d'appréhender de nouvelles problématiques telles que la prévention de la radicalisation ou les nouvelles pratiques numériques.

Hervé GERARD
Directeur EPE FORMATION

LE SERVICE FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS

(sources : rapport d'activité 2019)

INTRA

381

STAGES INTRA



3164stagiaires

>730 jours de formation



INTER

+93

FORMATIONS



358stagiaires

>176 jours de formation



ANALYSE DES PRATIQUES

239

SESSIONS



1832stagiaires

>427 jours de formation



+ 5 000

STAGIAIRES FORMÉS



Taux de réussite

DEAF

Diplôme d'état
d'assistant familial

2018

33 candidats admis / 34



+ 40 ans d'expérience
CHAMP SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

08 PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE : DES REPÈRES POUR ACTUALISER CES PRATIQUES

09 Enfance

- 09 **Z-R01** Que disent les bébés ? L'expression corporelle et les difficultés dans la mise en place des premiers liens **NOUVELLE FORMULE**
- 10 **Z-R02** L'autisme, une énigme ? **NOUVELLE FORMULE**
Repérage/accompagnement des troubles autistiques chez l'enfant
- 11 **Z-R03** L'abus sexuel envers l'enfant :
psychotraumatisme et résilience **NOUVELLE FORMULE**
- 12 **Z-R04** L'enfant qualifié d'agité dans un groupe : approches corporelles et musicales
- 13 **Z-R05** Grandir avec des limites ?
- 14 **Z-R06** Évaluation des signes de souffrance psychologique de l'enfant de moins de 3 ans **NOUVELLE FORMULE**
- 15 **Z-R07** Protection de l'enfance et diversité culturelle **NOUVEAU**
- 16 **Z-R08** Les troubles du comportement de l'enfant

17 Adolescence

- 17 **Z-R09** Les troubles des conduites alimentaires à l'adolescence
- 18 **Z-R10** Sensibilisation au repérage des troubles psychiques chez l'adolescent
- 19 **Z-R11** La non-demande à l'adolescence
- 20 **Z-R12** Les abords thérapeutiques et le groupe de parole d'adolescents

22 Relation parent/professionnel/enfant/adolescent

- 22 **Z-R13** L'accueil mère/enfant en institution
- 23 **Z-R14** Parents et professionnels de l'enfance : quelles relations ?
- 24 **Z-R15** La fonction d'accueillant au sein des lieux d'accueil enfants/parents
- 25 **Z-R16** Animer des groupes de parents
- 26 **Z-R17** L'accueil familial : une parenté partagée, un conflit de loyauté
- 27 **Z-R18** Attachement, détachement et séparation : accueil et départ de l'enfant en placement familial

28 PROBLÉMATIQUES FAMILIALES, SOCIALES ET CULTURELLES

29 Séparations, carences, placements

- 29 **Z-P01** Accompagner les parents dans l'exercice de leurs fonctions parentales
- 30 **Z-P02** Visite en présence d'un tiers
- 31 **Z-P03** Intervenants en espaces de rencontre (formation obligatoire)

32 Violences

- 32 **Z-P04** Enfant témoin de violences conjugales
- 33 **Z-P05** Outils d'observation de la maltraitance psychologique, physique et sexuelle chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent

34 Handicap

- 34 **Z-P06** Relations parents et professionnels par rapport au handicap de l'enfant
- 35 **Z-P07** La parentalité à l'épreuve du handicap : accueillir un enfant handicapé
- 36 **Z-P08** Les troubles psychologiques/mentaux des parents d'enfants placés

37 Interculturalité

- 37 **Z-P09** Cultures et migrations : quels effets sur les pratiques auprès des familles ?
- 38 **Z-P10** Parentalité d'hier, d'ailleurs et d'aujourd'hui

39 Radicalisation

- 39 **ML-P11** Prévention de la radicalisation

40 ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

41 Systémie et travail social

- 41 **ML-A01** Sensibilisation à l'approche systémique
- 41 **ML-A02** Regards systémiques : les fondements et les applications de l'approche systémique
- 42 **ML-A03** Aborder l'insertion sociale et professionnelle des publics en grande difficulté à l'aide de l'outil systémique
- 43 **ML-A04** Se positionner et agir efficacement face aux conflits et violences familiales : une approche systémique des violences

44 Accueillir, orienter et intervenir

- 44 **ML-A05** Écoute et aide à distance au téléphone
- 45 **ML-A06** Écoute et aide à distance sur internet
- 46 **ML-A07** L'écoute dans la relation d'aide
- 47 **ML-A08** Préjugés, discriminations et harcèlement
- 48 **ML-A09** Accueillir, orienter les personnes en situation de précarité
- 49 **ML-A10** L'accueil et l'accompagnement des personnes en deuil
- 50 **ML-A11** Difficultés psychologiques, traumatisme psychique : repérer et accompagner les personnes
- 51 **ML-A12** Accompagner une personne adulte atteinte d'une pathologie somatique grave
- 52 **ML-A13** Les conduites prostitutionnelles chez les mineurs : prostitution occasionnelle, michetonnage... **NOUVEAU**
- 53 **ML-A14** La manipulation : la comprendre et mieux la gérer
- 54 **ML-A15** Entretien avec les familles/entretien avec le couple
- 55 **ML-A16** Entretien avec l'adolescent **NOUVELLE FORMULE**
- 56 **ML-A17** La visite à domicile
- 57 **ML-A18** L'argent, l'usager et le travailleur social
- 58 **ML-A19** Sensibilisation au psychodrame
- 59 **ML-A20** Sensibilisation au génogramme
- 60 **ML-A21** Les professionnels du secteur médico-social face aux addictions
- 61 **ML-A22** Optimiser le temps
- 62 **ML-A23** Les écrits professionnels **NOUVELLE FORMULE**
- 63 **ML-A24** Superviser des écrits professionnels **NOUVEAU**
- 64 **ML-A25** Projet d'accompagnement individualisé : élaborer et rédiger **NOUVEAU**

65 Médiation et travail social

- 65 **C-A26** Sensibilisation à la médiation familiale **NOUVELLE FORMULE**
- 66 **C-A27** Cycle médiation généraliste
- 67 **C-A28** L'animation de groupes à médiation thérapeutique auprès d'enfants et d'adolescents

- 68 **C-A29** Accompagnement de la "perte d'autonomie d'un proche" et conflits familiaux : psychopathologie de la personne âgée et médiation familiale
- 69 **C-A30** Analyse des pratiques des médiateurs familiaux diplômés d'État (débutants- confirmés)

70 Aspects juridiques

- 70 **ML-A31** Le droit des usagers au regard de la loi du 4 mars 2002 **NOUVEAU**
- 70 **ML-A32** La responsabilité des professionnels du secteur social et médico-social **NOUVEAU**
- 71 **ML-A33** La prise en charge des patients en psychiatrie **NOUVEAU**
- 71 **ML-A34** Les majeurs vulnérables et leur protection **NOUVEAU**
- 72 **ML-A35** Droit de la famille
- 73 **ML-A36** Sensibilisation au droit des étrangers
- 74 **ML-A37** Les réformes de la protection de l'enfance : loi de 2007 - Actualisation
- 75 **ML-A38** Secret professionnel et partage de l'information

76 LE MANAGEMENT À L'ÉPREUVE DU SOCIAL

77 L'innovation/le changement/l'éthique

- ML-M01** Mettre l'innovation sociale sur le devant de la scène
- ML-M02** Construire une cohésion d'équipe : le management participatif
- ML-M03** Accompagner le changement
- ML-M04** Développer une éthique de la relation, pour soi et les autres
- ML-M05** Le manager spécialisé dans le social/l'insertion/l'éducation/la santé

78 Les outils du management

- ML-M06** Prendre sa place de responsable d'équipe
- ML-M07** Mettre les outils de l'approche systémique au service du manager
- ML-M08** Conduire un projet
- ML-M09** Générer de la motivation pour soi et son équipe
- ML-M10** Développer une communication efficace et bienveillante
- ML-M11** La démarche qualité dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002
- ML-M12** Positionnement du manager dans le cadre de travail soumis à la déontologie

79 Le manager confronté aux conflits, à l'agressivité à l'épuisement

- ML-M13 Dirigeants et managers : faire avec le conflit
- ML-M14 Gérer l'agressivité et la violence
- ML-M15 Prévenir et gérer l'épuisement professionnel
- ML-M16 Gérer son stress et celui de son équipe
- ML-M17 Les risques psychosociaux (approche théorique, cadre légal, posture)

80 ML-M18 Analyse des pratiques professionnelles des cadres **NOUVELLE FORMULE**

81 SÉMINAIRES ET JOURNÉES D'ÉTUDE

- 82 ML-S01 Séminaire "Réflexion autour du travail social"
- 83 ML-S02 Séminaire "Les outils numériques"
- 84 ML-S03 Séminaire "Réflexion autour de la parentalité"
- 85 ML-JE01 Journée d'étude "Approche philosophique de la radicalisation"
- 85 ML-JE02 Journée d'étude "L'éthique du travail social"

86 ML-LM Parcours manager (débutant et confirmé)

88 ML-L01 Analyse systémique **NOUVELLE FORMULE**
(1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année)

91 C-L02 Diplôme d'État de Médiateur Familial

92 C-L03 Titre professionnel de médiateur(trice) social(e) **NOUVEAU**
accès aux droits et services (MSADS)

94 C-L04 Accompagnement VAE de médiateur familial

94 C-L05 Accompagnement VAE d'assistant familial

95 C-L06 Formation obligatoire des assistants familiaux

96 ML-L07 Accompagnement à la parentalité **NOUVELLE FORMULE**

99 C-L08 Éducation à la vie

101 C-L09 Conseil Conjugal et Familial

104 FORMATIONS INTRA ENTREPRISE

- 104 C-DM01 La fratrie, une ressource pour bien grandir
- 105 ML-DM02 Conciliation des temps **NOUVEAU**
- 107 C-DM03 Mettre en place un dispositif de réussite scolaire
- 107 C-DM04 Programme de prévention de la violence à l'école
- 108 ML-DM05 Les visites en présence d'un tiers : évaluation et écrits professionnels ?

109 FORMATIONS ACTION

- 110 HG-DM06 Dispositif de prévention sur les collectifs de travail
« problème - solutions - actions »
- 112 HG-DM07 Dispositif formation - action
- 113 HG-DM08 Méthodes et outils de résolution de problèmes par les solutions - actions

114 ACCOMPAGNEMENTS SPÉCIFIQUES COLLECTIFS OU INDIVIDUELS

- 115 Analyse des pratiques
- 116 Régulation d'équipe
- 117 Supervision d'équipe
- 117 Conférences/journées pédagogiques
- 118 Le centre de bilan de compétences
- 119 Accompagnements individuels spécifiques

- 120 L'équipe
- 121 Les intervenants
- 122 Ils nous ont fait confiance depuis 2016
- 123 Conditions générales de vente
- 125 Bulletin d'inscription aux formations
- 126 Nos partenaires

FORMATIONS COURTES



+ DE 46 ANS D'EXPERTISE DANS LE SECTEUR SOCIAL ET ÉDUCATIF
UNE ASSURANCE DE QUALITÉ AVEC LA QUALIFICATION OPQF
DES FORMATIONS ADAPTÉES AUX ÉVOLUTIONS DES MÉTIERS ET
AUX CONTEXTES D'INTERVENTION
AUDIT DES BESOINS
TRANSMISSION DU PROFIL DES STAGIAIRES AU FORMATEUR
AUTO-ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION
QUESTIONNAIRE QUALITÉ À CHAUD
ÉVOLUTION DU CONTENU DES FORMATIONS



Formations inter entreprises

Stage en groupes,
selon nos dates, dans nos locaux



Entreprise / OPCO

Individuel / Demandeurs d'emploi

par jour

200€

150€

(Sauf tarifs spécifiques à certaines formations)



AUTO-ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

Dispositifs intra entreprise

La plupart de nos formations INTER
peuvent être réalisées en INTRA



Des tarifs adaptés pour une mise
en place aisée et flexible

PROFESSIONNELS
DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE :

DES REPÈRES
POUR ACTUALISER CES PRATIQUES



QUE DISENT LES BÉBÉS ? L'EXPRESSION CORPORELLE ET LES DIFFICULTÉS DANS LA MISE EN PLACE DES PREMIERS LIENS

Z-R01 3 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE

► 11-12-13 mai 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600€ / INDIVIDUEL : 400€

NOUVELLE FORMULE

OBJECTIFS

- Identifier les compétences du bébé.
- Mettre en perspective les différentes conceptions du développement de l'enfant.
- Affiner son observation.
- Donner du sens aux symptômes.
- Avoir des repères sur ce qui relève de la normalité et des troubles.
- Développer ses capacités d'accompagnement de la dyade mère/enfant.
- Participer à un projet de soin.
- Repérer les différents partenaires impliqués.

PUBLIC

Médecin, puéricultrice et auxiliaire de puériculture, infirmier, professionnel socio-éducatif.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Vignettes cliniques du formateur.
- Analyse d'études de cas des participants.

CONTENU

Quelles sont les compétences du bébé ?

- Approche neurologique, approche psychologique.
- Développements psycho-affectif et moteur.
- Les modalités d'expression corporelle ; comment l'enfant parle-t-il avec son corps de ses souffrances psychiques ?
- Les bébés trop calmes.

La construction des premiers liens

- Utilisation des principales théories des interactions précoces.
- Maternité et vulnérabilité.
- Comment le bébé s'inscrit-il dans l'histoire familiale ? Désir d'enfant, filiation, deuil, secret de famille, loyauté familiale invisible. Processus d'individuation et de séparation.

Observation des interactions (Lebovici, Brazelton, Esther Bick)

- Dépistage des troubles des interactions précoces.
- La notion d'accordage affectif.
- Les asynchronies comportementales.
- Les projections massives pathologiques.
- Construction de grilles d'observation.
- Utilisation de l'échelle d'évaluation de Brazelton.
- Identification des principaux acteurs du projet de soin.
- Les modalités d'intervention.

FORMATEURS EXPERTS

Tous nos formateurs ont une pratique de terrain en tant que psychologues cliniciens, psychologues du travail, psychanalystes, avocats, juristes, médiateurs familiaux, éducateurs de jeunes enfants, anthropologues, sociologues, consultants... Experts et praticiens, ils vivent sur le terrain les évolutions en cours du secteur social et médico-social et expérimentent les outils qu'ils proposent en formation.

L'AUTISME, UNE ÉNIGME ?

REPÉRAGE ET ACCOMPAGNEMENT DES TROUBLES AUTISTIQUES CHEZ L'ENFANT

Z-R02 3 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE

► 22-23-24 juin 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600€ / INDIVIDUEL : 400€

NOUVELLE FORMULE

OBJECTIFS

- Se familiariser avec les principaux aspects cliniques de l'autisme.
- Avoir des repères sur des traits autistiques chez un enfant.
- Mieux accompagner l'enfant et sa famille.
- Être sensibilisé(e) aux différentes approches de la prise en charge des troubles autistiques.
- Appréhender différentes modalités d'élaboration d'un projet de soin.
- S'interroger sur son positionnement professionnel.

PUBLIC

Médecin, infirmier, puéricultrice, psychomotricien, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé, orthophoniste, auxiliaire de vie scolaire.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques et cliniques.
- Analyse d'études de cas des participants.
- Vignettes cliniques du formateur.

CONTENU

Le repérage des troubles autistiques

- Repérage précocissime des troubles autistiques.
- Diagnostic différentiel.

Accompagnement de l'enfant et de la famille

- L'annonce du diagnostic et ses effets sur la parentalité (Didier Houzel).
- Modalités d'intervention auprès de la famille (parents, couple, fratrie).
- Comment accompagner un enfant présentant des troubles autistiques ?
- Travail avec la famille : visite à domicile, guidance parentale, groupe de paroles .

Différentes approches thérapeutiques, éducatives et pédagogiques

- Méthodes cognitivo comportementales (ABA, TEACCH, méthode des 3i, les groupes d'habilité sociale), approche psychanalytique.
- Évaluation de la sévérité des troubles autistiques (les différents outils).

Quel projet de soins ?

- La prise en compte du corps (schéma corporel, notion de démantèlement, représentation de l'image de soi, l'anxiété de liquéfaction..).
- La nécessité d'une approche pluridisciplinaire (Hôpital de jour, IME, CAMPS, ULIS).
- Travail autour de la pluralité des dispositifs proposés.

Le vécu des professionnels et la relation avec l'enfant

- Attitudes et contre attitudes des professionnels.
- Les jeux d'identification du professionnel.

L'ABUS SEXUEL ENVERS L'ENFANT : PSYCHOTRAUMATISME ET RÉSILIENCE

Z-R03 3 JOURS / 21 HEURES ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE

► 05-06-07 octobre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600€ / INDIVIDUEL : 400€

NOUVELLE FORMULE

OBJECTIFS

- Distinguer l'impact spécifique d'un abus sexuel.
- Acquérir des outils méthodologiques pour conduire un entretien avec un enfant victime.
- Utiliser des outils adaptés à la compréhension de la souffrance psychique de l'enfant.
- Identifier ce qui se joue entre le professionnel et l'adulte au cours de l'entretien.
- Connaître et utiliser le concept de résilience lors d'interventions auprès d'enfants.
- Développer des outils favorisant la résilience de l'enfant, de sa famille et des professionnels.

PUBLIC

Éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, assistant de service social, infirmier, puéricultrice, orthophoniste, médecin.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques et cliniques.
- Analyse d'études de cas des participants.
- Vignettes cliniques du formateur.
- Jeux de rôle.

CONTENU

La problématique de l'abus sexuel

- Sexualité infantile/sexualité génitale (théorie de l'après-coup ; théorie de la séduction ; stade du développement psychosexuel).
- Mécanismes intrapsychiques : progression traumatique ; introjection de la culpabilité ; identification à l'agresseur.
- Conséquences sur le corps et l'image de soi ; le corps comme mode d'expression.

L'entretien avec l'enfant victime d'abus sexuel

- Le cadre de l'entretien.
- Les biais méthodologiques.
- La prise en compte de l'âge de l'enfant selon son stade du développement cognitif et psychoaffectif.
- Les processus psychiques mobilisés au cours de l'entretien.

Méthodologie de l'entretien

- Phase de contact.
- Phase de familiarisation.
- Phase de rappel libre.
- Phase de l'entretien proprement dit.

Les médiateurs de la communication

Le concept de résilience

- Définitions et critères de résilience (perspective historique et théorique).
- Mécanismes de la résilience (leviers intrapsychiques permettant le dégagement des situations mortifères).
- Coûts de la résilience et place des intervenants médico-sociaux (tuteurs de résilience).

Protocole d'intervention

- Les facteurs de risque et de protection (intervention ciblées, « turning points » et alliance avec l'enfant et la famille).
- Résilience de l'enfant, de la famille et des professionnels.
- Application pratique à travers l'analyse d'un cas clinique.

L'ENFANT QUALIFIÉ D'AGITÉ DANS UN GROUPE : APPROCHES CORPORELLES ET MUSICALES

Z-R04 3 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOMOTRICIEN - PSYCHOTHÉRAPEUTE ET UN MUSICIEN

► 14-15-16 octobre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600€ / INDIVIDUEL : 400€

OBJECTIFS

- Identifier les causes de l'agitation chez l'enfant.
- Connaître des techniques de prise en charge de l'agitation chez l'enfant.

PUBLIC

Animateur (périscolaire), éducateur, enseignant, tout personnel accueillant des enfants en groupe.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Études de cas cliniques.

CONTENU

- Les caractéristiques principales de l'enfant hyperactif ; l'attention inconsistante, l'impulsivité verbale, motrice et sociale, le trouble du traitement de l'information.
- Les causes du syndrome, y compris neurobiologiques ; les divergences conceptuelles.
- Les préoccupations des parents, des éducateurs et enseignants en charge d'enfants hyperactifs, notamment en groupe.
- L'intérêt de la relaxation et de la musicothérapie dans le traitement des enfants agités et distraits.
- L'entraînement : techniques pour diminuer les comportements indésirables ; renforcement positif des comportements dont on souhaite maintenir ou augmenter la fréquence d'apparition.

Atelier musical

- Jeux individuels et collectifs sonores et vocaux pour impulser l'attention de l'enfant et intégrer ses propositions.
- Jeux d'invention créative pour libérer son potentiel imaginaire, sonore et verbal.

Atelier corporel

- Les techniques de relaxation adaptées aux différents âges de l'enfance.
- Relation entre l'enfant agité, son corps, l'espace et l'autre.
- Jeux d'enveloppement pour pouvoir se sentir (« packing »).
- L'intériorisation possible grâce aux techniques de mentalisation.

Atelier musico-corporel

- Danse par segment de corps ; expression corporelle.
- Jeux autour du silence comme nécessaire interruption de l'agitation.
- Alternance du mouvement et de l'arrêt comme réappropriation du spatio-temporel.
- Restructuration du rythme personnel dans l'agir en acceptant le contenu et les limites.

GRANDIR AVEC DES LIMITES ?

Z-R05 3 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOMOTRICIEN - PSYCHOTHÉRAPEUTE ET UN MUSICIEN

► 25-26-27 mai 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600€ / INDIVIDUEL : 400€

OBJECTIFS

- Déterminer les problèmes inhérents au manque de limites chez l'enfant.
- Faire la distinction entre cadre, structure et limite.
- Connaître différentes techniques dans la mise en place des limites.

PUBLIC

Professionnel de la petite enfance, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé, animateur des centres culturels, centres de vacances, centres sociaux, professionnel de l'enseignement, des garderies périscolaires.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Vivre les limites temporo-spatiales avec son corps.
- Vivre différents cadres musicaux.
- L'autre en tant que limitation géographique et psychique dans des jeux psychomoteurs.
- Jeux de rôle, jeux anti-stress, jeux de découverte au travers d'un vécu corporel.
- Relaxations.
- Jeux d'expressions corporelles, verbales et émotionnelles.

CONTENU

- L'enfant a une place centrale dans notre société, comment faire avec cette donnée ?
- À partir de quel âge peut-on parler d'éducation ?
- Les besoins éducatifs de l'enfant au fur et à mesure de son évolution psychique.
- Le rôle du jeu dans l'éducation et la mise en place des limites.
- Valorisation des règles en tant que repères clairs et justes.
- Dire non.
- La fermeté est-elle nécessaire ?
 - ◊ Déculpabilisation de la fermeté.
 - ◊ Différence fermeté/rigidité.
 - ◊ Les limites en tant que repères de soi aux autres.
 - ◊ Relation entre cadres, structures et limites.
 - ◊ Différentes techniques pour aborder un enfant sans limites.
 - ◊ Différentes techniques pour poser des limites.

FORMATEURS EXPERTS

Tous nos formateurs ont une pratique de terrain en tant que psychologues cliniciens, psychologues du travail, psychanalystes, avocats, juristes, médiateurs familiaux, éducateurs de jeunes enfants, anthropologues, sociologues, consultants... Experts et praticiens, ils vivent sur le terrain les évolutions en cours du secteur social et médico-social et expérimentent les outils qu'ils proposent en formation.

ÉVALUATION DES SIGNES DE SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT DE MOINS DE 3 ANS

Z-R06 3 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE

► 18-19-20 mai 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600€ / INDIVIDUEL : 450€

NOUVELLE FORMULE

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Ajuster sa posture professionnelle :

- ◊ Percevoir.
- ◊ Repérer.
- ◊ Intervenir.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Rechercher :
 - ◊ L'histoire de la famille.
 - ◊ Relation foëto-maternelle et antécédents périnataux.
 - ◊ Facteurs environnementaux.
 - ◊ Épisodes traumatiques.
- Reconnaître :
 - ◊ Les différents terrains de signes de souffrances.
 - ◊ Les liens de choix entre cause et "choix" du symptôme.
 - ◊ Un attachement désorganisé.
- Évaluer :
 - ◊ Du normal au pathologique.
 - ◊ Où il est question du sens...

PUBLIC

Travailleur social intervenant en institution ou à domicile, psychologue.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports de contenus et de théories (diaporamas, bibliographies thématiques...).
- Échanges en grand groupe et travail en sous-groupes sur les attentes et les représentations.
- Mises en situation et échanges à partir de situations réelles apportées par les stagiaires.

CONTENU

- Le transgénérationnel ou l'héritage familial.
- La question du lien et de l'attachement.
- Les différents domaines d'expression des signes de souffrance (dans la sphère somatique et la sphère relationnelle).

ÉVALUATIONS EN FIN DE FORMATION

A l'issue de la formation, le formateur évalue les nouvelles connaissances de chaque stagiaire et propose :

- Un QCM avec plusieurs choix sur le thème de la formation (signes de souffrance et de pathologie).
- Une évaluation du changement de positionnement professionnel (attentes et représentations) via l'analyse de situation professionnelle (à partir de la situation analysée en début de formation).

PROTECTION DE L'ENFANCE ET DIVERSITÉ CULTURELLE

Z-R07 2 JOURS / 14 HEURES

NOUVEAU

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE - ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

► 26-27 mars 2020

ENTREPRISE/OPCO : 400 € / INDIVIDUEL : 300 €

OBJECTIFS

- Adopter une posture qui permette le recueil d'éléments culturels non accessibles d'emblée.
- Être sensibilisé(e) à une méthodologie d'approche culturelle, en vue de perspectives d'accompagnement de la différence.
- Déconstruire ses propres identités et celles des familles pour construire une passerelle entre les mondes et accéder à la pensée plurielle.
- Inventer un chemin professionnel pour répondre à la réalité de terrain.
- Appréhender le métissage et le vivre ensemble.

PUBLIC

Travailleur social, psychologue.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

Approche méthodologique et clinique des familles qui viennent d'ailleurs à partir de différents outils :

- Travail sur la construction identitaire.
- Diaporama.
- Photolangage.
- Mises en situation en sous-groupes.
- Jeux de rôles.

CONTENU

A partir d'une expérience professionnelle de 25 ans en protection judiciaire de l'enfance, d'un voyage d'étude au Mali, de recherches en ethno-psychologie clinique sur le Maghreb, Afrique de l'ouest et de l'est, de l'Inde... :

- Éclairage contextuel : historique, politique, économique, culturel, social ; y compris le rapport du pays d'origine avec le pays d'accueil.
- Posture professionnelle qui permette le recueil d'éléments culturels par identification.
- Anamnèse, journal de bord : vécu de l'exil, appartenance culturelle, système de parenté, langue parlée, sens du soin, codifications en terme de rituels (naissance, formes d'unions, deuils), valeurs éducatives inculquées à l'enfant, notion de danger ici et ailleurs (Art. 375 du Code Civil).
- Mythes fondateurs de l'identité : croyances qui font sens, en lien ou non, avec la religion, place dans la fratrie dans le discours parental, rapport au scolaire, à l'environnement, à la cité, statut de l'enfant dans la représentation parentale (enfant sorcier, enfant des rues, enfant soldat...).
- Objet qui sous-tend l'entretien : maltraitance, carence de soins, handicap...
- Élargissement de cette méthodologie d'approche aux familles de culture française.
- Sensibilisation au regard porté sur le fondamentalisme religieux : radicalisation, salafisme.
- Un croisement de regards en vue des écrits professionnels : le regard occidental français à orientation psychanalytique ; le regard culturel ou ethno-psychologique.

LES TROUBLES DU COMPORTEMENT DE L'ENFANT

Z-R08 3 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE

► 16-17-18 mars 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600€ / INDIVIDUEL : 450€

OBJECTIFS

- Connaître les principaux troubles à expression comportementale de l'enfant.
- Être informé de l'influence de la structure familiale et des transmissions inter et transgénérationnelles.
- Avoir une approche plus professionnelle auprès d'enfants présentant des pathologies de l'agir, ainsi qu'auprès de leurs parents.

PUBLIC

Travailleur socio-éducatif, personnel des services de l'aide sociale à l'enfance, des internats sociaux, personnel des centres sociaux, des établissements scolaires.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Vignette clinique du formateur et des stagiaires.
- Mises en situation.

CONTENU

Rappel théorique

- Les grandes conceptions du développement de l'enfance à l'adolescence.
- Les organisateurs de « Spitz », le processus de maturation de « Winnicott ».
- Le développement psycho-affectif et le bain d'affect avec « Freud ».

CONTENU (SUITE)

Les grands ensembles psychopathologiques chez l'enfant

- Définition des troubles du comportement chez l'enfant en distinguant ce qui appartient à un processus psychopathologique, à une évolution normale, ou à un phénomène réactionnel.
- Les mensonges : le mensonge utilitaire, le mensonge « névrotique ».
- Les notions importantes pour envisager le vol sous l'angle du trouble ou de la pathologie : la notion de propriété ; l'intériorisation de l'interdit ; le contexte psychopathologique du vol.
- La fugue de l'enfant et les antécédents de ruptures itératives et précoces.
- Idées suicidaires, conduites suicidaires de l'enfant ; traduction par des troubles des différentes sphères (troubles oraloalimentaires, sphinctériens, du sommeil, du comportement, psychosomatiques) ou par des troubles à expression psychique.
- Les manifestations agressives développementales banales ; les conduites agressives pathologiques, insultes, crises clastiques avec bris d'objets, agressions sur des personnes déclenchées par des frustrations ou des contraintes.
- Comportements sexuels pathologiques.
- L'instabilité psychomotrice, l'hyperactivité.
- Les modalités d'accompagnement d'un enfant porteur de troubles du comportement.

Méthodologie de l'observation

- La compréhension psychologique de l'enfant et de ses troubles par la technique de l'entretien et du génogramme.
- Mise en place des fonctions contenantes et de maternage.
- Repérage de la souffrance masquée derrière l'excitation.
- Reconnaissance du mouvement interne ayant conduit au passage à l'acte.
- Accompagnement des parents et orientation thérapeutique.
- L'organisation institutionnelle et le soin.
- L'axe thérapeutique de la prise en charge.
- La bientraitance.

LES TROUBLES DES CONDUITES ALIMENTAIRES À L'ADOLESCENCE

Z-R09 2 JOURS / 14 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE CLINICIEN

► 21-22 septembre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 400€ / INDIVIDUEL : 300€

OBJECTIFS

- Identifier les mécanismes psychiques en jeu au cours de l'adolescence.
- Identifier les symptômes présents dans les situations d'anorexie et/ou boulimie chez l'adolescent(e).
- Appréhender les mécanismes et symboles en jeu dans les liens à la nourriture.
- Appréhender les dispositifs de soins et les modes d'orientation vers les soins.

PUBLIC

Éducateur, infirmier scolaire, animateur, assistant social, médecin généraliste, personnel soignant. Tout professionnel du secteur éducatif et médico-social en contact avec des adolescents.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Discussion, échange, mise en commun des expériences et des vécus des participants.
- Apports théoriques.
- Étude de cas à partir des situations rapportées par les participants.
- Mises en situation relationnelle.

CONTENU

Le rapport à la nourriture

- Les représentations de la nourriture : normes, valeurs, croyances.
- Les constructions sociales autour de la nourriture et leurs significations.
- Du « normal » au pathologique.

L'anorexie et la boulimie

- La définition de ces pathologies.
- Tableaux cliniques.
- L'approche théorique des processus psychologiques liés à ces pathologies : rapport particulier au corps, valeur symbolique de la nourriture, spécificité du monde émotionnel et affectif.
- La boulimie, l'anorexie et le risque suicidaire.
- Particularités des systèmes relationnels des familles d'origines.

Le positionnement du professionnel

- La mise à jour des attitudes et des contres attitudes : fascination, rejet, dégoût.
- L'importance particulière de la relation dans ces pathologies.
- L'accompagnement de l'élaboration d'une demande de soin et l'instauration d'une relation de confiance : verbalisation, écoute active, empathie, juste distance, congruence, limites...
- La compréhension du sens et la gestion des attitudes de manipulation, de séduction, ou d'agressivité rencontrées dans la relation.

Le travail d'équipe et de réseau

- Le rôle de repérage, de prévention et d'orientation.
- Les structures spécialisées et les dispositifs thérapeutiques : le contrat thérapeutique et la double prise en charge médicale et psychologique, la place des ateliers et les spécificités d'une approche corporelle, le travail avec les familles.
- La valeur structurante du travail d'équipe (en interne et en partenariat) : respect des rôles et places de chacun, complémentarité et importance de la cohésion des équipes.

SENSIBILISATION AU REPÉRAGE DES TROUBLES PSYCHIQUES CHEZ L'ADOLESCENT

Z-R10 2X2 JOURS / 28 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE

► 09-10 novembre + 03-04 décembre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 800€ / INDIVIDUEL : 600€

OBJECTIFS

- Envisager les grandes lignes de la psychopathologie de l'adolescent à partir du modèle psychanalytique.
- Avoir une sensibilisation au dépistage des troubles psychiatriques à l'adolescence.
- Repérer des indicateurs de souffrance notamment psychique.
- Clarifier son positionnement professionnel.

PUBLIC

Professionnel intervenant auprès d'adolescents, professionnel de la prévention spécialisée, de la protection de l'enfance, intervenant des missions locales, éducateur et assistant social en milieu scolaire, éducateur sportif, éducateur technique, enseignant, animateur socio-culturel.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques, psychologiques, psychanalytiques.
- Situations cliniques du formateur ou études de cas exposées par les participants.
- Descriptions cliniques, les hypothèses explicatives.
- Exercices ou mises en situation ou jeux de rôles pour observer, comprendre.
- Questions/réponses, échanges de pratiques et d'expériences.

CONTENU

- Le professionnel face à la santé des adolescents.
- L'adolescent et sa famille : trois points de vue.
- Le remaniement psychique à l'adolescence.
- Les troubles du comportement de l'adolescent.
- Les troubles névrotiques, les états psychotiques, l'adolescent et la souffrance psychique : signes d'alerte.

FORMATEURS EXPERTS

Tous nos formateurs ont une pratique de terrain en tant que psychologues cliniciens, psychologues du travail, psychanalystes, avocats, juristes, médiateurs familiaux, éducateurs de jeunes enfants, anthropologues, sociologues, consultants... Experts et praticiens, ils vivent sur le terrain les évolutions en cours du secteur social et médico-social et expérimentent les outils qu'ils proposent en formation.

LA NON-DEMANDE À L'ADOLESCENCE

Z-R11 2 JOURS / 14 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE

► 16-17 mars 2020

► 05-06 octobre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 400€ / INDIVIDUEL : 300€

OBJECTIFS

- Identifier les mécanismes psychiques en jeu au cours de l'adolescence.
- Repérer les autres formes d'expression de demandes chez l'adolescent qui n'a pas recours à la verbalisation.
- Identifier les mécanismes psychiques du professionnel face à un adolescent sans demande verbalisée.
- Acquérir les repères afin de soutenir l'adolescent en équipe et permettre une orientation vers les soins.

PUBLIC

Tout personnel du secteur éducatif et social prenant en charge des adolescents.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Présentation de situations cliniques, de vidéos.
- Échange et partage d'expériences autour de situations cliniques.

CONTENU

L'adolescence : enjeux de séparation et dépressivité

- Pourquoi l'adolescent marque-t-il nécessairement une distance relationnelle avec les adultes ?
- Autour de la relation : menace incestueuse, menace de séduction ou d'abandon.

Difficultés de mentalisation et passage à l'acte

- Les adolescents ont tendance à projeter à l'extérieur ce qui leur fait conflit.
- Énoncer une demande c'est reconnaître un manque.
- Pourquoi les adolescents pris dans les conduites à risque sont-ils les plus dépendants et les plus en difficulté pour demander de l'aide ?

Accompagnement des professionnels

- Comment établir une relation avec les adolescents ?
- Comment se positionner entre les adolescents et leurs parents ?
- Comment accompagner l'adolescent vers les soins ?

Retrouvez toutes nos formations sur notre site internet

<https://formations.epe-idf.com/>

LES ABORDS THÉRAPEUTIQUES ET LE GROUPE DE PAROLE D'ADOLESCENTS

Z-R12 2 JOURS / 14 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE

► 09-10 novembre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 400€ / INDIVIDUEL : 300€

OBJECTIFS

- Développer ses aptitudes dans un groupe à visée thérapeutique, seul ou en co-animation.
- Connaître les éléments d'analyse des effets d'un groupe de parole.
- Savoir évaluer l'évolution de la dynamique relationnelle du groupe d'adolescents et la contribution du groupe à l'évolution individuelle psychosocio-affective.
- Percevoir l'effet du groupe sur l'équipe.

PUBLIC

Tout professionnel du champ sanitaire, social ou éducatif amené à animer des groupes de parole avec des adolescents.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Analyse des pratiques professionnelles.
- Mises en situation : analyse clinique.

CONTENU

Les fonctions, intérêts et limites des groupes thérapeutiques

- Le groupe de parole comme axe thérapeutique.
- En fonction de la pathologie mentale (adolescents ayant des troubles du comportement alimentaire, ayant des troubles des conduites, troubles psychotiques...).
- Groupes de parole de patients hospitalisés, les fonctions de l'animateur (catalyseur, facilitateur, leader, régulateur, modérateur).

Les fonctions et l'apport du groupe de parole pour les adolescents

- La présentation du groupe de parole : bienveillance, dilution des problématiques individuelles et confidentialité.
- La présentation du groupe de parole pouvant être vécu à la fois comme une source d'informations et comme un soin.
- La fonction structurante de l'information donnée dans le groupe.
- La reprise d'une curiosité et du goût de découvrir les autres.
- La prise de conscience du sentiment d'identité et d'un sentiment d'appartenance à un groupe.
- La reprise de confiance dans sa capacité à prendre la parole et à susciter l'attention et l'intérêt d'autrui sur soi.
- L'apprentissage des limites sociales à respecter et la découverte de la fonction contenante du groupe (Bion, Anzieu, Winnicott).
- Les obstacles empêchant l'adolescent d'aller au groupe de parole.
- Les dérives possibles du côté de l'adolescent : du vécu de rejet au sentiment d'être aimé.

LES ABORDS THÉRAPEUTIQUES ET LE GROUPE DE PAROLE D'ADOLESCENTS (SUITE)

CONTENU (SUITE)

Un auto-examen préalable : la connaissance de soi et l'évaluation de son degré d'aptitude à animer un groupe de parole

- Être un professionnel authentique.
- Être disponible psychologiquement.
- Être au clair avec sa propre histoire de vie.
- Connaître ses principales réactions, ses principales attitudes corporelles.
- Connaître ses principaux mécanismes de défense et les risques.
- Faire son bilan personnel.

Les différents types de groupes d'adolescents

- Groupe de soutien, d'entraide, groupe à médiation, groupe thérapeutique.
- Les divers comportements des adolescents et les situations difficiles :
 - ◊ L'adolescent logorrhéique ou qui s'enferme dans un mutisme ou semi-mutisme.
 - ◊ L'adolescent qui théâtralise, qui s'oppose, qui agresse les membres du groupe, qui pleure, qui ironise, qui monopolise le professionnel...

Les outils de la relation dans les groupes : avant, pendant, après

Cadre et processus

- La relation et ses composantes.
- La distance relationnelle : proche, distante, à géométrie variable.
- Les positions dans la relation : haute/basse.
- Les rôles dans la relation : symétrique, complémentaire.
- Les attitudes relationnelles : bloquantes ou facilitantes.
- Les risques liés à la relation : informer l'adolescent sur le cadre du groupe.
- Les risques liés à la distance (fusion-identification/vécu de rejet-abandon).
- Les risques liés aux positions dans la relation (haute/basse).
- Les risques liés aux attitudes dans la relation (dépendance).

FORMATEURS EXPERTS

Tous nos formateurs ont une pratique de terrain en tant que psychologues cliniciens, psychologues du travail, psychanalystes, avocats, juristes, médiateurs familiaux, éducateurs de jeunes enfants, anthropologues, sociologues, consultants... Experts et praticiens, ils vivent sur le terrain les évolutions en cours du secteur social et médico-social et expérimentent les outils qu'ils proposent en formation.

L'ACCUEIL MÈRE/ENFANT EN INSTITUTION

Z-R13 2X2 JOURS / 28 HEURES

ANIMÉE PAR UN ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ - THÉRAPEUTE FAMILIAL ET SYSTÉMICIEN

► 16-17 novembre + 14-15 décembre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 800€ / INDIVIDUEL : 600€

OBJECTIFS

- Mieux comprendre la problématique de la femme hébergée en tant que mère.
- Repérer les enjeux autour du lien mère-enfant dans ce contexte.
- Définir la « juste place » de la fonction d'accompagnement dans l'institution et les rôles des différents intervenants auprès de la mère et de l'enfant.
- Réfléchir aux articulations entre histoires de vie, insertion et parentalité.

PUBLIC

Professionnel de centres maternels ou de toute structure d'hébergement accueillant mère et enfant.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- À partir de la pratique professionnelle, échanges entre participants.
- Exercices.
- Étude de situations.
- Apports théoriques.

CONTENU

Le contexte de l'accueil

- Résonances et représentations de l'accueil mère-enfant en institution.
- Les objectifs de l'accueil : vis à vis de la mère, de l'enfant, de la relation mère-enfant.
- Les ressources de l'accueil collectif en institution.
- Le cadre institutionnel et la définition des rôles des différents intervenants auprès de la famille.
- La nécessité du travail en complémentarité. Les multiples interactions.
- Les différentes étapes de l'accueil : du premier accueil au projet de sortie.

Poids et ressources des histoires de vie

- L'origine de l'accueil et l'histoire de l'ancrage dans l'institution.
- Les séparations et les ruptures dans les itinéraires individuels.
- La place de l'enfant dans l'histoire familiale.
- La structuration.

La fonction d'accompagnement

- La place de l'accueillant et la « bonne distance » professionnelle dans le travail d'accompagnement.
- La mise à jour des besoins, des compétences et des ressources individuelles et familiales.
- L'intime, le privé, le public.
- L'émergence de la parentalité ; l'accompagnement de la relation mère-enfant.
- L'accompagnement de l'enfant ; la reconnaissance des besoins de l'enfant.
- Le statut d'adulte, de femme et de mère.
- Les places du père, du conjoint ou du compagnon.
- Les outils et médias de l'accompagnement : l'écoute, l'observation active, les groupes de mères, les groupes parents/enfants, les ateliers de puériculture...
- La mère ou le couple, acteurs du projet d'avenir. Les points d'appui, les obstacles, les limites.

PARENTS ET PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE : QUELLES RELATIONS?

Z-R14 2X2 JOURS / 28 HEURES ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE

► 12-13 octobre + 09-10 novembre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 800€ / INDIVIDUEL : 600€

OBJECTIFS

- Connaître les axes de la parentalité et les fonctions parentales.
- Identifier ses mouvements affectifs dans la relation enfants/parents/professionnels.
- Avoir des repères pour co-construire un projet éducatif avec l'enfant en cohérence avec les parents.

PUBLIC

Tout professionnel travaillant avec des enfants.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Échanges à partir des expériences.
- Exercices et mises en situation.
- Apports théoriques.

CONTENU

L'enfant entre parents et professionnels

- Les besoins de l'enfant : sécurité, continuité, cohérence...
- La fonction parentale : les axes de la parentalité et les fonctions parentales ; l'émergence et le développement des compétences parentales ; les évolutions de la famille et de la parentalité : repères historiques et sociologiques.
- Missions des parents, missions des professionnels.
- Les représentations mutuelles des parents et des professionnels ; besoins et attentes réciproques.
- Les territoires, les ressources de chacun et la complémentarité.
- Les mouvements affectifs dans la relation enfant/parents/professionnel.

CONTENU (SUITE)

La coéducation et l'accompagnement des compétences parentales

- L'acceptation des différences, le seuil de tolérance ; les normes et systèmes de valeurs ; les mutations des modèles dans un cadre transculturel et transgénérationnel.
- Le projet éducatif autour de l'enfant ; la co-construction du cadre éducatif et la cohérence éducative.
- L'attachement, le tissage des liens et l'apprentissage de la séparation.
- L'écoute et l'observation active : les échanges entre la mère et l'enfant, le père et l'enfant, les multiples interactions ; la fratrie.

Les échanges et la communication entre parents et professionnels

- Les résonances émotionnelles dans les relations avec les familles.
- La place des parents en fonction des types d'accueil (familial, collectif, occasionnel...).
- L'accueil des parents au quotidien.
- Communication verbale et non verbale.
- Le positionnement vis à vis des mères et des pères.
- Le regard sur les parents en difficulté ou différents.
- Les écueils dans la relation parents/professionnels.
- L'instauration de la confiance et la «bonne distance» ; la confidentialité.
- Le cadre et les limites des échanges et de l'accompagnement.
- Le travail d'équipe et les rôles et places de chacun.
- La prévention et les relais professionnels.

LA FONCTION D'ACCUEILLANT AU SEIN DES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS

Z-R15 2X2 JOURS / 28 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE

► 20-21 avril + 04-05 mai 2020

► 23-24 novembre + 14-15 décembre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 800 € / INDIVIDUEL : 600 €

OBJECTIFS

- Clarifier la fonction d'accueillant et mieux comprendre ses enjeux.
- Réfléchir aux objectifs des lieux d'accueil enfants-parents.
- Analyser le rôle de l'accueillant dans l'accompagnement de la fonction parentale.
- Approfondir l'écoute et l'observation comme « outil » de l'accueillant.

PUBLIC

Professionnel de l'enfance, professionnel du champ médico-social impliqué ou intéressé par un lieu d'accueil parents-enfants.
Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Échange et analyse d'expériences.
- Mises en situation.
- Apports théoriques.

CONTENU

Le positionnement professionnel

- Les représentations de la fonction d'accueillant.
- « Être accueillant ».
- Le cadre, les limites, l'éthique de l'accueil enfants-parents.
- Fonctions d'origine et fonction d'accueillant.
- Accueillir la relation enfant-parent et en être témoin : les résonnances émotionnelles chez l'accueillant.
- La dimension multidisciplinaire, le travail d'équipe, les partenaires relais.
- Les ressources individuelles.

Le soutien des parents/l'accompagnement de la relation enfants-parents

ANIMER DES GROUPES DE PARENTS

Z-R16 3 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN JURISTE

► 17-18-19 juin 2020

► 02-03-04 décembre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600€ / INDIVIDUEL : 450€

OBJECTIFS

- Comparer les spécificités entre situations duelles et en groupe dans le cas d'un travail sur la parentalité.
- Définir les étapes et les modalités de mise en œuvre d'un groupe de parents selon les attentes des parents.
- Clarifier le positionnement de l'animateur.
- Disposer d'outils concrets pour animer des groupes de parents.

PUBLIC

Toute personne ayant déjà une pratique professionnelle auprès des familles, une expérience de groupe ou une pratique de la relation d'aide et amenée à animer des groupes de parents.
Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques et échanges à partir de documents.
- Mises en situation de groupe de parents.
- Réflexion et partage d'expériences.
- Témoignage de personnes extérieures animant des groupes de parents.

CONTENU

La relation aidant-aidé

- La place et le rôle du professionnel dans une intervention collective.
- Le processus d'aide mutuelle et de soutien qui émerge des groupes.
- La spécificité des parents en détresse sociale, économique, psychologique...

Les différents types de groupe

- La distinction entre les différents types de groupes : soutien, entraide, lien, effets thérapeutiques.
- Les différentes formes de groupe : ouvert, fermé, à thèmes, groupe de pères/groupe de mères, groupes mixtes, groupes de parents adoptants, groupes de parents face au deuil...

Mise en place d'un groupe

- La méthodologie : analyse des besoins, planification, sensibilisation, faire venir les parents.
- Les différents niveaux d'objectifs : ceux de l'institution, de l'intervention, du groupe, des individus.
- Les étapes de mise en place et les difficultés.

L'animateur

- La posture humaine, les croyances et le vécu de l'animateur.
- Les fonctions, les rôles et limites de l'animateur.
- Les outils de mise en relation.
- L'intime, le privé, le « socialisable » et la confidentialité.

La vie du groupe

- Les groupes homogènes/hétérogènes.
- Les phases du groupe et son évolution au niveau de la confiance, de la cohésion et de l'affectivité. Les techniques d'animation.
- Développer son propre style.
- La communication au sein du groupe : les tensions, les rôles, les silences.
- Les difficultés : les silences, conflits, résistances, l'intensité des affects.

Introduction à la notion d'évaluation

L'ACCUEIL FAMILIAL : UNE PARENTÉ PARTAGÉE, UN CONFLIT DE LOYAUTÉ

Z-R17 2+1 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOMOTRICIEN - PSYCHOTHÉRAPEUTE ET UN JURISTE

► 24 +25 février + 23 mars 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600€ / INDIVIDUEL : 450€

OBJECTIFS

- Identifier et considérer le rôle et les missions de l'assistant familial en lien avec le référentiel professionnel.
- Différencier suppléance et substitution.
- Considérer la place des membres de la famille d'accueil comme figures d'attachements et modèles identificatoires.
- Examiner la question de la posture professionnelle de l'assistant familial lorsque l'enfant est pris dans le conflit de loyauté.
- Appréhender l'accueil familial dans un contexte légal.

PUBLIC

Assistant familial.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Méthode découverte, magistrale, analogique, interrogative.
- Les attributs de l'autorité parentale.
- La délégation : incidences.
- Droits et obligations du parent.

CONTENU

- Parenté et parentalité.
- La place des parents et la question de l'autorité parentale.
- Les principes de coéducation.
- Le rôle et les missions de l'assistant familial en lien avec le référentiel professionnel.
- Suppléance et substitution.
- Le rôle des parents et des autres adultes dans la construction de l'identité de l'enfant.
- L'importance de l'histoire familiale de l'enfant, de ses origines et de ses racines.
- L'importance des fonctions de la mémoire familiale.
- La place des membres de la famille d'accueil comme figures d'attachements et modèles identificatoires.
- Les troubles de l'attachement et le placement.
- L'attachement entre la famille d'accueil et l'enfant accueilli.
- Identification du conflit de loyauté.
- Les enjeux du conflit de loyauté.
- La question de la posture professionnelle de l'assistant familial lorsque l'enfant est pris dans le conflit de loyauté.
- Le rôle et l'accompagnement de l'équipe dans la résolution du conflit de loyauté.

L'autorité parentale dans le cadre d'une délégation

- Les attributs de l'autorité parentale.
- La délégation : incidences.
- Droits et obligations du parent.

ATTACHEMENT, DÉTACHEMENT ET SÉPARATION : ACCUEIL ET DÉPART DE L'ENFANT EN PLACEMENT FAMILIAL

Z-R18 2+1 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOMOTRICIEN - PSYCHOTHÉRAPEUTE

► 24+25 septembre + 13 octobre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600€ / INDIVIDUEL : 450€

OBJECTIFS

- Mettre en relation l'importance fondamentale des liens d'attachement et les conséquences psycho-affectives des ruptures de lien.
- Reconnaître et accueillir les émotions de l'enfant liées à la séparation et à la théorie de l'attachement.
- Accompagner l'assistant familial dans l'intégration des concepts d'attachement, de détachement et de séparation.

PUBLIC

Assistant familial.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

Méthode découverte, magistrale, analogique, interrogative.

CONTENU

- Attachement et séparation.
- Être séparé de ses parents.
- La famille d'accueil au regard de l'attachement.

Retrouvez toutes nos formations sur notre site internet

<https://formations.epe-idf.com/>

PROBLÉMATIQUES
FAMILIALES
SOCIALES
ET CULTURELLES



ACCOMPAGNER LES PARENTS DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS PARENTALES

Z-P01 2X3 JOURS / 42 HEURES

ANIMÉE PAR UN ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ - THÉRAPEUTE FAMILIAL - SYSTÉMICIEN, UN MÉDIATEUR FAMILIAL, UN SOCIOLOGUE ET UN JURISTE

► 23-24-25 mars + 20-21-22 avril 2020

► 19-20-21 octobre + 16-17-18 novembre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 1200 € / INDIVIDUEL : 900 €

OBJECTIFS

- Identifier les spécificités des rôles et fonctions paternelles/maternelles dans le développement de l'enfant.
- Mener une réflexion sur le rôle et les pratiques du professionnel ayant une mission de soutien auprès des parents.
- Identifier les compétences des parents et rencontrer leurs besoins afin de mettre en place une collaboration qui vise à les aider et les soutenir.
- Travailler l'articulation entre le concept de parentalité et la place donnée à l'enfant ou prise par lui dans sa famille.

PUBLIC

Professionnel ayant une mission de soutien à la fonction parentale pouvant s'exercer dans différents types de structures à caractère social, psychologique, pédagogique, de santé et/ou travaillant avec des familles en difficulté.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Partage d'expériences.
- Mises en situation et étude de cas.

CONTENU

L'évolution de la famille et de la parentalité

- Les « modèles familiaux » ; normes et réalités.
- Le rapport famille-société dans l'éducation des enfants.

Les compétences parentales

- Les fonctions parentales selon les axes de la parentalité :
 - ◊ La transmission ; l'inscription dans la chaîne générationnelle pour construire son identité.
 - ◊ La protection ; la sécurité suffisante pour que l'enfant puisse se développer harmonieusement.
 - ◊ L'investissement, la rencontre ; l'engagement.
 - ◊ L'autorité : les repères, les règles, les limites qui autorisent l'enfant à grandir.
- La famille comme lieu d'émergence et de construction de la personne, comme creuset des liens relationnels et sociaux.

Le professionnel et l'évolution des familles

- Les écueils dans la relation parents/professionnels : disqualification, méfiance, incompréhension mutuelle, perte de confiance en soi.
- La prise en compte et l'émergence des compétences parentales.
- Une nouvelle définition de la relation parents/professionnels.
- L'accueil des parents dans les institutions : moments, lieux, dispositifs, posture personnelle du professionnel.
- La place et le rôle des parents dans la formalisation d'un projet commun.
- Les initiatives de soutien aux parents et les structures existantes de soutien à la parentalité.

VISITE EN PRÉSENCE D'UN TIERS

Z-P02 3 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ - THÉRAPEUTE FAMILIAL - SYSTÉMICIEN ET UN JURISTE

► 04-05-06 mai 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600 € / INDIVIDUEL : 450 €

OBJECTIFS

- Poser le cadre des rencontres médiatisées.
- Définir la mission du professionnel dans cet espace d'accueil.
- Comprendre la situation de séparation en terme de déséquilibre familial.
- Restaurer chaque membre de la famille dans les fonctions qui lui sont attribuées.

PUBLIC

Travailleur social et professionnel de l'aide sociale à l'enfance ou de tout type d'accueil familial ou institutionnel.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Analyse de situations, échanges de pratiques et apports théoriques.

CONTENU

- Cadre institutionnel, mission professionnelle.
- Famille et séparation.
- Fonctions familiales à l'épreuve du placement.



LA PROTECTION DE L'ENFANCE

► Objectif

- Mieux connaître le cadre légal de la protection de l'enfance.

► Contenu

- La réforme du 5 mars 2007 et loi du 14 mars 2016.
- Le partage de compétences entre juge des enfants et aide sociale à l'enfance.
- Information préoccupante et signalement : à qui ? Dans quels cas ?
- Les mesures d'investigations.
- Les droits de chacun dans cette relation tripartite.

Retrouvez toutes nos formations sur notre site internet

<https://formations.epe-idf.com/>

FORMATION OBLIGATOIRE DES INTERVENANTS EN ESPACES DE RENCONTRE

En conformité avec l'arrêté du 28 juin 2013 pris en application du décret du 15 octobre 2012 créant à son article 1 un chapitre IV au titre du livre II du Code de l'action sociale et des familles. Possibilité d'un programme de formation sur mesure pour les intervenants en espaces de rencontre, en même temps que la formation des stagiaires se préparant au Diplôme d'État de Médiateur Familial (**Voir page 88**).

Z-P03

200 € / jour pour la formation (possibilité de s'inscrire à l'ensemble du cursus).

400 € / jour pour l'analyse des pratiques (pour les intervenants expérimentés).

ANIMÉE PAR UN MÉDIATEUR FAMILIAL, UN PSYCHOLOGUE, UN JURISTE ET UN MÉDIATEUR FAMILIAL - PSYCHOTHÉRAPEUTE

INTERVENANTS EN ESPACES DE RENCONTRE

NOUVEAUX ARRIVANTS

CONTENU

- Histoire des espaces de rencontre : de leurs origines à aujourd'hui : la construction d'une vision éthique des espaces de rencontre.
▶ 09 juin 2020
- Le cadre de travail en espaces de rencontre.
▶ 10 juin 2020
- Le comportement « refuge » conflictuel du parent : la dynamique comportementale de l'intervenant en espaces de rencontre.
▶ 11 juin 2020

INTERVENANTS EN ESPACES DE RENCONTRE

EXPÉRIMENTÉS

CONTENU

- La discontinuité parentale : parentalité et fragilités psychologiques, psychiatriques.
▶ 28 septembre 2020
 - Une situation complexe et résistante : le deuil non résolu de la conjugalité.
▶ 29 septembre 2020
 - Savoir animer des groupes de paroles de parents hébergeants, visiteurs.
▶ 16 novembre 2020
 - L'espace de rencontre subi par l'un des parents.
▶ 17 novembre 2020
 - Compréhension du conflit (jour 1) : l'espace de rencontre, le conflit, ses représentations, son origine, son évolution.
▶ 14 décembre 2020
 - Compréhension du conflit (jour 2) : du conflit à la communication : communication non violente, communication transformative. La compétence des parents.
▶ 15 décembre 2020
- Analyse des pratiques (4 séances de 3h30 - le matin).
▶ 30 septembre - 14 octobre - 18 novembre - 16 décembre 2020

ENFANT TÉMOIN DE VIOLENCES CONJUGALES

Z-P04 3 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE ET UN JURISTE

► 10-11-12 juin 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600€ / INDIVIDUEL : 450 €

OBJECTIFS

- Comprendre comment se construit la parentalité dans un couple avec de la violence conjugale.
- Identifier quelques conséquences de violences conjugales sur l'enfant témoin.
- Faire mieux conjuguer les efforts de chacun pour que les enfants puissent trouver l'aide et la protection nécessaire.

PUBLIC

Professionnel du secteur socio-éducatif, médico-social, de la protection de l'enfance dont l'activité peut être en lien avec la violence conjugale et l'enfant.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Échanges à partir de situations apportées par les participants.
- Travail en sous-groupes.
- Jeux de rôle.

CONTENU

- Travail préliminaire sur ses représentations des violences conjugales et l'impact pour l'enfant témoin.
- Connaissance du phénomène grâce aux travaux et expériences menées.
- Réflexion sur la structure familiale et ses interactions : le groupe et ses sous-groupes.
- Voir et entendre un (des) incident(s) de violences conjugales (parent blessé ou non).
- L'enfant et ses liens d'attachement.
- La question du temps de la maturation de la demande du parent.
- La question de l'urgence pour l'enfant.
- La concertation difficile des acteurs de secteurs d'activités différents avec des mandats complémentaires et des cultures organisationnelles différentes.
- Les avancées dans la recherche d'une prise en charge globale.



DROIT DE LA VICTIME, LOIS SUR LA VIOLENCE CONJUGALE ET RETENTISSEMENT DE CELLES-CI SUR L'ENFANT

► Objectif

- Connaître les dispositifs légaux.

► Contenu

- Étude de la loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants.
- Étude de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.
- Focus sur l'ordonnance de protection.
- La main courante et le dépôt de plainte : distinction.

OUTILS D'OBSERVATION DE LA MALTRAITANCE PSYCHOLOGIQUE, PHYSIQUE ET SEXUELLE CHEZ LE NOURRISSON, L'ENFANT ET L'ADOLESCENT

Z-P05 3 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE ET UN JURISTE

► 30-31 mars et 1^{er} avril 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600€ / INDIVIDUEL : 450€

OBJECTIFS

- Développer des aptitudes à repérer les actes et les situations de violence et/ou de maltraitance physique et/ou psychologique auprès de nourrissons, jeunes enfants ou adolescents.
- Savoir décoder les signaux d'alerte (troubles fonctionnels/comportementaux) de l'enfant ou de l'adolescent en danger.
- Prendre connaissance d'au moins une échelle d'évaluation des compétences parentales.

PUBLIC

Psychologue, professionnel de l'enfance, travailleur socio-éducatif.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Études de cas.
- Apports cliniques issus de la pratique expertale judiciaire du formateur.
- Présentation d'outils d'évaluation.

CONTENU

- Les différents types de maltraitance.
- Dans quelles conditions peut s'exercer l'observation ? Quels sont les objectifs du professionnel ? Quelle est la place du vécu du professionnel dans cette démarche ?
- Quels sont les éléments importants de l'observation du nourrisson, de l'enfant ou de l'adolescent, qu'observe-t-on ? (comportements, manifestations des affects, faits objectivables).
- Signaux, troubles fonctionnels : comment les décoder ?
- Quand et comment observe-t-on ? Qu'en dit-on à l'enfant ou au jeune ? L'observation et les différents types de difficultés en fonction des déficits et des pathologies ; la fonction de la régression ; les troubles comportementaux.
- Étude de la symptomatologie : chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent.
- Construction d'outils cliniques partagés, théoriquement et méthodologiquement fiables et testés pour étayer les évaluations.
- L'observation : un outil débouchant sur une transmission écrite.
- Rôle des écrits et signalements.
- Le travail en réseau : évaluer à plusieurs.
- Agir, prévenir.
- Quelle action ? Quelle thérapie ?



PROTECTION DE L'ENFANCE

► Objectif

- Se repérer dans le processus de signalement/information préoccupante.

► Contenu

- La réforme du 5 mars 2007 et la loi du 14 mars 2016.
- Le partage de compétences entre juge des enfants et aide sociale à l'enfance.
- Information préoccupante et signalement : à qui ? Dans quel cas ?
- Les mesures d'investigation : conséquences.

RELATIONS PARENTS ET PROFESSIONNELS PAR RAPPORT AU HANDICAP DE L'ENFANT : REGARDS, RESSOURCES ET PLACE DE CHACUN

Z-P06 2 JOURS / 14 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE

► 02-03 juin 2020

ENTREPRISE/OPCO : 400 € / INDIVIDUEL : 300 €

OBJECTIFS

- Remettre en question ses représentations sur le vécu des parents dans le handicap de l'enfant.
- Comprendre le phénomène de délégation et de demande dans la prise en charge du handicap.
- Se sensibiliser à la découverte des ressources dans les relations parents/enfants/professionnels.
- Apprendre à explorer les dimensions du donner/recevoir dans les relations parents/enfants/professionnels.

PUBLIC

Travailleur socio-éducatif, psychologue, chef de service.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Échanges entre participants et échanges de pratiques.

CONTENU

- Représentations, valeurs, croyances personnelles et résonances émotionnelles.
- Différences et stéréotypes dévalorisants. Différences et ressemblances. Différences et différenciation.
- Points d'alliance et de tensions avec l'enfant et son entourage.
- Différence de l'enfant, différence de la famille.
- Définition des relations avec les parents en termes de pouvoir et de compétences.
- Places occupées et rôles accordés par les professionnels dans un système de réponses spécialisées.
- Perception par les parents des décisions prises et des modalités de fonctionnement.

Retrouvez toutes nos formations sur notre site internet

<https://formations.epe-idf.com/>

LA PARENTALITÉ À L'ÉPREUVE DU HANDICAP : ACCUEILLIR UN ENFANT HANDICAPÉ

Z-P07 2X2 JOURS / 28 HEURES ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE ET UN THÉRAPEUTE FAMILIAL

► 02-03 avril + 06-07 mai 2020

► 19-20 novembre + 07-08 décembre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 800€ / INDIVIDUEL : 600€

OBJECTIFS

- Comprendre le retentissement de l'intrusion du handicap sur la vie de famille.
- Accompagner les parents à tous les moments de la vie de leur enfant.
- Mener une réflexion sur le rôle et les pratiques des professionnels en relation avec des parents d'enfant présentant une déficience.

PUBLIC

Médecin, puéricultrice, infirmier, rééducateur, psychologue, travailleur social, enseignant, tout professionnel en contact avec des enfants présentant une déficience et/ou leurs familles.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Échanges et analyse d'expérience.

CONTENU

Autour de l'annonce du handicap

- Les enjeux liés aux modes de survenue, aux types de handicap, à l'âge.
- Les circonstances singulières de l'annonce.

CONTENU (SUITE)

Les protocoles conscients et inconscients liés au handicap

- Le désir d'enfant, l'être parent : pour la mère, pour le père.
- Le déni.
- La chosification, la disqualification, l'image négative de son enfant.
- La blessure narcissique, la honte et la culpabilité.
- Enfant réel/enfant fantasmé. La peur de l'étrangeté.
- La tentation de l'abandon et le sentiment d'incapacité.
- La projection douloureuse dans l'avenir. Les deuils successifs à opérer.
- L'enfant handicapé : sujet en devenir.

Les remaniements familiaux

- Problématiques maternelle et paternelle liées au handicap.
- Impact du handicap pour le couple.
- Fratrie et handicap.
- Place des grands-parents : leur douleur, leurs paroles (culpabilisatrices et/ou réconfortantes).
- Place de la famille élargie : tantes, oncles, cousins...
- Les bouleversements dans la vie quotidienne, la recherche d'un nouvel équilibre familial, les remaniements psychiques.

La place des professionnels

- Les résonances émotionnelles liées aux contacts avec la famille.
- Les sentiments de culpabilité et d'incompétence générés par l'impuissance.
- Le soutien à l'émergence des ressources des parents.
- L'accompagnement des parents et de la famille dans l'approche corporelle et verbale de l'enfant handicapé.
- L'écoute et la bonne distance.
- La facilitation des démarches et les réseaux professionnels.

LES TROUBLES PSYCHOLOGIQUES / MENTAUX DES PARENTS D'ENFANTS PLACÉS : TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES

Z-P08 2 JOURS / 14 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE CLINICIEN

► 30-31 mars 2020

ENTREPRISE/OPCO : 400 € / INDIVIDUEL : 300 €

OBJECTIFS

- Identifier les principales pathologies chez les mineurs et chez les adultes.
- Appréhender le système familial et institutionnel.
- Comment, et à partir de quel cadre à mettre en place, intervenir sur un entretien face à la maladie mentale ?

PUBLIC

Assistant familial, travailleur social de la protection de l'enfance.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Étude de situations amenées par les participants.
- Apports cliniques à partir de l'expérience du formateur.

CONTENU

- Les difficultés psychologiques ou psychiatriques des parents :
 - ◊ Troubles psychotiques, moments délirants, plus ou moins stabilisés ; parfois masqués par l'alcoolisme ou la toxicomanie.
 - ◊ Dépressions graves et troubles bipolaires.
 - ◊ Troubles de la personnalité : narcissique, paranoïaque.
 - ◊ Névroses graves : T.O.C.
 - ◊ Troubles de l'attachement.
- Les pathologies mentales des parents et leur influence sur l'équilibre affectif et psychiatrique des enfants :
 - ◊ Vécu douloureux et perturbations des enfants face à la pathologie parentale : la discontinuité parentale.
- Évaluation de la notion de parentalité partielle : les parties saines du parent préservées malgré ses troubles psychiques ; les rencontres accompagnées entre l'enfant et ses parents ; observations et soutien parental dans un cadre éducatif, contenant et sécurisé.

CULTURES ET MIGRATIONS : QUELS EFFETS SUR LES PRATIQUES AUPRÈS DES FAMILLES?

Z-P09 2X4 JOURS / 56 HEURES

ANIMÉE PAR UN MÉDIATEUR INTERCULTUREL, UN CONSEILLER CONJUGAL ET FAMILIAL, UN PSYCHOLOGUE, UN SOCIOLOGUE - ETHNOLOGUE ET UN MÉDIATEUR FAMILIAL

► 16-17-18-19 mars + 27-28-29-30 avril 2020

ENTREPRISE/OPCO : 1600 € / INDIVIDUEL : 1200 €

OBJECTIFS

- Discerner les notions d'identité culturelle et d'acculturation.
- Repérer les incidences de la situation de transplantation sur les attitudes et modes de communication.
- Concevoir, à partir d'expériences concrètes, des pratiques plus adaptées aux familles et au travail institutionnel.

PUBLIC

Toute personne dont les activités, les centres d'intérêts personnels et/ou professionnels sont en lien avec les populations migrantes. Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Alternance d'intervenants spécialistes (Maghreb, Afrique Subsaharienne, Asie, tziganes, mineurs non accompagnés, roms et gens du voyage), de professionnels engagés dans le travail avec les populations migrantes et de formateurs chargés de favoriser les échanges et l'élaboration autour des pratiques, de relier les connaissances et l'expérience du terrain.
- Étude de documents.
- Travail en sous-groupes et en groupe plénier.

CONTENU

Apports théoriques d'intervenants spécialistes à propos des régions : Maghreb, Afrique Subsaharienne, Asie, tziganes, mineurs non accompagnés, roms et gens du voyage

- Histoire des migrations, logiques et évolutions.
- L'identité culturelle : qu'est-ce qu'une culture ?
- Influence des différentes religions (animisme, monothéisme, Islam).
- Les représentations : la place et le rôle de chacun dans les différentes sociétés
- Les structures familiales ; les effets de la transplantation, le processus d'acculturation.

Le professionnel et la famille immigrée, retour aux pratiques

- Apprendre à observer, à intervenir auprès d'un système familial : la communication interculturelle.
- Les malentendus liés à l'interprétation des dires et des conduites.
- L'argent et la gestion financière dans les familles migrantes.
- L'appartenance à des cadres juridiques différents (lois, code de la famille, conventions internationales...).

FORMATEURS EXPERTS

Tous nos formateurs ont une pratique de terrain en tant que psychologues cliniciens, psychologues du travail, psychanalystes, avocats, juristes, médiateurs familiaux, éducateurs de jeunes enfants, anthropologues, sociologues, consultants... Experts et praticiens, ils vivent sur le terrain les évolutions en cours du secteur social et médico-social et expérimentent les outils qu'ils proposent en formation.

PARENTALITÉ D'HIER, D'AILLEURS ET D'AUJOURD'HUI

Z-P10 2X3 JOURS / 42 HEURES

ANIMÉE PAR UN MÉDIATEUR INTERCULTUREL, UN SOCIOLOGUE - ETHNOLOGUE ET UN MÉDIATEUR FAMILIAL

► 25-26-27 novembre + 16-17-18 décembre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 1200 € / INDIVIDUEL : 900 €

OBJECTIFS

- Acquérir les notions fondamentales de la sociologie et de l'anthropologie de la parenté.
- Appréhender la diversité des références culturelles par rapport à la notion de parentalité.
- Cerner les influences du sociétal, de l'économique et du politique sur la notion de parentalité.

PUBLIC

Professionnel qui travaille en lien avec les familles.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Réflexions et débats.

CONTENU

Notions fondamentales de l'étude de la parenté

- La famille : le biologique et le social.
- Le groupe domestique et le groupe primaire.
- La famille élargie et la famille restreinte.
- La filiation et le lignage.
- L'alliance.
- Les universaux que sont l'interdit de l'inceste, la différence des sexes et des générations.

CONTENU (SUITE)

La parentalité d'hier : filiation, parentalité et statut de l'enfant

- La famille en France de la période médiévale à nos jours : le contexte (famille « souche », famille paternaliste ; les fonctions parentales ; le statut de l'enfant ; regard sur les fonctions parentales ; regard sur la politique familiale).

La parentalité d'ailleurs : filiation, parentalité et place de l'enfant

- Le modèle maghrébin.
- Le modèle d'Afrique sub-saharienne.

La parentalité d'aujourd'hui

- La famille conjugale et les nouveaux modèles familiaux : conjugalité et parentalité ; pluriparentalité, hétéroparentalité, homoparentalité ; caractéristiques structurelles et fonctions parentales, poids du contexte socioéconomique, autorité parentale et convention internationale des droits de l'enfant.

Ressemblances et différences

- La parentalité, une question transversale : éducative, éthique, anthropologique, psychique, économique, juridique et politique.
- Les enjeux d'une modélisation.

PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

ML-P11 3 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE CLINICIEN

► 25-26-27 novembre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600€ / INDIVIDUEL : 450 €

Les professionnels du secteur social, de l'éducatif peuvent être confrontés aux problématiques de radicalisation dans leur pratique sans toujours pouvoir trouver les éléments de compréhension nécessaires pour guider leur positionnement dans ce contexte délicat. En effet, la radicalisation résonne avec des enjeux difficiles, parfois sidérants, et la question de la légitimité apparaît parfois.

Explorer, sous-titrer le phénomène et les dispositifs en place permet de remettre en mouvement les mécanismes de pensée et revenir sur des réflexes professionnels, des postures déjà connues, de puiser dans les outils déjà acquis, et de les adapter à ce contexte particulier.

Il s'agit de permettre au professionnel d'explorer ses ressources et de compléter avec de nouveaux repères lui permettant de penser l'interaction dans ce contexte particulier.

OBJECTIFS

- Identifier les processus de radicalisation et comprendre les mécanismes qui les sous-tendent.
- Permettre de réfléchir à son positionnement en tant que professionnel, savoir communiquer et adapter sa posture.
- Détecter les indicateurs de basculement et procéder à un signalement.

PUBLIC

Travailleur social, acteur de terrain, enseignant...

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

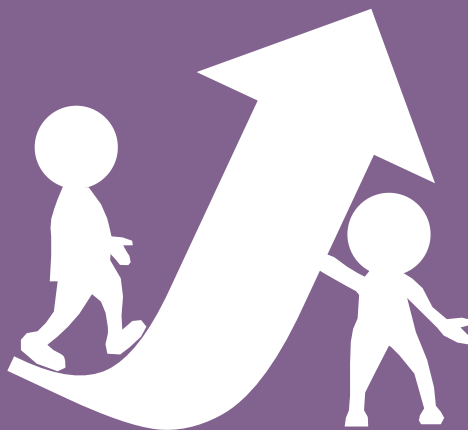
MÉTHODE

- Principe interactif.
- Apports théoriques et pratiques.
- Échanges d'expérience.
- Outil vidéo.
- Mises en situation.

CONTENU

- Définition des notions de radicalisation/fondamentalisme/djihadisme/terrorisme.
- Vulnérabilité adolescente et processus de radicalisation, ressorts psychiques et idéologiques.
- Propagande et recrutement.
- Les apports de la compréhension des phénomènes sectaires.
- Rappel sur la laïcité.
- La réponse publique : cadre juridique/action publique.
- Indicateurs de basculement dans la radicalisation : comment les penser ?
- Procédures d'alerte et de signalement.
- Réagir face à un discours radical.
- Le contre discours.

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES



SENSIBILISATION À L'APPROCHE SYSTÉMIQUE

ML-A01 2 JOURS / 14 HEURES

ANIMÉE PAR UN ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

► 19-20 mars 2020

► 19-20 novembre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 400 € / INDIVIDUEL : 300 €

OBJECTIFS

- Appréhender les concepts de l'approche systémique appliquée aux systèmes humains.
- Percevoir la communication en termes circulaires et d'interactions.
- Penser l'individu dans son contexte en se décentrant de ses propres représentations.

PUBLIC

Toute personne considérant la communication et la relation comme un élément important de son activité professionnelle : assistant social, éducateur, psychologue, délégué à la tutelle, TISF, puéricultrice, personnel des services administratifs, des secteurs psychiatriques et des équipes de soins.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Travail en petits groupes et en groupe plénier.
- Exercices, simulations à partir de l'expérience des participants.

CONTENU

- Histoire de la systémique : les acteurs, les découvertes, les principes...
- La théorie des systèmes : les lois, les places, l'homéostasie...
- Une théorie de la communication : les interactions, le contexte...
- La pensée circulaire.

REGARDS SYSTÉMIQUES : LES FONDEMENTS ET LES APPLICATIONS DE L'APPROCHE SYSTÉMIQUE

ML-A02 2+3 JOURS / 35 HEURES

ANIMÉE PAR UN INTERVENANT FORMÉ À L'APPROCHE INTERACTIONNELLE ET SYSTÉMIQUE - COMMUNICATION ET CHANGEMENT.

► 28-29 mai 2020 + 17-18-19 juin 2020

► 22-23 octobre 2020 + 25-26-27 novembre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 1000 € / INDIVIDUEL : 750 €

Formation directement accessible aux 3 derniers jours pour les personnes ayant déjà effectué la sensibilisation). Afin de mieux intégrer les apports de la systémique, le référent peut vous accompagner tout au long de la formation (tarif : 25 €/h).

OBJECTIFS

- Appréhender les concepts de l'approche systémique.
- Concevoir la communication non plus en terme de « sujet », mais en « interaction » et en « processus ».
- Penser l'individu et l'intervention du professionnel dans une écologie.

PUBLIC

Tout acteur social travaillant avec des personnes en relation d'aide : assistant social, éducateur, délégué à la Tutelle...

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Exercices, mises en situation, études de cas.
- Apports théoriques et travail en sous-groupes.

CONTENU

- Les fondements et les fondamentaux de la systémique.
- L'entretien et le questionnement systémique.
- Le travail avec la contrainte.
- Paradoxe et double contrainte.

Cette formation permet de s'inscrire directement à la 2^{ème} année de la formation longue systémique (voir page 85).

ABORDER L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PUBLICS EN GRANDE DIFFICULTÉ À L'AIDE DE L'OUTIL SYSTÉMIQUE

ML-A03 3 JOURS / 21 HEURES
ANIMÉE PAR UN ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

► 26-27-28 février 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600 € / INDIVIDUEL : 450 €

OBJECTIFS

- Développer une lecture systémique des situations d'insertion.
- Comprendre le mécanisme de délégation dans le travail de réseau, dans l'insertion locale.
- Se sensibiliser à l'utilisation du sociogénogramme pour comprendre les situations.
- Prendre en compte le travail de réseau dans le suivi des situations.

PUBLIC

Assistant social, référent RSA, intervenant associatif.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Travail en petits groupes et en groupe plénier.
- Exercices, simulations à partir de l'expérience des participants.

CONTENU

La problématique de l'insertion et des détresses multiples

- Intérêt du symptôme : sens et fonction de l'échec de la recherche d'emploi.
- Mise en place d'une pédagogie du détournement dans ces situations d'échec.
- Demandes et besoins : rendre possible l'équation.
- Dans l'assistanat, rendre aux usagers la possibilité du "donner".

L'accompagnement

- Comment recevoir et gérer la souffrance du bénéficiaire ?
- Comment gérer les conflits d'intérêts entre les usagers et les professionnels : sur le temps, les priorités, les moyens ?
- Comment mettre en place un contrôle soutenant et non excluant ?
- Co-construire le parcours d'insertion avec les usagers en détresse multiple.

Insertion et travail de réseau

- Mise en place du travail de relais.
- Comment faire circuler l'information concernant les usagers.
- Valoriser et évaluer le travail de relais auprès des institutions.

FORMATEURS EXPERTS

Tous nos formateurs ont une pratique de terrain en tant que psychologues cliniciens, psychologues du travail, psychanalystes, avocats, juristes, médiateurs familiaux, éducateurs de jeunes enfants, anthropologues, sociologues, consultants... Experts et praticiens, ils vivent sur le terrain les évolutions en cours du secteur social et médico-social et expérimentent les outils qu'ils proposent en formation.

SE POSITIONNER ET AGIR EFFICACEMENT FACE AUX CONFLITS ET VIOLENCES FAMILIALES : UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE DES VIOLENCES

ML-A04 3 JOURS / 21 HEURES
ANIMÉE PAR UN ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

► 07-08-09 octobre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600 € / INDIVIDUEL : 450 €

OBJECTIFS

- Appréhender la complexité des situations de violences.
- Contextualiser les violences dans leurs dimensions socio-culturelles.
- Savoir distinguer les aspects objectifs des aspects subjectifs.
- Repérer les différents niveaux de prise en charge des protagonistes.

PUBLIC

Professionnel du secteur social prenant en charge des familles.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théorico-cliniques.
- Analyse des expériences apportées par les participants.

CONTENU

- Les aspects multicontextuels, multidimensionnels et polysémiques des violences.
- Les causes de la violence conjugale : les différentes lectures explicatives.
- Le contexte relationnel : rôles et liens, interactions spécifiques du système conjugal.
- La maltraitance familiale et transgénérationnelle.
- La violence comme mode relationnel et communicationnel.
- Les conséquences sur l'exercice parental : les enfants témoins et victimes.
- Les différents niveaux d'accompagnement des victimes, des auteurs.
- L'intervention professionnelle en réseau.

ÉCOUTE ET AIDE À DISTANCE AU TÉLÉPHONE

ML-A05 4 JOURS / 28 HEURES

ANIMÉE PAR UNE FORMATEUR - CHARGÉ DE MISSION (ÉVALUATION DES ÉCOUTANTS DE LA TÉLÉPHONIE SOCIALE)

► 27-28-29-30 avril 2020

ENTREPRISE/OPCO : 800€ / INDIVIDUEL : 600 €

OBJECTIFS

- Savoir distinguer l'écoute et l'aide.
- Appréhender les spécificités et les enjeux de l'écoute.
- Appréhender la spécificité de la relation téléphonique et connaître les techniques de communication dédiées à l'entretien téléphonique.
- Appréhender la spécificité d'une pratique d'aide à distance au téléphone.
- Examiner l'impact de la gestion des émotions de l'appelant et de ses propres émotions.
- Apprendre à évoluer dans un cadre.

PUBLIC

Bénévole et salarié ayant une activité d'écoute ou d'aide au téléphone.
Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Partage des connaissances et des expériences des participants.

CONTENU

La spécificité de l'entretien téléphonique

- L'accueil.
- La communication au téléphone : le message verbal et non-verbal.
- La voix, l'évolution en cours d'entretien.
- L'utilisation de sa propre voix en fonction de la situation.
- Le temps, la durée de l'entretien, le début et la fin.

L'écoute de la demande

- L'écoute active avec reformulation, condition de la mise en confiance de l'interlocuteur, de la compréhension de la demande, de son évaluation.
- Les techniques de l'écoute active condition de la relation d'aide et de soutien : attitude empathique, non jugement, questions ouvertes...
- Les appels de personnalités difficiles, les appels injurieux, sexuels, muets, les scénarios : comment terminer.
- Le rappel des droits et des devoirs de l'appelant.
- Le rappel d'un interdit, de la loi, la formulation des limites.

L'écoutant

- Les motivations à vouloir écouter l'autre.
- Le transfert en situation téléphonique de compétences acquises ailleurs.
- La gestion de ses émotions pendant et après l'appel.
- L'impact des croyances, des pratiques, des émotions de l'appelant.
- Les désirs et les peurs du chargé d'accueil, de l'écoutant.
- Le ressourcement spontané ou institutionnalisé.

ÉCOUTE ET AIDE À DISTANCE SUR INTERNET

ML-A06 3 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN ÉCOUTANT DE TÉLÉPHONIE SOCIALE, UN JURISTE ET UN PSYCHOLOGUE

► 10-11-12 juin 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600 € / INDIVIDUEL : 450 €

OBJECTIFS

- Savoir distinguer l'écoute et l'aide.
- Appréhender les spécificités et les enjeux de l'écoute.
- Appréhender la spécificité d'une pratique d'aide à distance sur internet.
- Savoir évaluer l'urgence d'une situation exposée au travers de l'outil internet.
- Apprendre à évoluer dans un cadre.

PUBLIC

Bénévole et salarié ayant une activité d'écoute ou d'aide sur internet.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Partage des connaissances et des expériences des participants.

CONTENU

Approche théorique des pratiques numériques

- Inventaire des pratiques numériques chez les adolescents et les adultes.
- Impacts sur le développement et le rapport au monde Internet : un outil d'aide.

Internet : un outil d'aide

- Intérêt et limites de l'outil internet comme outil d'aide et d'assistance.

Aspects pratiques

- Modérer un forum d'entraide.
- Animer un ch@t (dynamique de groupes virtuels, rapidité et réactivité).
- Correspondre par mail avec des adolescents.

L'ÉCOUTE DANS LA RELATION D'AIDE

ML-A07 5 JOURS / 35 HEURES

ANIMÉE PAR UN CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE ET UN PSYCHOLOGUE CLINICIEN

► 17-18 septembre + 12-13-14 octobre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 1000 € / INDIVIDUEL : 750 €

OBJECTIFS

- Réfléchir sur la relation d'aide et sur ce que l'on y engage.
- Créer et mettre en place l'espace nécessaire à l'écoute de l'autre.
- Analyser ses attitudes et utiliser les techniques d'écoute.
- Apprendre à contenir et à mettre des limites.

PUBLIC

Professionnel de la relation d'aide : assistant social, éducateur, conseiller conjugal et familial, psychologue, personnel soignant...

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques et références aux techniques de communication.
- Travail en sous-groupes et en groupe plénier.
- Exercices, mises en situation, jeux de rôle.

CONTENU

La relation d'aide

- Son histoire et la clarification de son concept.
- Ses enjeux, ses objectifs, et ses limites.
- Le cadre, le rôle et la place de l'écouter.
- Les motivations de l'aidant.

L'entretien d'aide comme situation de communication

- Les lois générales et le schéma de la communication.
- La prise de conscience de la spécificité de la communication dans l'entretien d'aide.
- L'analyse des obstacles à la communication : les perceptions, les représentations...
- L'adaptation de la communication aux conditions de l'entretien.

L'écoute dans la relation d'aide

- Les enjeux de la situation d'écoute.
- Les obstacles à l'écoute.
- Le repérage des besoins et des ressources de l'utilisateur.
- Les positions de l'écouter.
- L'utilisation des différents niveaux de langage.
- L'écoute empathique ; la reformulation ; la congruence. Les techniques de questionnement.
- L'impact du temps et de l'espace sur la situation d'écoute.

La relation écoutant/écouté

- La responsabilité de chacun dans la situation d'écoute.
- La clarification de la demande d'aide.
- L'influence du langage verbal et non verbal sur la relation écoutant-écouté.
- L'identification, le transfert, le contre-transfert et la projection.
- La prise en compte des situations particulières : limitations intellectuelles, addictions...

PRÉJUGÉS, DISCRIMINATIONS ET HARCÈLEMENT

ML-A08 3 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR NATACHA WAKSMAN

Diplômée en sciences politiques, Master en affaires publiques européennes et internationales, médiatrice en entreprise et dans le milieu associatif, formatrice dans le cadre de la campagne du Conseil de l'Europe « Non à la Haine » (interventions auprès du réseau associatif belge et en milieu scolaire pour la prévention des préjugés et le renforcement du lien social) spécialisée en prévention des préjugés et discriminations et lutte contre les discours de haine en ligne.

► 08-09-10 décembre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600€ / INDIVIDUEL : 450 €

OBJECTIFS

- Maîtriser les concepts (identité, stéréotypes, préjugés, discriminations, harcèlement) et identifier les mécanismes à l'œuvre (y compris pour le cyber-harcèlement).
- Prendre conscience de ses propres stéréotypes et préjugés.
- Connaître les dispositifs légaux en matière de discrimination et de harcèlement.
- Disposer d'une boîte à outils de sensibilisation aux préjugés, discriminations et cas de harcèlement.

PUBLIC

Toute personne souhaitant, dans une perspective personnelle ou professionnelle, mieux appréhender les notions de préjugés, discriminations, harcèlement et se familiariser avec les outils de sensibilisation disponibles.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques et juridiques.
- Analyse de situations apportées par les participants.
- Exercices individuels et collectifs.
- Mises en situation.

CONTENU

Jour 1

- Accueil des participants.
- Faire connaissance et apprendre à se connaître.
- Attentes par rapport à la formation.
- Stéréotypes et préjugés : de quoi parle-t-on ?
- Identification des mécanismes sous-jacents aux préjugés.
- Comment faire avec les étiquettes ?

Jour 2

- Exercice collectif de sensibilisation aux représentations et discriminations.
- Analyse de situations apportées par les participants.
- Les effets sur soi de la discrimination : conséquences sur l'estime de soi, les prophéties auto-réalisatrices, la menace du stéréotype.
- Point de situation sur le dispositif juridique en matière de discrimination.
- Et l'identité dans tout ça ?

Jour 3

- Analyse de situations de harcèlement rapportées par les participants.
- Le bouc émissaire.
- Repérer les signes de cas de harcèlement.
- Apports théoriques et juridiques sur le harcèlement.
- Distinction harcèlement en ligne/hors ligne.
- Boîte à outils de lutte contre les discriminations et le harcèlement.

ACCUEILLIR, ORIENTER LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

ML-A09 3 JOURS / 21 HEURES ANIMÉE PAR UN JURISTE

► 28-29-30 janvier 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600 € / INDIVIDUEL : 450 €

OBJECTIFS

- Maîtriser les différentes typologies de l'accueil pour une personne désocialisée.
- Maîtriser les trajectoires de vie d'une personne en situation de précarité : notion d'intime, d'empathie.
- Appréhender les processus psychiques sur lesquels agir pour accueillir et orienter.
- Différencier les professionnels vers qui orienter les personnes.

PUBLIC

Professionnel du champ médico-social, bénévole du secteur associatif.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- À partir des expériences, des situations rapportées par les participants, réflexion collective, mises en situation, jeux de rôle, exercices.
- Apports informatifs ou théoriques.



DROIT DES USAGERS ET DISPOSITIFS D'AIDE ET DE PRÉVENTION

► Objectif

- Connaître les dispositifs légaux pour diversifier les orientations.

► Contenu

- De la charité à la solidarité.
- Prévenir la marginalité : du crédit au surendettement, l'expulsion.
- La protection des majeurs vulnérables (mandat de protection future, curatelle, tutelle).
- Face à la maladie mentale : lois du 5 juillet 2011 et du 27 septembre 2013 sur la réforme des soins en psychiatrie.

CONTENU

La précarité

- Clarification des notions de précarité et d'exclusion ; représentations personnelles et conséquences sur la relation avec la personne en situation de précarité.
- L'impact des situations de précarité sur l'individu et l'image de soi ; conséquences sur la difficulté à croire à une solution, à s'exprimer.
- Les difficultés que les personnes en précarité provoquent chez les professionnels.

La communication

- L'accueil, la disposition spatiale, la disposition d'esprit, aide et freins.
- La communication non verbale : l'observation et le décodage de la façon d'être.
- La communication verbale : les obstacles ; l'écoute active et la reformulation pour soutenir l'expression et explorer le système de références de l'interlocuteur ; le questionnement pertinent ; le « prêt » d'idées devant un blocage...
- L'habileté à se mettre sur le même canal de communication, le même niveau de langage que l'interlocuteur pour transmettre un message, faire une proposition.

La situation d'entretien et la gestion des émotions

- La recherche d'une solution acceptable pour l'interlocuteur.
- Le « bon » moment pour donner une information intégrable.
- La conclusion concrète de l'entretien validée par l'interlocuteur.
- La régulation des émotions de l'interlocuteur, de ses propres émotions et de ses résonances personnelles.
- La tolérance à l'échec, à la provocation...
- Les techniques au secours de la « bonne distance » à garder dans la relation.

L'orientation

- L'identification des réseaux de sociabilité des personnes.
- Le travail en partenariat ; les personnes complémentaires.

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN DEUIL

ML-A10 2X2 JOURS / 28 HEURES

ANIMÉE PAR UN THÉRAPEUTE FAMILIAL

► 18-19 mars + 22-23 avril 2020

ENTREPRISE/OPCO : 800 € / INDIVIDUEL : 600 €

OBJECTIFS

- Appréhender le processus de deuil comme un travail psychique nécessaire pour retrouver le goût à la vie.
- Connaître les fonctions des rites mortuaires pour accompagner le mort et sa famille.
- Connaître les principaux facteurs influant sur la résolution du deuil.

PUBLIC

Personnel soignant, travailleur social, psychologue, écoutant.
Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Études de cas et partage des expériences.
- Apports théoriques.

CONTENU

Le processus de deuil

- Les dimensions du processus de deuil.
- Les étapes du processus de deuil.

La rencontre des familles en deuil : la préparation du professionnel

- La prise en compte de son rapport à la perte, à la mort ; les croyances, les attitudes et comportements de son propre groupe culturel.
- Les résonances émotionnelles, les modes de défense, les répercussions en fonction de son propre vécu (expérience personnelle, compétence professionnelle).
- Le deuil compliqué ; le deuil anticipé ; le deuil à la suite d'une mort subite.

Les différents modes de prise en charge des personnes en deuil

- L'importance de la communication non verbale, le respect des silences, l'utilisation et l'interprétation appropriée du regard, des mimiques, de la distance, de la posture, du toucher, du ton, et du débit de la voix.
- La communication verbale, le reflet, la clarification, la validation, la confrontation, la révélation de soi.
- Les attitudes thérapeutiques, l'ouverture, l'accueil, l'écoute active, l'authenticité, la congruence, l'empathie.
- Le réseau d'aide et de soutien existant dans l'environnement social.
- L'accompagnement du mort et de la famille.
- Les fonctions des rites mortuaires, la reconnaissance de la réalité de la mort, le travail de deuil, le bilan de la relation avec le défunt, la transformation de l'absence physique en présence intérieure, l'extériorisation des sentiments, le sens philosophique, spirituel ou religieux de la mort de l'autre. L'apparition de nouveaux rites.
- Les principaux facteurs influant sur la résolution du deuil ; la nature du lien avec le défunt ; l'aptitude au deuil et ses facultés de résilience face à l'épreuve, les mécanismes d'adaptation utilisés ; les caractéristiques individuelles (âge, stade de développement, sexe, personnalité), la stabilité conjugale ; les circonstances du décès (longue maladie, diagnostic ou pronostic (in)connus, mort violente ou inattendue, suicide) ; la qualité du réseau social.

DIFFICULTÉS PSYCHOLOGIQUES, TRAUMATISME PSYCHIQUE : REPÉRER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES

ML-A11 2X2 JOURS / 28 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE CLINICIEN

► 14-15 mai + 04-05 juin 2020

► 15-16 octobre + 19-20 novembre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 800 € / INDIVIDUEL : 600 €

OBJECTIFS

- Développer ses connaissances autour des différents troubles psychiques existants.
- Acquérir des repères permettant d'identifier les difficultés psychologiques du public accueilli.
- Acquérir un vocabulaire et un relationnel plus adapté à ce public.
- Comprendre l'importance de travailler en équipe.
- Identifier les possibles et les limites de son action en tant que travailleur social.

PUBLIC

Professionnel confronté aux personnes en difficulté psychologique.
Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Discussions, échanges, mises en commun des expériences et du vécu des participants.
- Apports théoriques.
- Études de cas à partir des situations rapportées par les participants.
- Mises en situation relationnelle.

CONTENU

Le repérage des troubles psychologiques

- Le développement de la personnalité : les différentes étapes du normal au pathologique.
- Les caractéristiques des structures névrotiques, psychotiques et des états limites.
- Les mécanismes psychopathologiques sous-jacent.
- La clarification des notions : angoisse, décompensation, mécanisme de défense.
- Le délire, le comportement pervers.
- Le trauma, les pathologies traumatiques et leurs spécificités.

La gestion de la relation avec les personnes en difficultés psychologiques

- Le positionnement du professionnel face à une personne délirante, face à un comportement pervers.
- La gestion du passage à l'acte et du débordement psychique. La gestion des personnes dépressives et du risque suicidaire.
- L'accueil et l'orientation des personnes ayant subi un traumatisme psychique.
- L'orientation et la prise en charge dans le cadre d'un travail en réseau : dispositifs, acteurs, articulation entre le secteur sanitaire et social.

FORMATEURS EXPERTS

Tous nos formateurs ont une pratique de terrain en tant que psychologues cliniciens, psychologues du travail, psychanalystes, avocats, juristes, médiateurs familiaux, éducateurs de jeunes enfants, anthropologues, sociologues, consultants... Experts et praticiens, ils vivent sur le terrain les évolutions en cours du secteur social et médico-social et expérimentent les outils qu'ils proposent en formation.

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE ADULTE ATTEINTE D'UNE PATHOLOGIE SOMATIQUE GRAVE

ML-A12 3 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE CLINICIEN ET UN JURISTE

► 11-12-13 mai 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600€ / INDIVIDUEL : 450 €

OBJECTIFS

- Connaître les principaux mécanismes de défense en jeu dans la maladie grave chez le patient.
- Connaître les principaux mécanismes de défense en jeu chez le professionnel face à la maladie.

PUBLIC

Professionnel (médico, psycho, social) ou volontaire recevant et/ou accompagnant des personnes atteintes par une pathologie somatique grave. Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Présentation de situations cliniques.
- Échanges et partages d'expériences.

CONTENU

L'annonce de la maladie grave

- Effondrement psychique et mécanismes de défense en jeux chez le patient. Repérage des différentes étapes vécues psychiquement par le patient.
- Quelle est la place de l'angoisse de mort, dans la relation d'aide ?
- Différentes représentations culturelles de la maladie.
- Approche psychosomatique de la maladie grave.
- L'accompagnement des personnes en fin de vie.

Maladie grave, maladie chronique

- À l'heure des avancées thérapeutiques, comment accompagner des personnes souffrant d'une pathologie chronique ?
- La maladie chronique, un handicap ?

Accompagnement des professionnels

- Quel cadre particulier d'écoute peut être mis en place pour les patients ?
- Repérage des mécanismes de défense mis en place par les soignants / aidants confrontés à la maladie grave.
- Réflexions et échanges autour de situations.



RÉFORMES DES SOINS EN PSYCHIATRIE ET DROIT DES USAGERS

► Objectif

- Mieux connaître le cadre juridique pour mieux accompagner.

► Contenu

- La réforme des soins en psychiatrie, lois du 5 juillet 2011 et du 27 septembre 2013.
- Les droits des usagers en psychiatrie en pratique (loi du 4 mars 2002).

LES CONDUITES PROSTITUTIONNELLES CHEZ LES MINEURS : PROSTITUTION OCCASIONNELLE, MICHETONNAGE...

ML-A13 2 JOURS / 14 HEURES

NOUVEAU

ANIMÉE PAR UN ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

► 04-05 mai 2020

► 01-02 octobre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 400 € / INDIVIDUEL : 300 €

OBJECTIFS

- Comprendre l'évolution historique de la sexualité féminine en France.
- Connaître les différentes formes de prostitution et situations à risques prostitutionnelles chez les mineurs.
- Clarifier ses connaissances en matière de législation de la prostitution en France.
- Ajuster sa posture professionnelle auprès de mineurs victimes de prostitution.
- Accompagner les mineurs victimes et également les parents : institutions existantes.

PUBLIC

Toute personne du secteur éducatif et social en charge des conduites à risques chez les mineurs.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Présentations de situations.
- Projection de court métrage.
- Échanges et partages d'expériences.

CONTENU

- En matière d'histoire : « Les mauvaises filles au 19^{ème} et 20^{ème} siècle ».
- Définition et typologie de la prostitution des mineurs.
- Le proxénétisme.
- Le loverboy.
- Le michetonnage.
- La prostitution occasionnelle.
- Aspect juridique et légal.
- Les infractions sexuelles.
- Savoir reconnaître les signes.
- Enfant en situation de danger grave ou imminent ; enfant en danger ou risque de danger ; signalement sans délai ; CRIP.
- L'accompagnement psycho-éducatif.
- Les professionnels de santé : soins physiques et psychologiques.

LA MANIPULATION : LA COMPRENDRE ET MIEUX LA GÉRER

ML-A14 3 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE CLINICIEN

► 25-26-27 mars 2020

► 02-03-04 décembre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600€ / INDIVIDUEL : 450 €

OBJECTIFS

- Développer ses connaissances sur les personnalités borderline.
- Comprendre le sens du comportement manipulateur chez les personnalités borderline.
- Définir le pervers et la relation d'emprise.
- Appréhender les techniques relationnelles de contre-manipulation.

PUBLIC

Travailleur social, référent éducatif : tout professionnel amené à intervenir auprès de personnes pressenties comme étant dans un relationnel difficile.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Exposés théoriques.
- Travaux de réflexion en sous-groupes à partir de situations vécues et rapportées par les participants.
- Jeux de rôle avec utilisation de la vidéo.
- Réflexion interactive en groupe.
- Remise d'un document pédagogique.

CONTENU

Construction de la personnalité et système relationnel

- Le développement de la personnalité : les différentes étapes du normal au pathologique.
- La notion de structure et d'organisation psychique.
- Les mécanismes psychopathologiques spécifiques de l'organisation borderline : système relationnel prioritaire, type d'angoisse, mécanismes de défense.
- Les décompensations psychiques de type borderline : conduites addictives, psychopathies, perversions... : caractéristiques et mécanismes relationnels, troubles narcissiques et place de la manipulation.

Manipulation et relation d'emprise

- Les différentes formes que peut prendre la manipulation.
- La relation d'emprise : de la gentillesse au harcèlement, ses différentes facettes.
- Manipulation et emprise : savoir les repérer et en comprendre le sens au niveau de la relation duelle, dans un fonctionnement de groupe et au niveau institutionnel.

La gestion de la relation et le positionnement du professionnel

- Conduites à tenir (pièges à éviter, règles à observer) face aux comportements pervers, aux différentes tentatives de manipulations, aux attitudes d'emprise
- Auto-évaluation des attitudes du professionnel qui peuvent favoriser et / ou provoquer des systèmes relationnels de type manipulateur.
- Techniques de communication : les 3 niveaux de l'écoute active
- Techniques de gestion du stress et d'affirmation de soi : savoir reconnaître et poser ses limites, déjouer les pièges de l'affectif, prendre du recul, se repositionner dans sa fonction, exprimer un refus ferme sans blesser...
- La place et le rôle particulier du travail d'équipe dans la gestion de ces situations.

ENTRETIEN AVEC LES FAMILLES / ENTRETIEN AVEC LE COUPLE

ML-A15 3 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN INTERVENANT FORMÉ À L'APPROCHE INTERACTIONNELLE ET SYSTÉMIQUE - COMMUNICATION ET CHANGEMENT

► 16-17-18 décembre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600 € / INDIVIDUEL : 450 €

OBJECTIFS

- Mener une réflexion sur le rôle et les pratiques du professionnel dans sa mission de soutien auprès des parents ou du couple.
- Apprendre à identifier les compétences des parents.
- Réfléchir à l'apport des concepts systémiques.
- Savoir utiliser des techniques d'entretien appropriées.
- Observer et comprendre la famille comme système complexe et dynamique.
- Utiliser les processus interactionnels en respectant l'homéostasie familiale.

PUBLIC

Toute personne souhaitant développer sa pratique ou s'orienter dans l'accompagnement à la parentalité (accompagnement individuel, groupe de parents, couples...).
Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Analyse des expériences apportées par les participants.
- Mises en situation, jeux de rôle.

CONTENU

L'entretien duel (référents théoriques : T. Gordon, C. Rogers, P. Watzlawick)

- Les différents types d'entretien en fonction de l'objectif poursuivi
- Les référents théoriques, indications.
- La préparation de l'entretien, le cadre, le déroulement, les différentes séquences.
- L'impact de sa « carte du monde » dans la communication
- Le positionnement professionnel.
- La fonction, le rôle, la place de celui qui a la responsabilité de décider et mener un entretien.
- Les représentations, les valeurs, les modèles personnels concernant un individu, une famille, un couple.
- La gestion de ses émotions, de ses résonances personnelles au cours d'un entretien. Attitudes et techniques de base.
- La directivité, la non-directivité, quand les adopter.
- L'empathie, le seuil d'acceptation, quand comprendre n'est pas forcément être d'accord.
- La clarification du message par la reformulation, la synthèse, le questionnement pertinent.

L'entretien familial (référents théoriques : l'approche systémique)

- Les divers contextes d'un entretien familial.
- L'évaluation, l'orientation, le suivi.
- La préparation, le cadre, le déroulement.
- La sensibilisation au fonctionnement d'une famille.
- Les principaux concepts systémiques.
- Comment « faire alliance » avec la famille en étant empathique avec chacun de ses membres.
- Le recadrage positif.
- La pratique de questions circulaires.

L'ENTRETIEN AVEC L'ADOLESCENT

ML-A16 3 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE CLINICIEN

► 15-16-17 juin 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600 € / INDIVIDUEL : 450 €

NOUVELLE FORMULE

OBJECTIFS

- Identifier ce qui relève du processus adolescent.
- Savoir poser un cadre adapté.
- Identifier la demande.
- Repérer les spécificités de l'entretien propre à l'adolescent.

PUBLIC

Éducateur spécialisé, assistant de service social, psychologue, médecin, animateur, rééducateur (orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute...).

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques et cliniques.
- Mises en situation, travail en sous-groupes.

CONTENU

Le processus de développement à l'adolescence

- Remaniements physiques et psychiques.
- Une temporalité différente..

La notion de crise

- Crise identitaire
- La crise d'originalité juvénile.
- La question de soi et de l'image des autres.

Le cadre de l'entretien

- Le contexte de l'entretien (l'entretien d'aide, l'entretien clinique, l'entretien d'admission...).
- Comment instaurer un cadre sécurisant ? (durée, rythme, proximité physique, l'alliance avec l'adolescent).
- La notion de l'intime.
- La question de la souffrance psychique exprimée ou masquée.

Contenu et déroulement de l'entretien

- Processus psychologiques mobilisés au cours de l'entretien (résistances, silences, attaques, et d'autres entorses au cadre...).
- Attitudes/contre attitudes du professionnel ou le positionnement du professionnel.
- Discours manifeste/latent.
- Qu'est-ce qu'on transmet ? Qu'est-ce qu'on garde pour soi ?

Quelques spécificités d'un entretien aux dimensions psychopathologiques

- Conduites de l'agir.
- Problématiques dépressives.
- Problématique de la dépendance.
- Ne pas présupposer.

LA VISITE À DOMICILE

ML-A17 3 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ FORMÉ À LA THÉRAPIE FAMILIALE ET UN PHILOSOPHE - INTERVENANT FORMÉ AUX ÉCRITS

► 01-02-03 avril 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600€ / INDIVIDUEL : 450 €

OBJECTIFS

- Restituer la visite à domicile dans l'intervention auprès des familles.
- Connaître et utiliser les outils de la visite à domicile.
- Apprécier son implication personnelle et son engagement professionnel dans sa relation à la famille.
- Intervenir en complémentarité avec les différents systèmes institutionnels.
- Disposer d'une méthodologie de réflexion pour mieux penser et adapter ses pratiques.
- Connaître les principes éthiques qui fondent la visite à domicile.

PUBLIC

Professionnel du secteur sanitaire et social amené à réaliser des visites à domicile.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Exercices, jeux de rôle, mises en situation, études de cas.
- Apports théoriques, échanges d'expériences et analyse des situations rencontrées par les participants.

CONTENU

- Le cadre de la visite à domicile.
- Le travailleur social et la famille.
- Les « outils » de la visite à domicile.
- Les différentes phases de la visite à domicile.
- La co-intervention dans une recherche de complémentarité.
- Loi, morale, déontologie et éthique.
- Trois principes éthiques : autonomie, bienveillance et équité.
- Les enjeux humains dans la visite à domicile.
- Trois modalités de rencontre avec l'intimité.
- Quelle place pour chacun dans la visite à domicile ?
- Les stratégies d'évitement.

L'ARGENT, L'USAGER ET LE TRAVAILLEUR SOCIAL

ML-A18 3+2 JOURS / 35 HEURES ANIMÉE PAR UN CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE ET UN JURISTE

► 23-24-25 septembre 2020 + 01-02 octobre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 1000 € / INDIVIDUEL : 750 €

OBJECTIFS

- Cerner les dimensions du problème budgétaire, les pratiques et stratégies des usagers.
- S'approprier des outils d'intervention variés pour mieux accompagner les usagers.
- Développer ses compétences d'accompagnement autour de la problématique de l'argent.
- Connaître les dispositifs juridiques relatifs au patrimoine.

PUBLIC

Éducateur, conseiller en économie sociale et familiale, délégué à la tutelle, TISF...

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Exposés.
- Analyse de cas apportés par les participants.
- Jeux de rôle.
- Travaux de groupe.

CONTENU

La signification sociale, symbolique, affective de l'argent

- Approche psychosociologique, symbolique, historique, économique.
- La place de la société de consommation dans le rapport à l'argent.

Les pratiques du travailleur social

- Caractéristiques des publics accompagnés : leurs profils, les situations de précarité.
- Rôles et limites du travailleur social.
- La perception de la fonction par l'utilisateur.

CONTENU (SUITE)

L'accompagnement du changement chez l'utilisateur

- Se saisir de la demande, instaurer un climat de confiance.
- Élaboration du budget : l'étape du diagnostic, ses conséquences.
- Recherche d'une adaptation de la réponse.
- S'autoriser à affiner la demande par une évaluation de la situation dans sa globalité.
- Responsabiliser, orienter, accompagner le changement.
- L'utilisateur, acteur de son changement et de son projet : approche méthodologique, analyse de cas pratiques et adaptation des outils au public.

L'argent... sous toutes ses formes (et ses différentes distinctions)

- Le crédit, l'endettement, le surendettement.
- Les lois protégeant le consommateur (résiliation de contrat, de crédit...).

En cas de séparation, comment se partagent les dettes ?

- Concubinage, PACS, mariage.

Mieux connaître et comprendre les dispositifs pour mieux les proposer : les dispositifs administratifs et sociaux

- L'Accompagnement en Économie Sociale et Familiale (AESF).
- La mesure judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (AGBF).
- Étendue de la mission du délégué aux prestations familiales.
- Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP).
- AAH, ASAP, RSA...

Les dispositifs juridiques : la protection des majeurs

- La sauvegarde de justice : dans quels cas ? Ses conséquences.
- La curatelle : dans quels cas ? Ses conséquences.
- La tutelle : dans quels cas ? Ses conséquences.

Le travail en réseau

- Repérer les compétences de l'utilisateur, les personnes ressources au sein de l'entourage.
- Les différents partenaires.
- Les différentes orientations.

SENSIBILISATION AU PSYCHODRAME

ML-A19 3 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE CLINICIEN

► 24-25-26 février 2020 - ENTREPRISE/OPCO : 600 € / INDIVIDUEL : 450 €

OBJECTIFS

- Découvrir les théories et techniques de ce dispositif.
- Comprendre les indications adaptées.
- Se familiariser à la pratique du psychodrame.
- Pouvoir construire un projet de psychodrame au sein de l'institution.

PUBLIC

Tout professionnel en institution médico-sociale ou en psychiatrie intéressé par les dispositifs thérapeutiques à médiation théâtrale.
Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Jeux de rôles, études de cas et analyse des pratiques.

CONTENU

- Historique et fondements théoriques.
- Le cadre : rythme, espace de jeu, fonction du meneur de jeu, fonction des co-thérapeutes, avant-scènes, construction des scènes, commentaires d'après-jeux.
- Le dispositif : du psychodrame individuel, du psychodrame individuel en groupe, du psychodrame de groupe (une thérapie à médiation corporelle, la médiation du groupe, la figuration des conflits, l'interprétation dans le jeu, le transfert diffracté).
- Techniques et règles : du semblant, interdit du toucher, scansion, doublage, inversions de rôles...
- Effets thérapeutiques et évolution.
- Mises en jeu par le groupe de stagiaires : jeux de rôles par la technique du psychodrame.
- Ouvertures (le psychodrame de supervision, psychodrame et thérapie familiale...).
- Comment créer un dispositif thérapeutique psychodrame au sein d'une institution ?

SENSIBILISATION AU GÉNOGRAMME

ML-A20 2X2 JOURS / 28 HEURES

ANIMÉE PAR UN UN THÉRAPEUTE FAMILIAL

► 11-12 mai + 08-09 juin 2020

ENTREPRISE/OPCO : 800€ / INDIVIDUEL : 600€

OBJECTIFS

- Apprendre à dessiner un génogramme.
- Comprendre les interactions en jeu dans la lecture du génogramme.
- Créer les conditions favorables au recueil du génogramme en présence des membres de la famille : posture, conditions de l'entretien, question.
- Dessiner son propre génogramme.

PUBLIC

Professionnel en charge de familles.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Construction de génogrammes à partir de situations rapportées par les participants.
- Travail en groupe plénier, en petits groupes ou en individuel.
- Jeux de rôle.

CONTENU

Le contexte

- La famille perçue comme un système ; les principes qui régissent le système ; ce que ces principes modifient dans le regard porté sur une famille ou sur un individu par rapport à sa famille, à son contexte.
- La sensibilisation à la dimension transgénérationnelle dans l'histoire individuelle ou familiale, avec ses mécanismes de répétition ou de rupture.
- L'observation des interactions entre les membres du groupe familial pour une meilleure compréhension des règles de fonctionnement.

Le génogramme

- L'élaboration du génogramme : méthodes, signes, choix d'éléments.
- La visualisation permise par le génogramme facilitant le travail en commun et l'émergence de questionnements.
- Construction à minima de son propre génogramme.

LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL FACE AUX ADDICTIONS

ML-A21 2 JOURS / 14 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE CLINICIEN

► 02-03 juin 2020

ENTREPRISE/OPCO : 400 € / INDIVIDUEL : 300 €

OBJECTIFS

- Appréhender les liens entre structures psychiques et conduites addictives.
- Acquérir ou approfondir les connaissances liées aux différents produits psychoactifs et leurs effets.
- Connaître les différentes structures de soins relatives à la prise en charge de patients concernés par une ou des addictions.

PUBLIC

Tout professionnel (médico, psycho, social) ou volontaire, recevant et/ou accompagnant des personnes pouvant être concernées par une ou des addictions.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Présentation de situations cliniques.
- Échanges et partages d'expériences.

CONTENU

Addictions et dépendances

- Les addictions comportementales.
- Les addictions avec « produits ».
- Psychopathologie des addictions.
- Les apports des différentes théories quant à la question des addictions.
- Addiction et dépendance.
- De la notion de plaisir à celle de jouissance.

Addictions et santé

- Addictions et troubles psychiatriques.
- Addictions et pathologie somatiques graves.
- Produits psycho actifs et effets sur l'organisme.

Les professionnels face aux personnes concernées par une addiction

- La prise en compte des addictions dans l'accompagnement social et éducatif.
- De la notion de prévention à celle de réduction des risques.
- Les différentes structures spécialisées dans le soin des addictions.
- La question de l'orientation vers les soins.
- Réflexions et échanges autour de situations.

FORMATEURS EXPERTS

Tous nos formateurs ont une pratique de terrain en tant que psychologues cliniciens, psychologues du travail, psychanalystes, avocats, juristes, médiateurs familiaux, éducateurs de jeunes enfants, anthropologues, sociologues, consultants... Experts et praticiens, ils vivent sur le terrain les évolutions en cours du secteur social et médico-social et expérimentent les outils qu'ils proposent en formation.

OPTIMISER LE TEMPS

ML-A22 2X2 JOURS / 28 HEURES

ANIMÉE PAR UN COACH - DÉVELOPPEMENT PERSONNEL EN ENTREPRISE

► 01-02 octobre + 09-10 novembre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 800€ / INDIVIDUEL : 600 €

OBJECTIFS

- Évaluer et gérer son budget temps.
- Organiser son travail, hiérarchiser les tâches, définir ses priorités.
- Anticiper et reconnaître la « crise » pour éviter une situation d'urgence.
- Améliorer ses « outils » de gestion du temps.

PUBLIC

Toute personne soucieuse d'améliorer l'organisation de son travail.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- À partir des exemples et des expériences rapportées par les participants, analyse de situations et suggestion de modes d'organisation plus adéquats.
- Exercices, jeux de rôle.
- Apports informatifs.

CONTENU

Le travail et le temps

- La valeur-travail, la valeur-temps : leur histoire, leur actualité.
- La gestion de son temps propre, le temps des autres.
- Le miroir du chômage et de la précarité.
- Les causes de perte de temps.

Le stress et le travail

- Les causes du stress (internes/externes, dépendantes/indépendantes de notre volonté).
- Les conséquences psychologiques et physiques du stress et ses répercussions sur l'efficacité du travail.
- Les effets d'épuisement dus à la confrontation répétée aux difficultés d'un métier.
- Le sentiment d'impuissance, l'agitation, le débordement, le perfectionnisme, comme conséquences.

Les améliorations de l'organisation du temps de travail

- La suroccupation, réalité ou exutoire, nécessité externe ou besoin interne.
- La clarification des priorités professionnelles et des priorités de la fonction ; la hiérarchisation des tâches.
- L'affirmation de soi, de ses besoins, de ses limites ; savoir dire non.
- L'anticipation de « crises » pour éviter l'urgence et le stress.
- La collaboration, le partenariat, la délégation. Les relais bénéfiques aux clients et aux travailleurs sociaux.
- Les « outils » qui facilitent la communication et l'organisation. L'agenda, le planning du jour, de la semaine, du mois.

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS

ML-A23 3+2 JOURS / 35 HEURES

NOUVELLE FORMULE

ANIMÉE PAR UN PHILOSOPHE - INTERVENANT FORMÉ AUX ÉCRITS

► 04-05-06 mai + 04-05 juin 2020

ENTREPRISE/OPCO : 1000€ / INDIVIDUEL : 750 €

PRÉREQUIS

Afin d'accompagner individuellement chaque personne, les participants doivent apporter leurs écrits professionnels.

OBJECTIFS

- Transcrire objectivement un fait avec neutralité.
- Réaliser une synthèse et un compte-rendu, un récit éducatif.
- Inclure les attentes des usagers.

PUBLIC

Tout cadre et travailleur social souhaitant renforcer l'efficacité et la pertinence du contenu de sa communication écrite.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Échanges d'expériences et analyse des situations rencontrées.
- Travail en individuel à partir de documents apportés par les professionnels.

CONTENU

- Les différents écrits.
- Le cadre légal.
- La place de l'utilisateur dans les écrits.
- Définir les problématiques.
- Élaborer un plan adapté.
- La formulation des titres.
- Les techniques de prise de notes.
- L'écriture synthétique (récit éducatif, simplification des phrases).
- Adapter l'écrit au destinataire.

SUPERVISER DES ÉCRITS PROFESSIONNELS

ML-A24 3 JOURS / 21 HEURES

NOUVEAU

ANIMÉE PAR UN PHILOSOPHE - INTERVENANT FORMÉ AUX ÉCRITS

► 27-28-29 avril 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600 € / INDIVIDUEL : 450 €

OBJECTIFS

- Recadrer un écrit.
- Élaborer une trame souple adaptée aux différents écrits.
- Évaluer la pratique des professionnels à travers un écrit.
- Déployer des outils efficaces de communication pour les professionnels et pour les usagers.

PUBLIC

Chef de service, responsable d'équipe.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Échanges d'expériences et analyse des situations rencontrées par les professionnels.
- Travail en groupe sur une situation commune.
- Travail en individuel à partir de documents apportés par les professionnels.

CONTENU

- La responsabilité institutionnelle : la place de l'écrit.
- L'élaboration et la structuration d'une trame.
- La relecture critique des différents écrits professionnels.
- La correction et la validation des écrits.

FORMATEURS EXPERTS

Tous nos formateurs ont une pratique de terrain en tant que psychologues cliniciens, psychologues du travail, psychanalystes, avocats, juristes, médiateurs familiaux, éducateurs de jeunes enfants, anthropologues, sociologues, consultants... Experts et praticiens, ils vivent sur le terrain les évolutions en cours du secteur social et médico-social et expérimentent les outils qu'ils proposent en formation.

PROJET D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ : ÉLABORER ET RÉDIGER

ML-A25 2+3 JOURS / 35 HEURES

NOUVEAU

ANIMÉE PAR UN PHILOSOPHE - INTERVENANT FORMÉ AUX ÉCRITS

► 28-29 septembre + 19-20-21 octobre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 1000 € / INDIVIDUEL : 750 €

PRÉREQUIS

Afin d'accompagner individuellement chaque personne, les participants doivent apporter leurs écrits professionnels.

OBJECTIFS

- S'approprier la méthodologie d'élaboration de Projet d'Accompagnement Individualisé.
- Inclure les attentes et besoins des usagers.
- Définir clairement une problématique.
- Savoir rendre compte d'une évolution.

PUBLIC

Tout cadre et travailleur social souhaitant renforcer l'efficacité et la pertinence du contenu de sa communication écrite.
Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Accompagnement individuel à partir des documents apportés par les participants.
- Travail en groupe plénier ou en groupes de besoins.

CONTENU

- Recueillir les informations du quotidien.
- Méthodologie d'élaboration.
- Réaliser des écrits intermédiaires pour le projet individualisé.
- Écrire un rapport d'évolution.
- Faire évoluer la trame d'un écrit en fonction des besoins de la personne accompagnée.
- Rendre accessible le projet individualisé.
- Évaluer le projet individualisé en cours d'année et le réajuster.

SENSIBILISATION À LA MÉDIATION FAMILIALE

C-A26 2+3 JOURS / 35 HEURES

ANIMÉE PAR UN MÉDIATEUR FAMILIAL ET UN JURISTE

► 18-19 mai 2020 + 24-25-26 juin 2020

ENTREPRISE/OPCO : 1000 € / INDIVIDUEL : 750 €

NOUVELLE FORMULE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Repérer

- Repérer et comprendre ce qu'est la médiation familiale dans tous ses champs d'application.
- Découvrir le cadre d'intervention de la médiation familiale et ses limites.
- S'initier aux différents concepts de la médiation familiale.

Se positionner

- Se positionner professionnellement au regard de la médiation familiale.
- Connaître la spécificité de la médiation familiale et ses méthodes d'intervention.
- S'interroger sur la notion de famille.

Orienter

- Orienter vers la médiation familiale.

PUBLIC

Toute personne intervenant dans l'accompagnement à la personne : social, médico-social, association, bénévole.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports de contenus et de théories (code de déontologie, vidéos, ...).
- Travail en sous-groupes puis mise en commun en grand groupe.
- Analyse de situations apportées par les participants.

CONTENU

- Le cadre de la médiation familiale.
- La famille entendue dans toute sa diversité.
- Comprendre le conflit.
- Comment communiquer sans violence ?
- Comment intervient le médiateur familial ?
- Exploration de situation et/ou mises en situation.

ÉVALUATION EN FIN DE FORMATION

Le formateur en fin de journée vérifiera par un questionnaire la compréhension des différentes sections de la formation.



DROIT DE LA FAMILLE

► Objectif

- Appréhender les aspects juridiques de la famille.

► Contenu

- Les différentes unions : union libre, PACS, mariage.
- Les différentes séparations (ruptures, divorces) et incidences.
- L'autorité parentale.

CYCLE MÉDIATION GÉNÉRALISTE

C-A27 3+3+2 JOURS / 56 HEURES

ANIMÉE PAR UN MÉDIATEUR GÉNÉRALISTE, UN MÉDIATEUR FAMILIAL ET UN JURISTE

Cycle de 3 modules

MODULE 1

► 23-24-25 mars 2020

MODULE 2

► 20-21-22 avril 2020

MODULE 3

► 18-19 mai 2020

ENTREPRISE/OPCO - 3 MODULES : 1600 € / INDIVIDUEL : 1200 €

OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes qui amènent au conflit.
- Découvrir de nouvelles compétences à partir de ses attitudes face aux situations de conflit.
- Approcher le rôle et les techniques d'intervention du tiers médiateur.

PUBLIC

Toute personne souhaitant utiliser l'approche « médiation » dans un contexte autre que familial.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques sur la médiation.
- Jeux de rôle en sous-groupes sur la posture de médiateur.
- Mises en situation à partir de situations rencontrées par les participants.
- Mobilisation émotionnelle et corporelle par des exercices de communication.
- Présentation de supports pédagogiques sur la médiation.

MODULE 1

- De l'analyse du conflit au processus de médiation.
- La communication non violente et la place de tiers.

MODULE 2

- Valeurs et principes déontologiques.
- Le corps et l'émotion en médiation.
- La négociation raisonnée et le processus de médiation.



MODULE 3 : LE DROIT DE LA FAMILLE ET LA PROTECTION DE L'ENFANCE

- Les différentes unions : union libre, PACS, mariage.
- Les différentes séparations (ruptures, divorces) et incidences.
- L'autorité parentale.
- Les lois du 5 mars 2007 et du 14 mars 2016 : les changements.
- Distinction information préoccupante/signalement.

Retrouvez toutes nos formations sur notre site internet

<https://formations.epe-idf.com/>

L'ANIMATION DE GROUPES À MÉDIATION THÉRAPEUTIQUE AUPRÈS D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS

C-A28 3 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN PSYCHOLOGUE

► 21-22-23 septembre 2020 - ENTREPRISE/OPCO : 600€ / INDIVIDUEL : 450 €

OBJECTIFS

- Acquérir les repères nécessaires à la mise en place d'un groupe à médiation ayant une visée thérapeutique.
- Connaître le cadre des groupes à visée thérapeutique et leurs bases théoriques.
- Développer des aptitudes à conduire un dispositif de groupe à médiation ayant une visée thérapeutique pour des enfants ou adolescents, seul ou en co-animation.
- Savoir faire évoluer la dynamique d'un groupe à médiation ayant une visée thérapeutique.
- Savoir évaluer les besoins des enfants et adolescents en termes d'activités et les ressources d'une équipe pour y répondre.
- Acquérir une méthodologie pour mettre en place des activités, des ateliers ou des groupes thérapeutiques.
- Identifier les difficultés liées à l'animation d'activités en groupe et les conduites à tenir.
- S'initier à un savoir-faire technique, plus spécifique à certaines médiations.

PUBLIC

Tout professionnel en institution médico-sociale ou en psychiatrie intéressé par les groupes à médiation.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Échanges interactifs et mises en situation.
- Études de cas.
- Analyse des pratiques.

CONTENU

Réflexion sur le cadre groupal selon l'angle de la psychothérapie institutionnelle

- Les concepts majeurs : l'institutionnalisation, le transfert et le contre-transfert institutionnel, la « liberté de circulation » et l'analyse institutionnelle.
- Quel positionnement professionnel dans la sensibilisation au groupe ?
- Combiner l'abord éducatif, l'être ensemble et l'écoute de l'atmosphère institutionnelle.

Les objectifs, les intérêts et les limites des groupes à médiation ayant une visée thérapeutique

- Le groupe comme espace thérapeutique.
- L'intérêt du groupe thérapeutique à médiation.

Le groupe thérapeutique dans l'institution

- Le contexte institutionnel.
- L'influence d'un groupe sur le fonctionnement institutionnel.
- Le cadre du groupe et le cadre de l'institution.

Mettre en place un groupe à médiation : les préparatifs

- Le choix du dispositif de groupe.
- Les caractéristiques du dispositif de groupe : repères.
- Cadre institutionnel et caractéristiques du groupe : une cohérence nécessaire.
- Le travail avec les parents d'enfants et d'adolescents.

Les outils de l'animation d'un groupe à médiation thérapeutique

L'évolution du groupe à médiation et sa conduite

- Dans le fil du travail de groupe, accueil du vécu d'illusion groupale, accès à l'ambivalence affective.
- Les interventions de l'animateur.
- Cheminer vers la séparation.

ACCOMPAGNEMENT DE LA "PERTE D'AUTONOMIE D'UN PROCHE" ET CONFLITS FAMILIAUX : PSYCHOPATHOLOGIE DE LA PERSONNE AGÉE ET MÉDIATION FAMILIALE

C-A29 4 JOURS / 28 HEURES ANIMÉE PAR UN MÉDIATEUR FAMILIAL ET UN PSYCHOLOGUE

► 22-23-24-25 juin 2020

ENTREPRISE/OPCO : 800 € / INDIVIDUEL : 600 €

OBJECTIFS

- Appréhender la psychopathologie des personnes âgées, du vieillissement normal au vieillissement pathologique.
- Savoir articuler aux problématiques du vieillissement la question de la perte d'autonomie.
- Repérer les indicateurs de la souffrance psychique chez les personnes âgées.
- Être sensibilisé aux problématiques de l'accompagnement d'un proche vieillissant en perte d'autonomie, et aux retentissements psycho-affectifs sur l'aidant.
- Distinguer le conflit de fratrie et le conflit familial.
- Repérer les enjeux du conflit.
- Comprendre les mécanismes en jeu dans le conflit.
- Aborder les prises de décisions et leurs impacts sur la relation de fratrie, sur la relation familiale afin d'éviter les ruptures de liens.

PUBLIC

Médiateur familial, travailleur social.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Échanges autour des pratiques et des expériences des participants.
- Apports théoriques, psychologiques, psychanalytiques.
- Vignettes cliniques du formateur et étude de situations rapportées par les participants.
- Exercices ou mises en situation ou jeux de rôles.

CONTENU

La perte d'autonomie

- Évaluation de la perte d'autonomie par les professionnels (kinésithérapeute, neuropsychologue, psychologue, gériatre), tests psychométriques.
- La progression lente ou rapide de la perte d'autonomie, rupture, processus de deuil normal et pathologique.
- L'articulation de la perte d'autonomie brutale à la question traumatique.
- Syndrome post-traumatique.

L'accompagnement de la perte d'autonomie d'un proche vieillissant et les retentissements sur l'aidant

- Représentations culturelles de la relation aidant-aidé.
- Être aidant familial en France, les contours juridiques. La famille, l'objet secourable premier, qui contracte des devoirs et des obligations. L'époux, l'épouse, Article 212 du Code Civil, les descendants, Article 205 du Code Civil. La professionnalisation d'une occupation.
- Différents types d'accompagnement par l'aidant : l'hospitalisation à domicile, la mise en institution temporaire ou à long terme.
- Remaniements psychiques, réactivation de conflits, rivalité.
- Parentification.
- L'accompagnement d'un proche en perte d'autonomie : tentative de régler sa dette.
- Le huis clos : relation d'emprise face à la perte d'autonomie, processus défensif, vulnérabilité.
- L'épuisement : syndrome de l'aidant familial, isolement.

L'accompagnement psychologique des aidants familiaux

- L'absence de demande d'aide, quelles prises en charge ?

Médiation familiale et gérontologie

- Le conflit de fratrie et ses conséquences sur la relation avec la personne en situation de vulnérabilité.
- Le lien avec la connaissance et la reconnaissance des problématiques liées à l'âge et l'impact sur le processus de médiation familiale.
- Du conflit de fratrie aux prises de décisions.

ANALYSE DES PRATIQUES DES MÉDIATEURS FAMILIAUX DIPLÔMÉS D'ÉTAT - DÉBUTANTS ET CONFIRMÉS

PUBLIC DÉBUTANT

Professionnel nouvellement diplômé ou reprenant une activité en médiation familiale.

Vous débutez votre exercice comme médiateur familial, vous vous interrogez sur votre pratique déjà confirmée, sur les outils utilisés, vous souhaitez vous interroger entre pairs ?

C-A30-D 5 SÉANCES DE 5 HEURES / 13H-18H ANIMÉE PAR UN MÉDIATEUR FAMILIAL

► 20 janvier 2020 (la suite du calendrier sera fixée avec le groupe)

ENTREPRISE/OPCO : 1000 € / INDIVIDUEL : 750 €

PUBLIC CONFIRMÉ

Professionnel expérimenté.

Vous avez une pratique régulière de la médiation familiale et cela depuis plusieurs années, vous souhaitez vous interroger sur votre pratique, entre pairs ?

C-A30-C 5 SÉANCES DE 5 HEURES / 13H-18H ANIMÉE PAR UN MÉDIATEUR FAMILIAL

► 27 janvier 2020 (la suite du calendrier sera fixée avec le groupe)

ENTREPRISE/OPCO : 1000 € / INDIVIDUEL : 750 €

OBJECTIFS

- Développer des compétences à partir de l'expérience de sa pratique.
- Observer et confronter la diversité des pratiques dans un cadre collectif.
- Articuler les savoirs, les savoirs-faire, les savoirs-être et l'implication personnelle.

MÉTHODE

- Présentation de situation d'entretien de médiation familiale.
- Réflexion collective à partir de l'analyse des entretiens.
- Repérage des obstacles et prospection des stratégies possibles.
- Mises en situation.

Les séances d'analyse des pratiques sont animées par une équipe de médiateurs familiaux qualifiés, formateurs.

LE DROIT DES USAGERS AU REGARD DE LA LOI DU 4 MARS 2002

ML-A31 2 JOURS / 14 HEURES

ANIMÉE PAR UN JURISTE

► 27-28 mai 2020

ENTREPRISE/OPCO : 400 € / INDIVIDUEL : 300 €

NOUVEAU

OBJECTIFS

- Connaître la loi du 4 mars 2002.
- S'approprier les concepts pour les mettre en pratique.
- Comprendre son environnement juridique.
- Appréhender les différents enjeux pour limiter les risques.
- Identifier les différents enjeux.

PUBLIC

Professionnel du secteur social ou médico-social.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques et jurisprudentiels.
- Échanges d'expériences.
- Analyse de situations concrètes.
- Quiz juridique et QCM (entrée/sortie).

CONTENU

- De la théorie à la pratique : analyse des différents droits [de l'accès au dossier médical, au droit à la dignité ou à la confidentialité (secret professionnel et partage de l'information)].
- Focus : droit à la liberté de culte et laïcité.
- Les documents obligatoires (chartes, projet d'établissement, règlement de fonctionnement...).
- Les différentes instances représentatives (CRUQPC, conseil de vie sociale...).

LA RESPONSABILITÉ DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

ML-A32 2 JOURS / 14 HEURES

ANIMÉE PAR UN JURISTE

► 25-26 novembre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 400 € / INDIVIDUEL : 300 €

NOUVEAU

OBJECTIFS

- S'approprier les concepts pour les mettre en pratique.
- Cerner les différents mécanismes de responsabilité (civile, pénale, disciplinaire).
- Comprendre son environnement juridique.
- Appréhender les différents enjeux pour limiter les risques.
- Identifier les différents enjeux.

PUBLIC

Professionnel du secteur social ou médico-social.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques et jurisprudentiels.
- Échanges d'expériences.
- Analyse de situations concrètes.
- Quiz juridique.
- QCM (entrée/sortie).

CONTENU

- L'organisation juridictionnelle française.
- La responsabilité civile : dans quels cas ?
- La responsabilité pénale : dans quels cas ?
- La responsabilité disciplinaire : dans quels cas ?
- La responsabilité des fonctionnaires.

LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS EN PSYCHIATRIE

ML-A33 2 JOURS / 14 HEURES

NOUVEAU

ANIMÉE PAR UN JURISTE

► 21-22 octobre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 400€ / INDIVIDUEL : 300 €

OBJECTIFS

- S'approprier les concepts pour les mettre en pratique.
- Comprendre son environnement juridique.
- Appréhender les différents enjeux pour limiter les risques.
- Connaître la loi du 5 juillet 2011 et du 27 septembre 2013 (réforme des soins en psychiatrie).
- Identifier les différents enjeux.
- Se repérer au sein des différents dispositifs.

PUBLIC

Professionnel du secteur social ou médico-social.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques et jurisprudentiels.
- Échanges d'expériences.
- Analyse de situations concrètes.
- Quiz juridique et QCM (entrée/sortie).

CONTENU

- Analyse des lois du 5 juillet 2011 et du 27 septembre 2013 réformant les soins en psychiatrie.
- Les changements : introduction du juge de la liberté et de la détention pour les soins sans consentement.
- Les Soins Libres (SL), les Soins à la Demande d'un Tiers (SDT), les Soins à la Demande du Représentant de l'État (SDRE) : dans quels cas ?
- Droits des usagers en psychiatrie.

LES MAJEURS VULNÉRABLES ET LEUR PROTECTION

NOUVEAU

ML-A34 2 JOURS / 14 HEURES

ANIMÉE PAR UN JURISTE

► 28-29 septembre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 400€ / INDIVIDUEL : 300 €

OBJECTIFS

- S'approprier les concepts pour les mettre en pratique.
- Comprendre son environnement juridique.
- Identifier les différents enjeux.
- Connaître la loi du 5 mars 2007 et du 16 février 2015.

PUBLIC

Professionnel du secteur social ou médico-social.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques et jurisprudentiels.
- Échanges d'expériences.
- Analyse de situations concrètes.
- Quiz juridique.
- QCM (entrée/sortie).

CONTENU

- La protection des majeurs vulnérables.
- Le mandat de protection future (non judiciaire).
- La sauvegarde de justice.
- La curatelle.
- La tutelle.
- Incidences sur le quotidien.
- Curateur/tuteur : le rôle de chacun.
- Les actes que le « protégé » peut accomplir seul selon le régime de protection...

DROIT DE LA FAMILLE

ML-A35 3 JOURS / 21 HEURES

ANIMÉE PAR UN JURISTE

► 06-07-08 octobre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 600 € / INDIVIDUEL : 450 €

La famille est en constante évolution, le droit de la famille également. Les professionnels sont confrontés à une multitude de situations où s'imbriquent aspects juridiques, sociologiques, économiques et affectifs. Connaître le cadre de référence des textes législatifs et les dernières évolutions permet de clarifier les concepts, les valeurs et les articulations entre le sociétal et le législatif.

Ce stage sensibilise aux notions juridiques de base.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances juridiques.
- Connaître les notions clés du droit de la famille pour les appliquer à sa pratique.

PUBLIC

Professionnel intervenant auprès des familles.
Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Analyse de situations apportées par les participants.
- Analyse de documents.

CONTENU

Filiation et parenté, les fondements du droit de la famille

- Les notions de filiation et de parenté.
- Leur évolution au cours du temps : les dates-clefs, l'évolution législative et leurs effets sur le modèle familial.
- Les différentes modalités du lien familial : le couple et ses statuts ; les configurations familiales ; les trois types de filiation et les réformes en cours.

Les conséquences de l'établissement de la filiation

- Le nom : filiation et transmission; le dernier texte de loi : passage du nom patronymique au choix du nom de famille.
- L'autorité parentale : les différentes situations : parents unis, désunis, mariés, pacsés; de la conjugalité à la parentalité, évolution vers la coparentalité.

La réforme de l'autorité parentale : un accent sur les accords négociés des parents et la place de la médiation familiale

- L'obligation alimentaire : des parents vis-à-vis de leurs enfants; des enfants vis-à-vis de leurs parents.
- La succession : le principe d'égalité entre les enfants.

SENSIBILISATION AU DROIT DES ÉTRANGERS

ML-A36 2 JOURS / 14 HEURES

ANIMÉE PAR UN JURISTE

► 23-24 juin 2020

ENTREPRISE/OPCO : 400€ / INDIVIDUEL : 300 €

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances juridiques.
- Permettre aux professionnels de faire le lien entre le droit des étrangers et les droits de la personne (droits sociaux, autorité parentale).
- Connaître l'organisation juridictionnelle française et les différentes structures spécialisées pour mieux orienter les usagers.

PUBLIC

Professionnel du secteur sanitaire, éducatif ou social intervenant auprès des familles, médiateur familial, conseiller conjugal et familial, enseignant, bénévole.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Analyse de situations apportées par les participants.

CONTENU

Les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, les mesures d'éloignement

- Les visas, les titres de séjour ; les droits afférents.
- Le droit d'asile : les procédures, les instances décisionnaires.
- Les situations irrégulières ou les « sans-papiers ou déboutés ».
- Les mesures d'éloignement.
- Les arrêtés d'expulsion, les Interdictions de Territoire Français (ITF).

Le droit à la nationalité française

- Les différents modes d'acquisition de la nationalité française.
- La réintégration dans la nationalité française.
- Le droit des mineurs et la nationalité française.

Les incidences sur la vie quotidienne et le statut personnel

- La justice, les discriminations et les droits sociaux.
- Le droit de la famille.
- Le droit au mariage et au PACS, le regroupement familial et les familles polygames.

FORMATEURS EXPERTS

Tous nos formateurs ont une pratique de terrain en tant que psychologues cliniciens, psychologues du travail, psychanalystes, avocats, juristes, médiateurs familiaux, éducateurs de jeunes enfants, anthropologues, sociologues, consultants... Experts et praticiens, ils vivent sur le terrain les évolutions en cours du secteur social et médico-social et expérimentent les outils qu'ils proposent en formation.

LES RÉFORMES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE / LOI DE 2007 - ACTUALISATION

ML-A37 2 JOURS / 14 HEURES

ANIMÉE PAR UN JURISTE

► 28-29 avril 2020

ENTREPRISE/OPCO : 400€ / INDIVIDUEL : 300 €

OBJECTIFS

- Connaître la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance et du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant.
- Cerner les différents mécanismes de l'autorité parentale.
- Comprendre son environnement juridique.
- Savoir se repérer dans l'organisation de la protection de l'enfance.

PUBLIC

Professionnel en lien ou travaillant dans la protection de l'enfance.

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Échanges d'expériences.
- Analyse de situations concrètes.
- Quiz juridique.

CONTENU

- L'autorité parentale et ses conséquences.
- Les droits de l'enfant.
- La réforme de la protection de l'enfance : loi du 5 mars 2007.
- La loi du 14 mars 2016 : quels apports ?
- Les obligations de signalement.
- De l'enfant maltraité... au mineur en danger.
- La réorganisation des procédures de signalement.
- Questions ouvertes autour des différentes problématiques.

SECRET PROFESSIONNEL ET PARTAGE DE L'INFORMATION

ML-A38 2 JOURS / 14 HEURES

ANIMÉE PAR UN JURISTE

► 15-16 juin 2020

ENTREPRISE/OPCO : 400€ / INDIVIDUEL : 300 €

Avec la judiciarisation de notre société, le professionnel du secteur médico-social s'est vu confier de plus en plus de responsabilités et d'obligations. Comment s'y retrouver face à ce véritable arsenal et plus particulièrement sur la question du secret ? Quelles informations sont confidentielles ? Lesquelles peuvent, voire, doivent être partagées, et jusqu'à quel échelon (dans le service, entre deux institutions,...) ? L'outil juridique et une meilleure connaissance de l'esprit des lois contribuent à trouver un allié pour une meilleure pratique en ce domaine.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances sur la notion de secret professionnel.
- Connaître le cadre juridique du partage de l'information.
- Distinguer les différents mécanismes de responsabilité (disciplinaire, civile, pénale).

PUBLIC

Professionnel du secteur médico-social.
Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Quiz juridique.
- Échanges à partir du vécu des participants.
- Analyse de situations concrètes et interactives.

CONTENU

Du secret professionnel au partage de l'information

- La distinction droit de réserve / obligation de discrétion.
- Le secret professionnel, les personnes concernées, ce qu'il couvre...
- La sanction de son non respect. La levée du secret.
- L'obligation de signalement (réforme de la protection de l'enfance du 5 mars 2007) : signalement administratif, signalement judiciaire.

Les différents mécanismes de responsabilité du professionnel

Après avoir cerné le domaine du secret professionnel et celui du partage de l'information, comment évaluer les implications de situations complexes sur la posture du professionnel, de l'institution (qu'elle soit rattachée à l'administration ou non) et des tiers.

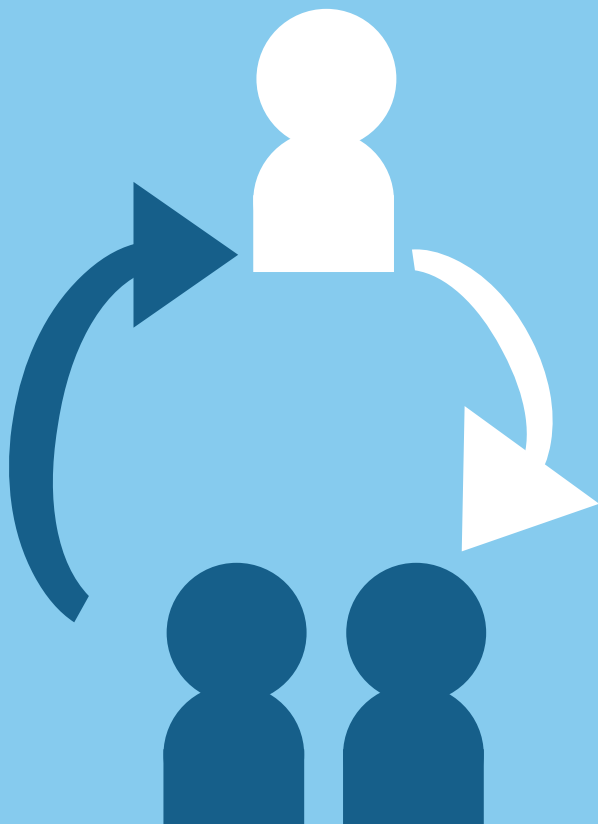
• **Du point de vue de la responsabilité de chacun :**

- ◊ Responsabilité civile, responsabilité pénale, responsabilité disciplinaire.
- ◊ La responsabilité de l'administration : distinction entre faute personnelle et faute de service, le cumul de responsabilité et l'action récursoire.

• **Du point de vue des outils à mettre en place :**

- ◊ Quel protocole mettre en place (et comment le construire) pour harmoniser les pratiques ?

LE MANAGEMENT À L'ÉPREUVE DU SOCIAL



PARCOURS DE FORMATION POUR LES MANAGERS DU SOCIAL, DE LA SANTÉ, DE L'ÉDUCATION ET DE L'INSERTION

MODULE DE 2 JOURS / 14 HEURES (VOIR PAGES SUIVANTES)

ENTREPRISE/OPCO : 450€ / INDIVIDUEL : 250 €



AUTO-ÉVALUATION

des acquis de la formation



DES MODULES TOURNÉS VERS LA PRATIQUE, AU PLUS PROCHE DE
VOS PROBLÉMATIQUES

LE CHOIX DU OU DES MODULES AU PLUS PRÈS DE VOS BESOINS

DE NOUVEAUX OUTILS PRATIQUES EN LIEN AVEC CERTAINS
COURANTS DE LA PSYCHOLOGIE

UNE FORMATION COURTE CONSTRUITE DANS LA RECHERCHE
D'UN JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE APPORTS THÉORIQUES, EXERCICES
PRATIQUES ET ÉTUDES DE CAS, SANS PRÉREQUIS



Parcours longs

Voir aussi :

page 83-84

ML-M01

METTRE L'INNOVATION SOCIALE SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

► 15-16 septembre 2020

- Définir et caractériser le concept d'innovation sociale.
- Élaborer et mettre en place un projet innovant socialement.
- Travailler ses propres représentations relatives au changement et à l'innovation pour gagner en efficacité dans son rôle de manager.
- Renforcer ses compétences relationnelles pour générer collaboration et créativité au sein de son équipe.

ML-M02

CONSTRUIRE UNE (NOUVELLE) COHÉSION D'ÉQUIPE : LE MANAGEMENT PARTICIPATIF

► 28-29 mai 2020

- Renforcer la cohésion d'équipe et la motivation en développant l'autonomie.
- Comprendre les leviers de motivation et le système de valeurs personnelles et professionnelles.
- Développer ses talents de communicant.
- Mettre en place un management participatif en développant des outils adaptés.

ML-M03

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

► 06-07 mai 2020

- Appréhender le changement en mode projet : élaborer un plan d'action global.
- Décrypter les effets du changement, prévenir et accompagner les phénomènes de résistance.
- Connaître ses propres limites et valeurs pour mieux s'adapter.
- Adopter la juste posture et la bonne distance tout au long du processus de changement.

ML-M04

DÉVELOPPER UNE ÉTHIQUE DE LA RELATION, POUR SOI ET LES AUTRES

► 29-30 juin 2020

- Définir son éthique personnelle : limites, valeurs et représentations.
- Analyser les facteurs favorisant la relation d'aide dans le travail social et adapter ses comportements.
- Accompagner son équipe dans le renforcement d'une relation éthique tournée vers les usagers.
- Répondre aux exigences du cadre institutionnel en respectant sa propre éthique.

ML-M05

LE MANAGER SPÉCIALISÉ DANS LE SOCIAL/L'INSERTION/L'ÉDUCATION ET LA SANTÉ

► 19-20 novembre 2020

- Étudier les différents types de management, définir son profil, ses forces et ses axes d'amélioration.
- Mieux définir les besoins et exigences des quatre secteurs pour cerner les spécificités du manager.
- Partager sa pratique pour affiner sa posture et son éthique.
- Découvrir des outils concrets pour mettre en place un management spécialisé.

LES OUTILS DU MANAGEMENT

ML-M06

PRENDRE SA PLACE DE RESPONSABLE D'ÉQUIPE

► 30-31 mars 2020

- Définir le concept de responsable/de meneur d'équipe.
- Connaître ses forces, valeurs et limites dans l'exercice de son métier et de ses fonctions.
- Renforcer sa confiance et son estime de soi.
- Construire ou renforcer une attitude bienveillante et positive dans sa communication.

ML-M07

METTRE LES OUTILS DE L'APPROCHE SYSTÉMIQUE AU SERVICE DU MANAGER

► 12-13 novembre 2020

- Acquérir des outils systémiques de management.
- Être plus confortable dans son positionnement d'encadrement d'une équipe.
- Avoir réfléchi et enrichi sa pratique de management.

ML-M08

CONDUIRE UN PROJET

► 02-03 juin 2020

- Élaborer une problématique pertinente au regard d'un besoin en interne, d'une commande politique ou d'une obligation légale.
- Construire des objectifs et définir des actions opérationnelles grâce à un management persuasif ou participatif.
- Établir un plan d'action cohérent, structuré et dans le temps.
- Déterminer au moins les trois principaux indicateurs de l'évaluation du projet.

ML-M09

GÉNÉRER DE LA MOTIVATION, POUR SOI ET SON ÉQUIPE

► 28-29 septembre 2020

- Maîtriser le concept de motivation en entreprise.
- Cultiver son tempérament de meneur d'hommes.

- Connaître et utiliser avec bienveillance les différents facteurs et leviers de motivation.
- Traiter les problématiques de démotivation individuelle et collective.

ML-M10

DÉVELOPPER UNE COMMUNICATION EFFICACE ET BIENVEILLANTE

► 28-29 mai 2020

- Se connaître en tant que communicant : forces, valeurs, limites.
- Définir un style de communication éthique et acceptable, favorisant le bien-être et l'efficacité.
- S'appuyer sur de nouveaux outils : l'intelligence émotionnelle et la communication positive.
- Optimiser sa posture dans la prise de parole en public.

ML-M11

LA DÉMARCHE QUALITÉ DANS LE CADRE DE LA LOI DU 2 JANVIER 2002

► 01-02 juillet 2020

- Identifier l'objectif central de la loi du 2 janvier 2002 et les cultures professionnelles qu'il interroge.
- Illustrer les sept outils spécifiques qui incarnent la démarche qualité par les bénéfices qu'ils apportent à chaque acteur dans l'établissement.
- Distinguer les deux types d'évaluation de la qualité et leurs attendus spécifiques.

ML-M12

POSITIONNEMENT DU MANAGER DANS UN CADRE DE TRAVAIL SOUMIS À LA DÉONTOLOGIE

► 29-30 avril 2020

- Redéfinir les notions d'éthique et de déontologie.
- Définir sa posture, ses limites, ses obligations et ses devoirs propres à un poste et un statut.
- Cerner les exigences d'un cadre de travail soumis à la déontologie.
- Trouver le bon positionnement entre éthique personnelle et cadre institutionnel.

LE MANAGER CONFRONTÉ AUX CONFLITS, À L'AGRESSIVITÉ, À L'ÉPUISEMENT

ML-M13 DIRIGEANTS ET MANAGERS : FAIRE AVEC LE CONFLIT

► 23-24 avril 2020

- Détecter et analyser les situations porteuses de tensions relationnelles.
- Appréhender le conflit autrement : accepter son « utilité ».
- Ajuster son management suivant les acteurs et les situations conflictuelles (hiérarchique, fonctionnel, subordonné, pair, équipe, représentants du personnel).
- Adapter sa posture de manager face au conflit : négociateur, arbitre, conciliateur ou médiateur.
- Prévenir les conflits organisationnels liés aux changements et aux projets.

ML-M14 GÉRER L'AGRESSIVITÉ ET LA VIOLENCE

► 24-25 septembre 2020

- Prévenir les situations d'agressivité et de violence.
- Apprendre à réagir face à un individu ou une situation violent(e) en utilisant des outils concrets.
- Adopter une position de manager responsable et bienveillant face à un(e) salarié(e) ou groupe de salariés ayant été confronté(e)s à une situation de violence.
- Se protéger en tant que manager humain.
- Savoir utiliser des outils de médiation concrets.

ML-M15 PRÉVENIR ET GÉRER L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

► 19-20 mars 2020

- Comprendre ce qu'est l'épuisement professionnel et ce qu'il n'est pas.
- Comprendre les mécanismes psychologiques en lien avec le processus d'épuisement professionnel.
- Accompagner le salarié en souffrance : prendre en compte l'épuisement, le soutenir dans la préparation de son avenir professionnel, au sein de l'entreprise (réaménagement) ou en dehors s'il le souhaite, faire le lien efficacement entre sa hiérarchie, le salarié et les services ressources, orienter si nécessaire (vers l'externe : soin, accompagnements, bilan de compétences, formations, ...).
- Mieux se connaître pour se protéger du syndrome d'épuisement professionnel.

ML-M16 GÉRER SON STRESS ET CELUI DE SON ÉQUIPE

► 19-20 octobre 2020

- Comprendre et analyser le mécanisme du stress.
- Découvrir de nouveaux outils de gestion du stress.
- Reconnaître, accepter et gérer ses émotions et celles des autres : introduction au concept d'intelligence émotionnelle.
- Adopter la bonne posture pour accompagner un salarié ou son équipe dans un pic de stress.

ML-M17 LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) APPROCHE THÉORIQUE, CADRE LÉGAL, POSTURE

► 01-02 juillet 2020

- Développer des connaissances théoriques pertinentes : constats, repères, historique, définition.
- Découvrir les outils de prévention et d'évaluation des RPS.
- Connaître les obligations et devoirs du manager dans la gestion des RPS, développer sa propre éthique.
- Explorer certains apports théoriques et pratiques de la psychologie pour bénéficier de nouvelles clés de compréhension.



Voir aussi :

Parcours manager - formations longues
page 83-84

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DES CADRES

NOUVELLE FORMULE

Bénéficiez, dans nos locaux, d'un espace d'échanges où la parole est libre et la confidentialité respectée pour parler de vos pratiques professionnelles et développer de nouvelles compétences managériales.

Ce dispositif est animé par des spécialistes du management.

À travers le partage des situations professionnelles vécues, ces ateliers aident à la prise de distance. À partir d'un cas réel tiré de son expérience professionnelle, chacun élabore avec le groupe des hypothèses sur la situation et les actions menées ou à mener.

Il en ressort un regard neuf sur les situations et une nouvelle façon de les aborder.

ML-M18 6 SÉANCES DE 3,5 HEURES (FORMULE 1/2 JOURNÉE DE 13H30 À 17H)

ENTREPRISE/OPCO : 3 500 €

ML-M19 6 SÉANCES DE 7 HEURES (FORMULE JOURNÉE DE 9H À 17H)

ENTREPRISE/OPCO : 7 000 €

OBJECTIFS

- Favoriser la transversalité au sein d'une structure ou d'un réseau et instaurer de manière régulière l'échange des bonnes pratiques.
- Soutenir et stimuler les managers lors de changements institutionnels impactant l'ensemble des équipes.
- Prévenir les risques psychosociaux par une prise de distance sur les situations et la recherche de solutions nouvelles.

PUBLIC

Dirigeant, chef de service, responsable d'équipe...

Prérequis pour suivre cette formation : aucun.

CONTENU

Ces ateliers constituent des vecteurs de changement. Ils ont pour objectifs :

- De travailler sur son implication personnelle dans les situations professionnelles.
- De développer ses compétences managériales et relationnelles.
- D'élaborer de nouvelles pistes d'action pour ses projets professionnels.

SÉMINAIRES ET JOURNÉES D'ÉTUDE



**BÉNÉFICIEZ AU SEIN DE GROUPES CONSTITUÉS DE PARTICIPANTS
PROVENANT D'INSTITUTIONS DIFFÉRENTES :**



D'APPORTS THÉORIQUES ACTUALISÉS ISSUS DE
DIFFÉRENTS CHAMPS DISCIPLINAIRES.

DE MISES EN PERSPECTIVE ÉTHIQUES OU
PHILOSOPHIQUES NOUVELLES SUR LES SITUATIONS ET
LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES.

D'UNE CONFRONTATION DES IDÉES ET D'UNE OUVERTURE
SUR D'AUTRES PRATIQUES.

Renseignements et inscriptions :



Marie-Laure Compper

☎ 01 44 93 44 74

✉ seminaires-epe@epe-idf.com

Oméga BROCHARD

☎ 01 44 93 44 67



Lieu :

**5, impasse Bon Secours
75011 Paris**

SÉMINAIRE " RÉFLEXION AUTOUR DU TRAVAIL SOCIAL "

ML S01 5 X 2H30 / 18H30-21H

► 26 mars - 30 avril - 28 mai - 25 juin - 02 juillet 2020

TARIF : 80 € / SÉANCE

60 € la séance dans le cadre d'une inscription à l'ensemble du cycle.

Les travailleurs sociaux sont amenés dans leur pratique à utiliser différentes techniques d'approche des situations issues de différents champs théoriques (psychanalyse, psychologie clinique, approche systémique...). Cependant, cela n'est pas suffisant et nous leur proposons, au travers de ce séminaire, de penser autrement l'accompagnement social et éducatif. Dans un contexte où les mutations sociales sont nombreuses et les logiques de rationalisation des tâches, de gestion financière et d'évaluation orientent l'action sociale et brouillent les identités et postures professionnelles, **il s'avère plus que jamais nécessaire d'interroger le sens du travail social ; c'est à dire comprendre et penser les pratiques, appréhender leur dimension éthique et analyser les politiques institutionnelles et sociales. Il s'agit d'une démarche indispensable pour accompagner des travailleurs sociaux. Au-delà du « comment faire ? » (de ses outils et techniques prêts à l'emploi) et au-delà des prêts à penser, subsiste encore, fort heureusement, une lueur de résistance dans la pensée du « pourquoi faire ? », du « pour qui faire ? » et du « contre qui ? ».**

Séminaire animé par M. Hugo ANCAROLA

Philosophe et formateur à l'EPE-IDF

26 mars 2020

#1 LE SENS DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

30 avril 2020

#2 ÉTHIQUE DE LA RELATION PROFESSIONNELLE

28 mai 2020

#3 POLITIQUES INSTITUTIONNELLES ET SOCIALES

25 juin 2020

#4 LE TRAVAIL SOCIAL FACE AUX VIOLENCES

02 juillet 2020

#5 UTOPIES ET UCHRONIES DANS LE TRAVAIL SOCIAL

SÉMINAIRE " LES OUTILS NUMÉRIQUES "

ML S02 5 X 2H30 / 18H30-21H

TARIF : 80€ / SÉANCE

60 € la séance dans le cadre d'une inscription à l'ensemble du cycle.

Être informé des différentes ressources et des dangers potentiels liés aux usages des jeux vidéo, des réseaux sociaux et d'internet.
Aider le professionnel à penser l'accompagnement qu'il peut fournir auprès des usagers, qu'ils soient parent ou jeune.
Communiquer autrement autour des « écrans » et ne pas diaboliser leurs usages.

Séminaire animé par M. Thomas ROHMER

Fondateur de l'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique.

 bservatoire de la Parentalité
& de l'Éducation Numérique

<https://www.open-asso.org>

Les dates vous seront communiquées ultérieurement. Suivez-nous sur nos réseaux sociaux et notre site internet : <https://formations.epe-idf.com/>

Février 2020

#1 RÉSEAUX SOCIAUX ET SOCIALISATION SUR INTERNET

Comment les enfants interagissent-ils à l'ère 2.0 ?

Mars 2020

#2 NOUVEAUX CODES DE SÉDUCTION ET PORNOGRAPHIE À L'ÈRE 2.0

Comment accompagner nos enfants au milieu de toutes ces influences ?

Avril 2020

#3 SANTÉ ET NUMÉRIQUE

Quels sont les risques sanitaires pour les enfants dans les univers numériques ?

Mai 2020

#4 RADICALISATION EN LIGNE ET DÉRIVES SECTAIRES

Quelles sont les stratégies d'embrigadement des enfants et comment les protéger ?

Juin 2020

#5 ADDICTION AUX JEUX VIDÉO ; MYTHE OU RÉALITÉ ?

Les jeux vidéos sont-ils bénéfiques pour les enfants ?

SÉMINAIRE " RÉFLEXION AUTOUR DE LA PARENTALITÉ : L'ÉDUCATION, L'AUTORITÉ, LA RESPONSABILITÉ "

ML S03 4 X 2H30 / 18H30-21H

► 25 septembre - 23 octobre - 27 novembre - 11 décembre 2020

TARIF : 80€ / SÉANCE

60 € la séance dans le cadre d'une inscription à l'ensemble du cycle.

Pour penser la parentalité autrement que par la psychanalyse, la sociologie ou le droit, l'approche philosophique vous invite à une mise à distance du « être parent » afin de réfléchir et créer des outils adaptés au « faire parent ». En outre, si les modèles familiaux évoluent et sont divers, l'autorité, la responsabilité et la place des enfants dans l'éducation restent encore et toujours à questionner. Dès lors, nous vous proposons également au travers de ce séminaire d'interroger les enjeux sociétaux, politiques et humains de la parentalité.

Séminaire animé par M. Hugo ANCAROLA

Philosophe et formateur à l'EPE-IDF.

25 septembre 2020

#1 QU'EST-CE QUE LA PARENTALITÉ ?

- Être parent, ça s'apprend ?
- Parentalité et familles.

23 octobre 2020

#2 QU'EST-CE QUE L'ÉDUCATION ?

- Éduquer pour domestiquer ou pour affranchir ?
- L'éducation à la philosophie des enfants.
- Éduquer à la responsabilité, à l'autorité ?

27 novembre 2020

#3 QU'EST-CE QUE L'AUTORITÉ ?

- Quelle légitimité pour l'autorité ?
- L'autorité a-t-elle disparue ?
- Quelle liberté dans la relation d'autorité éducative et sociale ?

11 décembre 2020

#4 LES CONCEPTIONS DE LA RESPONSABILITÉ (HISTORIQUES, JURIDIQUES)

- De quoi, de qui sommes-nous responsables ?
- La faute, l'erreur, la culpabilité.
- Le respect de l'irresponsabilité.

JOURNÉE D'ÉTUDE " APPROCHE PHILOSOPHIQUE DE LA RADICALISATION "

ML JE01 11 JUIN 2020 / 10H - 17H

ENTREPRISE/OPCO : 180€ / INDIVIDUEL : 120 €

Les professionnels du secteur social, de l'éducatif peuvent être confrontés aux problématiques de radicalisation dans leur pratique sans toujours pouvoir trouver les éléments de compréhension nécessaires pour guider leur positionnement dans ce contexte délicat. En effet, la radicalisation résonne avec des enjeux difficiles, parfois sidérants, et la question de la légitimité apparaît parfois. Il s'agit de permettre aux professionnels de penser autrement ces problématiques.

Journée d'étude animée par M. Hugo ANCAROLA

Philosophe et formateur à l'EPE-IDF.

11 juin 2020

#1 LES PRINCIPES, LES PRATIQUES DE LA LAÏCITÉ ET DES RELIGIONS

#2 QU'EST-CE QUE L'INTERPRÉTATION RELIGIEUSE ?

#3 QU'EST-CE QUE L'INTÉGRISME ?

MÉTHODE

- Discussion horizontale, argumentée.
- Échanges d'expériences et analyse des situations rencontrées par les participants.

CONTENU

- Comprendre et assimiler la laïcité dans une pratique professionnelle.
- S'initier à l'herméneutique des religions.
- Savoir gérer le fait religieux dans sa pratique professionnelle.

JOURNÉE D'ÉTUDE " L'ÉTHIQUE DU TRAVAIL SOCIAL "

ML JE02 07 MAI 2020 / 10H - 17H

ENTREPRISE/OPCO : 200€ / INDIVIDUEL : 150 €

Les mutations inédites qui traversent le travail social interrogent les professionnels sur le sens de leur action et sur leur engagement.

Penser le travail social sous le prisme de l'éthique nous permettra de mettre en lumière les enjeux de ces mutations pour nourrir une réflexion sur les valeurs du travail social et si possible de dégager des horizons de sens ajustés, en termes de marges de manœuvre, de défis, de valeurs à défendre.

Journée d'étude animée par M. Guirec LABBÉ

Responsable du Réseau Clinique du Travail Social (RCTS), philosophe et formateur spécialiste des questions éthiques dans le travail social,

MÉTHODE

- Discussion horizontale, argumentée.
- Échanges d'expériences.

OBJECTIFS

- Identifier la dimension éthique inhérente à sa pratique professionnelle.
- Identifier la différence entre éthique, morale et déontologie.
- Repérer les tensions et articulations entre les valeurs historiques du travail social et les mutations qui le traversent.
- Comprendre les enjeux éthiques de la relation avec l'autre en souffrance, en intégrant les enjeux du vivre ensemble de l'institution.

A partir de ces objectifs, nous allons tenter de répondre aux questions suivantes :

- Comment, en effet, le travail social compose-t-il avec le réel du monde contemporain ?
- Qu'est-ce qui, aujourd'hui, peut faire boussole pour les travailleurs sociaux ?



+ DE 46 ANS D'EXPERTISE DANS LE SECTEUR SOCIAL ET ÉDUCATIF

UNE ASSURANCE DE QUALITÉ AVEC LA QUALIFICATION OPQF

DES CONTENUS DE FORMATION EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES LIÉES AUX TRANSFORMATIONS DE L'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

PARCOURS DE FORMATION POUR LES MANAGERS DANS LE SOCIAL, LA SANTÉ, L'ÉDUCATION ET L'INSERTION

PARCOURS MANAGER DÉBUTANT **ML-LMD**

5 MODULES DE 2 JOURS et possibilité d'ajouter jusqu'à 3 modules optionnels de 2 jours (à choisir parmi l'offre de formations courtes)

PARCOURS « CLASSIQUE »

ENTREPRISE/OPCO : 2 000 € - INDIVIDUEL : 1 000 €

► Le module optionnel de 2 jours

ENTREPRISE/OPCO : 450 € - INDIVIDUEL : 250 €

PARCOURS PERSONNALISÉ*

ENTREPRISE/OPCO : 2 850 € - INDIVIDUEL : 1 850 €

PARCOURS MANAGER CONFIRMÉ **ML-LMC**

3 MODULES DE 2 JOURS et possibilité d'ajouter jusqu'à 3 modules optionnels de 2 jours (à choisir parmi l'offre de formations courtes)

PARCOURS « CLASSIQUE »

ENTREPRISE/OPCO : 1200 € - INDIVIDUEL : 600 €

► Le module optionnel de 2 jours

ENTREPRISE/OPCO : 450 € - INDIVIDUEL : 250 €

PARCOURS PERSONNALISÉ*

ENTREPRISE/OPCO : 1710 € - INDIVIDUEL : 1100 €

** Le parcours personnalisé vous permet de :*

- Bénéficier d'un accompagnement pendant la formation avec un guidant.
- Bénéficier d'un accompagnement après la formation à raison d'une rencontre mensuelle d'1h30 pendant 6 mois.

En choisissant le parcours personnalisé, vous avez également la possibilité d'intégrer le dispositif d'analyse des pratiques des cadres issus d'institutions différentes proposé par EPE FORMATION.

PARCOURS DE FORMATION POUR LES MANAGERS DANS LE SOCIAL, LA SANTÉ, L'ÉDUCATION ET L'INSERTION

PARCOURS MANAGER DÉBUTANT ML-LMD

ML-M06

Prendre sa place de responsable d'équipe.

► 30-31 mars 2020

ML-M12

Positionnement du manager dans un cadre soumis à la déontologie.

► 29-30 avril 2020

ML-M02

Construire une nouvelle cohésion d'équipe : le management participatif.

► 28-29 mai 2020

ML-M08

Conduire un projet.

► 02-03 juin 2020

ML-M17

Les risques psychosociaux (approche théorique, cadre légal, posture).

► 01-02 juillet 2020

En option, 3 modules supplémentaires parmi :

ML-M14

Gérer l'agressivité et la violence.

► 16-17 septembre 2019

► 24-25 septembre 2020

ML-M09

Générer de la motivation pour soi et son équipe.

► 23-24 septembre 2019

► 28-29 septembre 2020

ML-M16

Gérer son stress et celui de son équipe.

► 07-08 octobre 2019

► 19-20 octobre 2020

ML-M05

Le manager spécialisé dans le social, l'insertion, l'éducation et la santé.

► 28-29 novembre 2019

► 19-20 novembre 2020

ML-M07

Mettre les outils de l'approche systémique au service du manager.

► 25-26 novembre 2019

► 12-13 novembre 2020

PARCOURS MANAGER CONFIRMÉ ML-LMC

ML-M03

Accompagner le changement.

► 06-07 mai 2020

ML-M04

Développer une éthique de la relation, pour soi et pour les autres.

► 29-30 juin 2020

ML-M13

Dirigeants et managers : faire avec le conflit.

► 23-24 avril 2020

En option, 3 modules supplémentaires parmi :

ML-M01

Mettre l'innovation sociale sur le devant de la scène.

► 12-13 septembre 2019

► 15-16 septembre 2020

ML-M09

Générer de la motivation pour soi et son équipe.

► 23-24 septembre 2019

► 28-29 septembre 2020

ML-M07

Mettre les outils de l'approche systémique au service du manager.

► 25-26 novembre 2019

► 12-13 novembre 2020



Voir aussi :
Contenu des modules page 73

ANALYSE SYSTÉMIQUE : FORMATION LONGUE

NOUVELLE FORMULE

La systémie est une façon différente de penser le monde, d'analyser les contextes, de décoder les situations. Elle s'appuie sur des fondamentaux en rupture avec nos habitudes. Si elle est concrète et pragmatique (elle convient parfaitement à l'intervention médico-sociale-éducative), sa mise en œuvre demande entraînement et rigueur.

Première année : Penser et s'imprégner.

Deuxième année : Approfondir et expérimenter.

Pour aller plus loin : S'exercer, se perfectionner à l'intervention systémique : troisième année (optionnelle).

Afin de mieux intégrer les apports de la systémique à leur environnement de travail, un accompagnement personnel peut être mis en place par le référent de la formation (tarif : 25 €/h).

ML-L01-1A 5X2 JOURS / 70 HEURES

► 02-03 avril + 06-07 mai + 04-05 juin + 17-18 septembre + 08-09 octobre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 1600€ INDIVIDUEL : 1200€

Au préalable, un entretien téléphonique d'information sur le déroulement de la 1^{ère} année devra être réalisé avec le formateur référent.

PENSER ET S'IMPRÉGNER - 1^{ÈRE} ANNÉE

PUBLIC

Assistant social, éducateur, psychologue, délégué aux tutelles, TISF, puéricultrice, personnel des secteurs administratifs, des secteurs psychiatriques et des équipes de soins, personnel d'enseignement et d'équipe éducative.

OBJECTIFS COMMUNS AUX DEUX ANNÉES

- Passer d'une vision linéaire à une pensée circulaire.
- Appréhender la complexité d'une personne, d'une famille, d'une équipe ou d'une institution dans son contexte.
- Observer un système humain et ses interactions.
- Repérer les stratégies pour faciliter le changement.

MÉTHODE COMMUNE AUX DEUX ANNÉES

- Apports théoriques.
- Mises en situation (groupales, individuelles ou en binôme).
- Études de situations professionnelles.

CONTENU

Les fondamentaux de l'approche systémique et le cadre d'intervention (4 jours)

- L'histoire.
- Les acteurs.
- La causalité.
- La théorie des systèmes.
- La théorie de la communication.
- Le constructivisme.
- Le positionnement spécifique.

Les stratégies d'intervention (5 jours)

- La notion de problème.
- La notion d'objectif.
- Les tentatives de solution.
- La vision du monde.

L'intervention systémique dans une institution (1 jour)

- Témoignage d'un acteur social travaillant avec le modèle systémique dans son institution, auprès des familles.

ANALYSE SYSTÉMIQUE : FORMATION LONGUE

ML-L01-2A 5X2 JOURS / 70 HEURES

► 23-24 mars + 27-28 avril + 08-09 juin + 21-22 septembre + 12-13 octobre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 1600€ INDIVIDUEL : 1200€

APPROFONDIR, EXPÉRIMENTER- 2^{ÈME} ANNÉE

CONTENU

L'entretien systémique stratégique (2 X 2 jours)

- Mettre en œuvre le concept du « constructivisme » au niveau de la relation.
- Pouvoir articuler la logique systémique : les corrélations entre les notions de « problème », d'« objectif », de « vision du monde »...
- S'exercer au questionnement stratégique.

Les outils de représentation des systèmes (2 jours)

- Présentation des différents outils de représentation des systèmes : génogramme, carte familiale, sociogénogramme...
- S'entraîner à représenter des systèmes.
- Confronter ses propres perceptions des représentations avec d'autres.
- Les différentes utilités des représentations des systèmes : la mise à distance, la mise en perspective, la transmission...
- Les stratégies de présentation et les points d'attention face aux personnes qui travaillent sur la représentation de leur système.

L'entretien pluriel, couple, famille, institution (2 jours)

- L'intervention face à un couple en crise.
- La technique du questionnement circulaire.
- Dans un entretien familial, donner une place à tous, préciser les objectifs de chacun.
- Travailler en un même temps avec autant de versions du problème que de personnes concernées.
- Le constructivisme face à plusieurs visions du monde dans un même entretien.
- La préparation de la stratégie dans le cadre d'une co-animation.

Les métaphores (2 jours)

- Connaître son propre langage métaphorique.
- S'exercer à produire des métaphores.
- Explorer la métaphore de l'autre.

PRÉREQUIS POUR UNE INSCRIPTION DIRECTE EN 2^{ÈME} ANNÉE

Toute personne souhaitant s'inscrire directement à la 2^{ème} année devra être en mesure de justifier un parcours de formation suffisant ou avoir suivi la formation : "**Regards systémiques : les fondements et les applications de l'approche systémique**" (voir page 41).

Un entretien téléphonique préalable avec le formateur référent permettra d'attester sa capacité à intégrer la 2^{ème} année.

ANALYSE SYSTÉMIQUE : FORMATION LONGUE

ML-L01-3A 6 JOURS / 42 HEURES

► 27 mars + 24 avril + 02 juin + 18 septembre + 16 octobre + 30 novembre 2020

ENTREPRISE/OPCO : 960€ INDIVIDUEL : 560€

S'EXERCER, SE PERFECTIONNER À L'INTERVENTION SYSTÉMIQUE- 3^{ÈME} ANNÉE (OPTIONNELLE)

OBJECTIFS

- S'exercer à l'intervention systémique.
- Être plus à l'aise avec la stratégie.
- Mieux décoder les situations.
- Analyser sa pratique de terrain.

MÉTHODE

- 1/2 journée de théorie : rappel et apports théoriques.
- 1/2 journée de pratiques : analyse de pratique, mises en situation, jeux, exercices.

PRÉREQUIS POUR UNE INSCRIPTION

DIRECTE EN 3^{ÈME} ANNÉE

Être en mesure de justifier d'un parcours de formation suffisant en systémique. Un entretien téléphonique préalable avec le formateur référent permettra d'attester sa capacité à intégrer la 3^{ème} année.

CONTENU

- Classer et hiérarchiser les informations d'une situation.
- Définir et adapter une stratégie d'aide.
- Impulser du changement.
- Interroger la vision du monde.
- Travailler avec les éléments de contrainte (judiciaires, scolaires, familiaux).
- Affiner son propre style.

Retrouvez toutes nos formations sur notre site internet

<https://formations.epe-idf.com/>

DIPLÔME D'ÉTAT DE MÉDIATEUR FAMILIAL

Conforme à l'arrêté relatif au Diplôme d'État de Médiateur Familial du 19 mars 2012 ; organisme de formation agréé par la Région Île-de-France suite à la parution du décret n°2017-537 du 13 avril 2017.

C-L02 14X5 JOURS / 595 HEURES DONT 105 HEURES DE FORMATION PRATIQUE

► Dépôt de dossier à partir de janvier 2020

► Formation du 31 août 2020 au 24 septembre 2021



Tarif :
7 200 €

FORMATION ÉLIGIBLE AU CPF - CODE CPF : 129643 - CODE DIPLÔME : 31956 - CODE RNCP : 2028

PUBLIC ET PRÉREQUIS

La formation est ouverte aux personnes remplissant l'une des conditions suivantes :

- Un diplôme de niveau III du code de l'action sociale et de la famille ou de la santé publique.
- Un diplôme national de niveau III et 3 années d'expérience professionnelle.
- Un diplôme de niveau II dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques.

Le dossier d'inscription comprend :

- Un CV.
- Une lettre de motivation.
- 2 photos d'identité.
- Les photocopies des diplômes et un entretien après réception du dossier.

Une commission de sélection statue sur les candidatures.

Entretien de sélection.

DÉMARCHE

- Le participant est co-constructeur de sa formation et le formateur veille à ce que le groupe s'engage dans un échange favorisant la mutualisation des ressources des participants.
- Il est accompagné par une évaluation formative permanente.
- Les matières contributives (sociologie, droit, psychologie) sont articulées autour des thématiques et situations abordées dans le travail réel de médiateur familial. Il nous apparaît en effet indispensable de permettre aux futurs médiateurs d'intégrer leurs connaissances (ou de solliciter des renforcements) en les confrontant à des situations qui, pour simulées qu'elles soient, n'en constituent pas moins une expérimentation. Ces mises en situation permettent de travailler, d'approcher au plus près le positionnement du médiateur familial.

CONTENU

Processus de médiation et entraînement (315 heures)

Matières contributives (161 heures)

Méthodologie de mémoire (14 heures)

Les épreuves du diplôme d'État se déroulent en centre de formation puis devant un jury organisé par la DRJSCS.

Les débouchés après l'obtention du diplôme :

Associations spécifiques de médiation familiale, service public, parapublic ou secteur libéral.

TITRE PROFESSIONNEL DE MÉDIATEUR(TRICE) SOCIAL(E) ACCÈS DROITS ET SERVICES (MSADS)

NOUVEAU

TP : Titre Professionnel du Ministère chargé de l'emploi (TP-00486m04)

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP).

Chaque certificat valide un ensemble de compétences nécessaires à la réalisation de chacune des activités du noyau dur de l'emploi.

C-L03 10X5 JOURS / 350 HEURES (ET 35 HEURES DE STAGE PAR BLOC DE COMPÉTENCE, SOIT 105 HEURES)



Tarif :
4200€

- Examen du dossier de candidature avec CV et lettre de motivation - Casier judiciaire
- Formation du 20 janvier 2020 au 11 décembre 2020

Calendrier :

Bloc de compétences 1

Du 20 au 24 janvier 2020 et du 27 au 31 janvier 2020

Du 24 au 28 février 2020

Du 16 au 20 mars 2020

Du 25 au 29 mai 2020

Bloc de compétences 2

Du 22 au 26 juin 2020

Du 14 au 18 septembre 2020

Du 12 au 16 octobre 2020

Du 16 au 20 novembre 2020

Du 7 au 11 décembre 2020

Bloc de compétences 3

Dates sur mesure

Le(a) médiateur(trice) social(e) accès droits et services contribue à renforcer le lien social et à lutter contre les exclusions par son activité de médiation destinée à tout public. Ce(tte) professionnel(le) est un(e) salarié(e) qui se positionne sur le territoire comme un tiers impartial et indépendant. Il/Elle a pour mission de créer ou rétablir du lien social et de régler des conflits de la vie quotidienne opposant des personnes entre elles, des groupes antagonistes ou des personnes et des institutions sur un territoire d'intervention défini. Le titre professionnel est composé de trois Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

A l'issue de la formation, la réussite aux épreuves permet l'obtention du Titre Professionnel de niveau IV de médiateur(trice) social(e) accès droits et services.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Demandeur d'emploi, salarié en activité, personne en reconversion professionnelle.
- Niveau classe première, terminale requis.
- Ou CAP/BEP/Titre professionnel de niveau V.
- En français : savoir décrire une situation et des faits, exprimer une opinion argumentée.

FORMATION ÉLIGIBLE AU CPF

CODE CPF : 240377 - CODE DIPLÔME : 31956 - CODE RNCP : 28288

Rome de rattachement : K1204 Médiation sociale et facilitation de la vie en société

Date de l'arrêté : 03/01/2017 - Date de parution au JO de l'arrêté : 17/01/2017

MÉDIATEUR(TRICE) SOCIAL(E) ACCÈS DROITS ET SERVICES (MSADS)

140 HEURES (ET 35 HEURES DE STAGE)

► Formation du 20 janvier 2020 au 29 mai 2020



Tarif :
1680 €

BLOC DE COMPÉTENCES N°1 :

CONTRIBUER À UNE VEILLE SOCIALE ET PARTICIPER AUX RÉSEAUX PROFESSIONNELS D'UN TERRITOIRE

- Analyser les caractéristiques d'un territoire d'activité.
- Identifier les acteurs en lien avec son activité et s'insérer dans des réseaux existants.
- Contribuer à la veille sociale sur un territoire d'activité.

175 HEURES (ET 35 HEURES DE STAGE)

► Formation du 22 juin 2020 au 11 décembre 2020



Tarif :
2100 €

BLOC DE COMPÉTENCES N°2 :

ASSURER UN SERVICE DE MÉDIATION SOCIALE

- Accueillir les personnes et présenter le cadre de la médiation sociale.
- Identifier avec la personne les différentes composantes d'une situation.
- Faciliter l'accès aux droits et aux services dématérialisés.
- Rétablir la relation entre une personne et une structure par un processus de médiation sociale.
- Contribuer à la résolution de situations conflictuelles par un processus de médiation sociale.
- Accompagner la personne dans la mise en œuvre de ses démarches.
- Rendre compte de son activité.
- Analyser sa pratique de médiateur(trice) social(e) accès droits et services.

DATES SUR MESURE DURANT L'AMPLITUDE DE DATES DES 2 BLOCS (ET 35 HEURES DE STAGE)



Tarif :
420 €

BLOC DE COMPÉTENCES N°3 :

FACILITER ET ORGANISER DES ACTIVITÉS SUPPORTS À LA MÉDIATION SOCIALE

- Contribuer à l'élaboration et à la construction d'une activité support à la médiation sociale.
- Identifier avec la personne les différentes composantes d'une situation.
- Contribuer à la mise en œuvre d'une activité support à la médiation sociale.
- Participer à l'évaluation d'une activité support à la médiation sociale.

ACCOMPAGNEMENT POUR LA VAE MÉDIATEUR FAMILIAL

C-L04

Durée et dates :

24 HEURES



Tarif :
1 800 €

L'accompagnement donne lieu à une prise en charge financière par les fonds formation ou par un financement de la démarche VAE à titre individuel.

MÉTHODE

Pour obtenir un diplôme par la voie de la VAE, il faut constituer un dossier décrivant dans le détail son expérience et bien souvent déduire les savoirs et attitudes liés à partir de celle-ci. Si ce travail d'explicitation est long et parfois fastidieux, il constitue néanmoins une formation à part entière car il construit ou développe un savoir-analyser à partir des situations de travail. Cet accompagnement est effectué par des experts-métier et des professionnels de l'accompagnement formatif. L'accompagnement peut s'envisager individuellement ou collectivement.

INFORMATION - INSCRIPTION

Corinne Thoraval



01 44 93 44 79



cthoraval@epe-idf.com

ACCOMPAGNEMENT POUR LA VAE ASSISTANT FAMILIAL

C-L05

Durée et dates :

24 HEURES



Tarif :
1 800 €

L'accompagnement donne lieu à une prise en charge financière par les fonds formation ou par un financement de la démarche VAE à titre individuel.

MÉTHODE

Pour obtenir un diplôme par la voie de la VAE, il faut constituer un dossier décrivant dans le détail son expérience et bien souvent déduire les savoirs et attitudes liés à partir de celle-ci. Si ce travail d'explicitation est long et parfois fastidieux, il constitue néanmoins une formation à part entière car il construit ou développe un savoir-analyser à partir des situations de travail. Cet accompagnement est effectué par des experts-métier et des professionnels de l'accompagnement formatif. L'accompagnement peut s'envisager individuellement ou collectivement.

INFORMATION - INSCRIPTION

Corinne Thoraval



01 44 93 44 79



cthoraval@epe-idf.com

Retrouvez toutes nos formations sur notre site internet

<https://formations.epe-idf.com/>

FORMATION OBLIGATOIRE DES ASSISTANTS FAMILIAUX

La loi n°2005-706 du 27 juin 2005 et son décret d'application n°2005-1772 du 30 décembre 2005 rendent obligatoire la formation des assistants familiaux pour une durée de 240 heures dans les trois ans suivant le premier contrat de travail. L'arrêté du 14 mars 2006 précise les modalités d'accès au Diplôme d'État d'Assistant Familial, ainsi que la circulaire d'application DGAS/SD.4D/SD.2B n°2006-303 du 5 juillet 2006. Notre organisme est agréé par la Région Île-de-France et la Région Bourgogne-Franche-Comté suite à la parution du décret n°2017-537 du 13 avril 2017.

C-L06 20X2 JOURS / 240 HEURES

240 heures réparties sur 18 mois (6h par journée de formation)

► De mars 2020 à décembre 2021

► Dépôt des candidatures : nous contacter.



Tarif :

4 400 €

► 2 200 € par année

PRÉREQUIS

La formation est accessible aux personnes ayant effectué le stage préparatoire à l'accueil d'enfant d'une durée de 60 heures, organisé par l'employeur, dans les deux mois qui précèdent l'accueil du premier enfant confié à un assistant familial au titre du premier contrat de travail suivant son agrément.

Les personnes ayant déjà bénéficié d'un contrat de travail en qualité d'assistant maternel permanent avant la publication de la loi du 27 juin 2005 ne sont pas tenues d'effectuer ce stage préparatoire, mais un référent professionnel doit être désigné avant le début du parcours individualisé de formation.

Les assistants familiaux titulaires d'un diplôme d'auxiliaire de puériculture, d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur spécialisé ou de puéricultrice sont dispensés de suivre la formation.

Il n'y a pas d'épreuves de sélection ou d'admission. Cependant les candidats doivent constituer un dossier d'inscription composé de :

- Une lettre de motivation.
- Les pièces attestant l'agrément.
- L'attestation de suivi du stage préparatoire de 60 heures.
- Les photocopies de contrat de travail.

MÉTHODE

La formation doit contribuer à l'amélioration des connaissances des assistants familiaux agréés pour l'accueil de mineurs ou jeunes majeurs à titre permanent.

CONTENU

- DC1 : accueil et intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil (140 heures).
- DC2 : accompagnement éducatif de l'enfant (60 heures).
- DC3 : communication professionnelle (40 heures).

Deux entretiens réunissant le centre de formation, l'employeur et le candidat sont organisés en milieu et fin de formation. Une attestation de formation délivrée par l'établissement de formation est remise à l'assistant familial et à son employeur. Chaque domaine de compétence validé par la formation est certifié par une épreuve organisée par le représentant de l'État dans la région.

- Certification DC1 : une épreuve d'entretien sur dossier.
- Certification DC2 : une épreuve écrite d'étude de cas.
- Certification DC3 : une épreuve orale de communication.

Un livret de formation, dont le modèle est fixé par le ministre chargé des affaires sociales et par le ministre chargé de la famille, est établi par l'établissement de formation pour chaque personne entrant en formation.

Ce livret atteste le parcours de formation suivi.

Les notes obtenues aux épreuves de certification sont portées au livret de formation du candidat.

ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

NOUVELLE FORMULE

L'accompagnement à la parentalité est une mission essentielle du travail social. Ce travail demeure difficile tant les modèles ont évolué et sont devenus divers. Il s'agit à travers cette formation non seulement de **mener une réflexion sur l'accompagnement à la parentalité** pour celles et ceux qui souhaitent s'orienter vers ces métiers et **approfondir leurs connaissances** mais aussi **développer les compétences des professionnels du soutien à la parentalité** en les aidant à **mieux appréhender les épreuves que peuvent rencontrer les couples et les parents**. La transformation des liens familiaux et de la conjugalité rend également indispensable **l'acquisition de nouvelles pratiques professionnelles**. Notre formation **privilégie une approche pluridisciplinaire à travers l'acquisition de nouvelles techniques d'intervention** issues de modèles théoriques permettant de **mieux comprendre les différents enjeux relatifs à l'accompagnement à la parentalité** (juridiques, éthiques, sociaux, psychiques...). Elle sera également **interactive**. Le partage des expériences de chacun permet en effet la confrontation de ses pratiques professionnelles à d'autres et contribue à **l'amélioration et à la consolidation de sa posture professionnelle**.

ML-L07 21 JOURS - 147 HEURES

► Tronc commun :

24-25-26-27 mars + 21-22-23-24 avril + 11-12-13-14-15 mai + 02-03-04-05 juin + 29-30 juin et 01-02 juillet 2020

PUBLIC

Toute personne souhaitant développer sa pratique ou s'orienter dans l'accompagnement à la parentalité (accompagnement individuel, groupe de parents, couples...).

CONDITIONS D'ACCÈS

- Dépôt d'un dossier de candidature.
- CV et lettre de motivation.
- Justifier d'une expérience professionnelle dans le soutien à la parentalité. Dans l'hypothèse où le candidat ne peut justifier de cette expérience, son projet professionnel sera interrogé lors d'un entretien téléphonique avec le formateur référent.
- Examen du dossier de candidature par le formateur référent.
- Possibilité d'un entretien de motivation à la demande du formateur référent.

ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ - SUITE

PARCOURS CLASSIQUE

TARIF UNIQUE : 2 000 €

Chaque stagiaire bénéficiera d'un entretien téléphonique d'une heure avec le formateur référent six mois après la fin de la formation pour évaluer à froid les impacts du parcours de formation et l'avancée du projet professionnel du stagiaire.

Tarif des modules optionnels à choisir parmi l'offre de catalogue formations courtes 2020 (possibilité de choisir jusqu'à trois modules) : 50 % de réduction sur le tarif individuel affiché.

PARCOURS INDIVIDUEL PERSONNALISÉ - ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL PENDANT ET APRÈS LA FORMATION

TARIF UNIQUE : 2 720 €

En choisissant le parcours individuel, chaque stagiaire bénéficiera à sa demande de :

- Une heure d'entretien individuel à distance par mois, sur une période de 5 mois (à compter du début de la formation) avec le formateur fil rouge chargé de l'animation de la vie de groupe, de la coordination de l'équipe de formateurs et de l'évaluation du dispositif de formation. Ces entretiens ont pour objectifs de traiter les réclamations individuelles et toutes les difficultés rencontrées par le stagiaire dans le cadre de son parcours de formation.
- Un conseil en projet professionnel assuré par un consultant en bilan de compétences.

A partir de la fin de la formation, entre juillet 2020 et décembre 2020, le stagiaire pourra, s'il en formule la demande, être accompagné dans le choix des formations optionnelles complémentaires proposées au catalogue.

Le stagiaire pourra également, s'il en formule la demande, être accompagné tout au long de la formation et jusqu'à 6 mois après la formation dans l'élaboration de son projet professionnel ou la mise en œuvre de sa transition professionnelle.

Pour cela, chaque stagiaire disposera d'un volume maximum de 6 heures à répartir tout au long de la formation et jusqu'à 6 mois après la formation.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Construire une posture généraliste d'accompagnement à la parentalité.
- Adopter une posture adaptée déontologiquement par rapport aux familles.
- Travailler avec la diversité des familles grâce à des apports pluridisciplinaires.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Appréhender les réalités contemporaines vécues par les familles d'un point de vue philosophique, anthropologique, sociologique, psychologique et juridique.
- Comprendre les mécanismes et réalités actuelles des violences intrafamiliales et conjugales en France.
- S'initier à quelques techniques et outils d'accompagnement à la parentalité : groupes de pairs, entretiens, accueil de la parole de l'enfant, gestion des conflits et de la violence.

TRONC COMMUN

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports de contenus et de théorie (diaporamas, vidéos, bibliographies thématiques...)
- Retour d'enquêtes en sciences sociales sur les thématiques proposées et échanges autour de ces enquêtes.
- Études de cas apportés par les intervenants ou les stagiaires.
- Activités possibles en sous groupe.
- Mises en situation et exercice d'initiation aux méthodes d'entretiens, d'animation de groupe de pairs, de techniques d'écoute et de parole avec l'enfant, de technique d'accueil de la conflictualité et du rapport à la violence.
- Accompagnement individuel et en groupe sur les plans pédagogiques et professionnels (présentiel et distanciel).

Supervision du groupe d'une heure de 12h30 à 13h30, à l'issue de chaque session (sur la base du volontariat).

CONTENU

LA FAMILLE

Apports théoriques et études de cas

- Ouverture de la formation.
- Droit de la famille et filiation.
- Les nouvelles modalités du faire famille.

Initiation aux techniques et outils

- Initiation aux groupes de paroles entre parents/pairs.

LES CONJUGALITÉS

Apports théoriques et études de cas

- Anthropologie du couple.
- Constitution du couple et styles conjugaux.
- Les statuts juridiques du couple.

Initiation aux techniques et outils

- Les entretiens.

ÊTRE PARENTS

Apports théoriques et études de cas

- Anthropologie de la parenté et de la parentalité.
- Les enjeux psychiques de la parentalité.
- Les rapports entre les familles et les institutions.
- Autorité et responsabilité.

LA PLACE DE L'ENFANT

Apports théoriques et études de cas

- Le projet d'enfant.
- Anthropologie de l'enfance.
- L'enfant dans les familles recomposées.
- La place psychique de l'enfant.

Initiation aux techniques et outils

- La parole de l'enfant : comment l'entendre et l'accueillir en tant que professionnel.

VIOLENCES ET CONFLITS AU SEIN DES FAMILLES

Apports théoriques et études de cas

- État des lieux, statistique et sociologique, des violences conjugales et intrafamiliales en France.
- La protection de l'enfance (point de vue philosophique/juridique).

Initiation aux techniques et outils

- Apports théoriques et techniques de mises en situation en lien avec la gestion des conflits.

ÉVALUATION EN FIN DE FORMATION

A l'issue de la formation, le formateur « Fil rouge » évalue :

Les évolutions des attentes du stagiaire et sa représentation de ce qu'est la parentalité et son accompagnement via l'outil du blason.

Six mois après la fin de la formation, le formateur « Fil rouge » évalue :

Les étapes réalisées et à venir concernant le projet professionnel du stagiaire.

ÉDUCATION A LA VIE

Formation conforme à l'arrêté du 03 décembre 2010 relatif à la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial. Formation conforme au décret n° 2018-169 du 07 mars 2018 relatif aux conditions de fonctionnement des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial.

Centre de formation EPE-IDF agréé par le Ministère des Solidarités et de la Santé par l'intermédiaire de la Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs – FNEPE



C-L08 20 JOURS - 140 HEURES

► Du 14 septembre 2020 au 1^{er} décembre 2020



Tarif :

2 350 €

OBJECTIFS

- Comprendre l'évolution des modèles conjugaux et l'évolution des familles.
- Être sensibilisé(e) aux droits en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle.
- Être sensibilisé(e) à la santé sexuelle et à la sexualité, tenant notamment à la contraception, l'interruption volontaire de grossesse et à la prévention des infections sexuellement transmissibles.
- Développer des compétences en matière d'accueil et d'information auprès de jeunes, de sujets seuls, de couples, de familles.
- Prendre en compte la dimension relationnelle de l'accueil.
- Renforcer ses capacités d'écoute.
- Savoir informer et favoriser la parole.
- Contribuer au renforcement de l'estime de soi et au respect de la personne accueillie dans la vie affective, relationnelle et sexuelle.
- Participer à une éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle dans une approche globale, neutre et bienveillante.

PUBLIC

Professionnel et bénévole de l'action sociale, éducative ou sanitaire. Agent d'accueil des Centres de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) et des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial.

Sélection sur dossier (CV et lettre de motivation) et entretien téléphonique.

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- Acquisition de techniques : sensibilisation à la fonction d'écoute, aux techniques et aux stratégies de communication, au travail en réseaux.
- Acquisition d'une posture professionnelle (attitudes, comportements..).

ÉDUCATION A LA VIE (SUITE)

CONTENU

Le sujet en relation

- Développement psycho-affectif du sujet : de l'enfance à l'âge adulte.
- Corps et sexualité : anatomie, contraception, IVG, IST, SIDA.
- Les discriminations liées au sexe.
- L'intimité des sujets vulnérables.

Le couple et la famille

- Cycles de la vie familiale.
- Désir d'enfant et désir de grossesse, fécondité, infécondité.
- Du couple à la famille.
- Évolution des structures familiales.
- Aspects juridiques.

La communication

- Participation à la promotion de la santé sexuelle par l'information, l'éducation, la communication.
- L'accueil.
- Attitudes et comportement d'écoute.
- Violences dans la sphère publique, privée : la gestion d'un conflit à l'accueil.
- Animation de groupe : principes de base.
- Le travail en réseaux ; organisation administrative et politiques sociales et de la santé territorialisées.

À l'issue de la formation, l'établissement de formation évalue les compétences acquises. Sur la base de cette évaluation, le centre de formation délivre une attestation de formation à l'accueil informatif pour une éducation à la vie. L'attestation de formation à « l'éducation à la vie » permet de candidater à l'entrée en formation préparant à la qualification de :

CONSEILLER(E) CONJUGAL(E) ET FAMILIAL(E).

CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL (FORMATION RÈGLEMENTAIRE 400H)

Formation conforme à l'arrêté du 03 décembre 2010 relatif à la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial.

Formation conforme au décret n° 2018-169 du 07 mars 2018 relatif aux conditions de fonctionnement des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial.

Centre de formation EPE-IDF agréé
par le Ministère des Solidarités et
de la Santé par l'intermédiaire de la
Fédération Nationale des Écoles des
Parents et des Éducateurs – FNEPE



C-L09 11X5 JOURS / 400H ET 2 JOURS DE FORMATION (AU MINIMUM 80H DE STAGES PRATIQUES)

 Tarif :
6100 €

► Formation du 28 septembre 2020 au 19 novembre 2021

OBJECTIFS

- Acquérir une compétence professionnelle par des apports théoriques pluridisciplinaires, psychologiques, sociologiques, médicaux, juridiques et psychanalytiques.
- Acquérir une compétence professionnelle permettant d'exercer des fonctions de conseiller(e) conjugal(e) et familial(e).
- Aborder la méthodologie de l'entretien individuel.
- Aborder la méthodologie de l'entretien pré-IVG et d'informations sur la contraception.
- Aborder la méthodologie de l'entretien en couple.
- Aborder la méthodologie de l'entretien en famille.
- Conduire une animation de groupe de jeunes ou de public en difficulté sur les questions de sexualité.
- Conduire une animation de groupe sur la vie de couple et la parentalité.
- Approfondir ses connaissances dans les champs du couple, de la famille, de la sexualité et de la santé.
- Développer ses capacités d'écoute, d'analyse et de prise de distance.
- Apprendre à repérer ses émotions.
- Savoir travailler en équipe et en partenariat inter-institutionnel.

CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL (FORMATION RÈGLEMENTAIRE 400H) - SUITE

PUBLIC

La formation au conseil conjugal et familial est accessible aux personnes justifiant d'un diplôme enregistré au moins au niveau III du répertoire national des certifications professionnelles dans les domaines suivants : médical, paramédical, social, éducatif, psychologique, juridique, d'animation, ainsi qu'aux personnes ayant obtenu l'attestation de formation « éducation à la vie » et justifiant de 200 heures d'activités d'accueil, d'informations relatives à la vie sexuelle, relationnelle et familiale.

Sélection : sur dossier (CV et lettre de motivation) et deux entretiens (entretien avec un psychologue et un entretien de motivation à l'entrée en formation avec un responsable de l'organisme de formation. Possibilité pour les candidats extérieurs à l'Île-de-France de passer les entretiens par Skype).

MÉTHODE

- Apports théoriques.
- La méthodologie d'entretien par l'analyse des mises en situation.

CONTENU

- Approche pluridisciplinaire (biologie, physiologie, sociologie, sexologie, psychologie-anthropologie) des notions et des concepts liés au couple, à la sexualité ; à la relation amoureuse et affective, à la grossesse, à la famille, la parentalité.
- Le développement psycho-affectif de la naissance à l'adolescence, les différentes périodes de la vie.
- L'anatomie et la physiologie des appareils génitaux ; les aspects médicaux de la contraception, de l'IVG, la santé reproductive ; les procréations médicalement assistées ; les IST (Infections Sexuellement Transmissibles) et le VIH-Sida, transmission et dépistage.
- Les genres et les sexualités ; l'intimité des personnes vulnérables ; l'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes.
- Le couple et la famille : les évolutions du couple et de la famille, le désir d'enfant, la grossesse, la vie du couple, la séparation, les violences conjugales.
- Expérimentation de la conduite d'entretiens et ses différentes typologies, ses modalités, méthodes et techniques.
- La conception et la conduite d'animations collectives ; la conduite de projet.
- Techniques et méthodes de la coopération-coordination, de la mise en réseau.
- Les différents niveaux de décision et d'administration publique ; les grands acteurs des politiques sociales, familiales et de santé.

Le contrôle des compétences acquises et l'évaluation de l'aptitude au conseil conjugal et familial sont réalisés par l'établissement de formation. L'établissement de formation (FNEPE) délivre une attestation de qualification au conseil conjugal aux candidats qui satisfont à l'évaluation globale.

Les débouchés possibles avec la qualification au conseil conjugal et familial :

- Les établissements d'information, de consultation ou de centre familial.
- Les centres de planification ou d'éducation familiale et d'orthogénie.
- Les centres de protection maternelle et infantile.
- L'activité libérale.



+ DE 46 ANS D'EXPERTISE DANS LE SECTEUR SOCIAL ET ÉDUCATIF

UNE ASSURANCE DE QUALITÉ AVEC LA QUALIFICATION OPQF

AUDIT DES BESOINS

INTERVENTION SUR LA FRANCE ENTIÈRE GRÂCE A UN RÉSEAU D'INTERVENANTS

ACCOMPAGNEMENTS SPÉCIFIQUES

Sur
mesure

Collectifs / Individuels

Un processus de mise en oeuvre simple et efficace

- Diagnostic et compréhension des besoins
- Construction commune du projet
- Définition d'un planning d'intervention
- Accompagnement dans la mise en place du projet
- Enquête de satisfaction

Nos engagements

- Garantie de confidentialité
- Ingénierie complémentaire personnalisée (spécificités des publics et des métiers, nombre de professionnels accompagnés, situations professionnelles rencontrées...)

Ces interventions, dédiées uniquement à vos collaborateurs, peuvent être organisées sur site ou dans nos salles.

FORMATIONS INTRA ENTREPRISE



LA FRATRIE, UNE RESSOURCE POUR BIEN GRANDIR

C-DM01 1 À 2 JOURS



Partenariat avec :



PROPOSITION D'OBJECTIFS

- S'appuyer sur les relations intra-fraternelles pour favoriser le développement de l'enfant.
- Accueillir et accompagner des fratries dans le cadre du placement.
- Connaître l'importance de ces relations dans la construction de l'identité.

PUBLIC

Toute personne en charge de l'accompagnement d'enfants et d'adolescents en fratrie.

MÉTHODE

- Études de cas en groupe.
- Utilisation d'un outil d'observation de la fratrie.
- Présentation et discussion collective à partir des principaux travaux sur la fratrie.

PROPOSITION DE CONTENU

- La fonction du lien fraternel.
- Les étapes clés de la procédure d'admission.
- Les outils d'évaluation.
- Le travail avec les parents.

CONCILIATION DES TEMPS

ML-DM02 2X3 JOURS / 42 HEURES

NOUVEAU

Dans un contexte de complexification des procédures, de mobilité professionnelle accrue, de polyvalence, d'augmentation des déplacements domicile/travail et de souffrance au travail, le tout en parallèle d'une diversification des trajectoires familiales et fragilité des unions, il semble pertinent d'intervenir auprès des salariés d'entreprises ou agents d'institutions eux-mêmes, afin de les outiller de manière autonome dans la gestion de leur temps sur leur poste de travail et, en parallèle intervenir auprès des managers et responsables des ressources humaines afin de les sensibiliser et les outiller à mieux prendre en compte l'articulation des différents temps de vie au sein des procédures de travail organisationnelles et managériales, au service du bien-être des salariés ou agents et de leur performance au travail.

Intervenants :

Une formatrice et consultante, spécialisée dans l'accompagnement à la parentalité, avec une expérience de 15 ans d'accueil et de soutien aux familles en établissements d'accueil du jeune enfant et 7 ans de management d'équipes.

Un sociologue, consultant en entreprise et en institution, formateur, avec une expérience dans la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (incluant notamment la thématique de la conciliation des temps familiaux et professionnels) et les rapports familles/institutions.

3 JOURS AUPRÈS DES SALARIÉ(E)S OU AGENTS

PROPOSITION DE CONTENU

- Évaluer mon bien-être personnel et au travail.
- La charge mentale : évaluer son niveau actuel et savoir comment la réduire.
- Des outils pour améliorer ma qualité de vie : se sentir mieux dans son corps et dans sa tête.
- Postures, ergonomie, exercice physique, relaxation, portage.
- Adopter un état d'esprit positif.
- Communiquer autrement et gérer les conflits.
- Outils pratiques de gestion du temps.
- Identifier les risques de mal-être et en sortir.

3 JOURS AUPRÈS DES ENCADRANT(E)S, MANAGERS ET SERVICES RH

PROPOSITION DE CONTENU

- La sociologie de la famille contemporaine, du couple, de la séparation et des recompositions familiales.
- La sociologie des dynamiques territoriales : habitat, différenciations et discriminations territoriales, transports et mobilité.
- La sociologie des rapports sociaux de genre : histoire et diversité d'usages du concept de genre, (in)égalités femmes/hommes dans la famille ; (in)égalités femmes/hommes dans le travail et l'emploi.
- La sociologie du travail et des organisations.
- Les procédures RH et d'encadrement au service de la promotion de l'égalité et de la conciliation des temps.
- Éléments du droit du travail en lien avec la conciliation et l'égalité.

3 JOURS AUPRÈS DES SALARIÉ(E)S OU AGENTS

PROPOSITION D'OBJECTIFS

- Être plus autonome face aux problématiques pouvant survenir dans son quotidien à cause d'une délicate articulation des temps privés et professionnels.
- Savoir être à l'écoute de son état intérieur et adapter ses actions en fonction.
- Avoir des pistes d'amélioration de son quotidien dans le milieu professionnel et personnel.
- Avoir des points de vigilance pour prévenir l'épuisement.

PROPOSITION D'OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Sensibiliser aux techniques pour mieux gérer son temps et son organisation.
- Réduire sa charge mentale et son stress.
- Être à l'écoute de ses besoins et de ses limites.
- Communiquer autrement pour mieux vivre et travailler ensemble.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports de contenus (diaporama, vidéos et bibliographie thématique).
- Apports d'outils pour une mise en pratique personnelle.
- Réflexion individuelle.
- Enseignement mutuel par débats entre participants.
- Activités possibles en binômes ou en équipe.

3 JOURS AUPRÈS DES ENCADRANT(E)S, MANAGERS ET SERVICES RH

PROPOSITION D'OBJECTIFS

- Mieux intégrer la problématique de la conciliation des temps privés et professionnels au sein de leurs procédures organisationnelles et managériales, au service du bien-être, de la cohésion d'équipe et de la performance des salariés ou agents.
- Savoir construire un diagnostic préalable de l'articulation des temps au sein de l'organisation.
- Avoir des pistes d'ébauches de plans d'actions au service d'une meilleure conciliation des temps.

PROPOSITION D'OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender la sociologie de la famille contemporaine.
- Se sensibiliser aux problématiques territoriales et de transports.
- Appréhender la sociologie des rapports sociaux de genre.
- Avoir des bases en sociologie du travail et des organisations.
- S'initier à des procédures RH vertueuses en matière de diagnostic et de conciliation des temps privés et professionnelles de ses salariés ou agents.
- Connaître l'état du droit et des négociations collectives permettant de mettre en oeuvre une conciliation des temps privés et professionnelles.
- Connaître quelques outils de management vertueux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports de contenus (diaporama, vidéos et bibliographie thématique).
- Étude de cas papier.
- Réflexion individuelle.
- Enseignement mutuel par débats entre participants.
- Activités possibles en binômes ou en équipe.
- Recherche d'applications immédiates en situation professionnelle.
- Réaliser une Abaque de Régnier (méthode de sondage délibératif) pour dresser des constats à propos de l'état de l'articulation des temps au sein de l'organisation et prioriser des solutions RH et d'encadrement possibles en vue d'une ébauche de plan d'actions et de remédiations.

METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE RÉUSSITE SCOLAIRE

C-DM03 1 À 2 JOURS



Partenariat avec :



PROPOSITION D'OBJECTIFS

Mettre en place un dispositif de réussite scolaire au sein de sa structure.

PUBLIC

Toute personne en charge de concevoir et/ou de mettre en œuvre l'accompagnement scolaire.

MÉTHODE

- Exposé introductif à partir des recherches récentes menées sur la scolarité.
- Exercices en groupe et en sous-groupes.
- Mises en situation.
- Utilisation d'un outil de diagnostic des styles d'apprentissage.

PROPOSITION DE CONTENU

- La scolarité des enfants du dispositif de protection de l'enfance.
- L'éclairage des statistiques clés avec un focus sur la scolarité des enfants accueillis au sein de structures de protection de l'enfance.
- La démarche à mettre en œuvre pour favoriser la réussite scolaire auprès des cinq acteurs clés.
- Les transpositions possibles en fonction du contexte de chaque structure d'accueil.
- La contribution spécifique des personnes en charge de l'accueil au quotidien des enfants à partir de trois thèmes.

PROGRAMME DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

C-DM04 DURÉE A DÉFINIR

PROPOSITION D'OBJECTIFS

- Identifier les situations violentes.
- Développer une réflexion sur les frontières de la violence, les limites entre l'acceptable et l'inacceptable.
- Comprendre les origines possibles de la violence.
- Savoir se protéger et protéger les autres.

PUBLIC

Enfant des écoles maternelles, primaires et des collèges. Enseignant et animateur des temps périscolaires. Parent d'élèves.

MÉTHODE

- Débats en classe.
- Analyse d'images projetées et/ou de séquences vidéo.
- Création d'un support (dessin, livre, affiche...) restituant le travail réalisé.

PROPOSITION DE CONTENU

Remarque : les modalités d'intervention seront adaptées aux besoins exprimés par l'établissement et à l'âge des enfants.

Le repérage des différentes formes de violence

- Les insultes, l'indifférence, la violence psychologique.
- Réflexion autour de la frontière entre ce qui est violent ou non.
- Les coups, les bagarres, les jeux dangereux.
- Les notions d'intimité et de consentement.
- Le rapport au corps et à la sexualité.

Les acteurs de la violence

- La question de la responsabilité et de la liberté de chacun.
- Les origines de la violence.

Les conduites à tenir lors d'une situation violente

- Les lieux et les personnes ressources.

LES VISITES EN PRÉSENCE D'UN TIERS : ÉVALUATION ET ÉCRITS PROFESSIONNELS ?

ML-DM05 2 JOURS



Partenariat avec :

L'École des Parents et des Éducateurs de l'Hérault (EPE 34).

Cette formation sera animée par des psychologues formateurs de l'EPE 34.



PROPOSITION D'OBJECTIFS

- Utiliser une méthode d'évaluation basée sur l'observation, l'analyse, l'évolution et la transmission de données significatives recueillies au cours des visites en présence d'un tiers.
- Aboutir à la formalisation de ces données dans des écrits clairs et constructifs utilisables par tous les professionnels concernés par la même situation.

PUBLIC VISÉ ET NIVEAU DE CONNAISSANCE REQUIS

Tous les professionnels intervenant dans le cadre de la protection de l'enfance, impliqués dans le dispositif des visites en présence d'un tiers.

PÉDAGOGIE

- Échanges et réflexion à partir des situations vécues par les participants.
- Apports théoriques et méthodologiques.
- Travail en sous-groupes : mises en situation et expérimentation.

PROPOSITION DE CONTENU

- Rappel des objectifs généraux des visites en présence d'un tiers et des objectifs propres à chaque visite en fonction de la situation.
- L'intérêt d'évaluer les visites en présence d'un tiers. Pourquoi et pour qui évaluer ? Que doit-on évaluer ? Dans quel but ? A quel titre ? Comment ?
- Présentation d'une grille d'évaluation créée et expérimentée par l'EPE 34.
- Les principes à respecter pour produire des écrits objectifs dont la mise en commun soit susceptible de faire progresser l'analyse et la compréhension des situations concernées.
- Les transmissions écrites en direction des partenaires institutionnels : quels contenus ? Quels supports ? Quels pièges possibles ? Quelles limites se donner pour éviter confusions et dérapages ?

D'AUTRES EXEMPLES...

Vous trouverez, ci-dessous, une liste non exhaustive d'autres formations courtes, destinées à des publics spécifiques, qui peuvent être également organisées en INTRA :

- Sensibilisation aux troubles psychiques chez les adolescents.
- Prise en charge des jeunes ayant subi des violences sexuelles.
- Animer des groupes d'aidants familiaux.
- Des violences institutionnelles à la bientraitance.
- Approche philosophique et juridique de la protection de l'enfance.
- Comprendre le phénomène de radicalisation et le prévenir.
- Comment parler aux enfants sans crier ?
- Toucher relationnel et massage du tout-petit.
- Gérer son stress.
- La synthèse à l'écrit et à l'oral.
- L'éthique de la visite à domicile.
- Troubles psychiques adultes, adolescents.
- Gestion de l'attitude des familles face à un résident décédé.
- Prévenir les incidents de type sexuel en maison d'enfants.
- La norme et le pathologique chez l'enfant et l'adolescent.
- Gérer ses émotions dans le travail auprès des adolescents.
- Premier entretien et adhésion à la médiation familiale.
- Les enfants et la maladie mentale de leurs parents.
- L'accueil des parents dans les structures d'accueil d'enfants âgés de 0 à 6 ans.
- Animer des groupes de parents d'un enfant porteur de handicap.

FORMATIONS ACTION



DISPOSITIF DE PRÉVENTION SUR LES COLLECTIFS DE TRAVAIL « PROBLÈME - SOLUTIONS - ACTIONS »

HG-DM06 3+2 JOURS répartis en demi-journées
(au besoin, 1 journée supplémentaire est possible)



Partenariat avec :



Centre de Soins des Traumatismes
et des Violences



PRIX JOURNÉE HORS SITE : 800€
PRIX JOURNÉE SUR SITE : 1000€

Tarif sur la base de :

Phase exploratoire (0,5 jour sur site).

Étude des faits marquants et des indicateurs RH/santé au travail mis à disposition de l'intervenant.

Création d'une cellule ressource (0,5 jour sur site).

Rencontre des membres de la cellule ressource, échanges sur les antécédents, partage du cadre de référence d'analyse, présentation du dispositif (outils utilisés, objectifs, étapes), préparation de la communication.

Recueil de données (à partir de 0,5 jour sur site selon l'effectif et la méthodologie retenue).

- Communication sur la démarche.
- Entretien(s) collectif(s) et/ou individuel(s).

Restitution des données à la cellule ressource (2 jours hors site).

Élaboration d'un plan d'actions avec la cellule ressource (0,5 à 1 jour sur site).

Suivi de la mise en place du plan d'action (0,5 à 1 jour sur site).

Facultatif.

Ce dispositif, proposé dans le cadre du partenariat avec le centre EIDO, se veut une intervention brève permettant :

- D'objectiver les problématiques professionnelles et d'en identifier les causes.
- De faire émerger des propositions de terrain concrètes et pragmatiques permettant de rester plus près de la réalité du travail.
- D'ajuster ces propositions aux enjeux institutionnels par l'intervention d'une cellule ressource spécifiquement constituée pour la mission et regroupant les acteurs clés de la prévention. Du début à la fin du dispositif, l'intervenant facilite la communication et les échanges entre les acteurs afin de soutenir une démarche constructive.

PUBLIC

Concerne les équipes exerçant dans les champs du travail social, du médico-social de l'éducatif et de l'insertion.

MÉTHODES

- Rencontre des membres de la cellule ressource, échanges sur les antécédents, partage du cadre de référence d'analyse, présentation du dispositif (outils utilisés, objectifs, étapes), préparation de la communication interne sur le dispositif.
- Réalisation des entretiens (collectifs et/ou individuels) regroupant les collaborateurs ayant le même métier ou appartenant à la même unité de travail.
- 10 personnes au maximum par groupe, sans lien hiérarchique entre eux (sauf cas particuliers).
- Rédaction du rapport par l'intervenant proposant un état des lieux du service (facteurs de protection/sources de tension), les préconisations élaborées et priorisées selon l'urgence perçue.
- Travail en groupe au sein de la cellule ressource pour transformer les préconisations en actions réalisables en fixant des objectifs, un pilote, les moyens à mobiliser, un calendrier de réalisation et des critères d'évaluation.
- L'intervenant peut relancer la cellule ressource à 3 et 6 mois après finalisation du plan d'action afin de redynamiser sa mise en place.

DISPOSITIF DE PRÉVENTION SUR LES COLLECTIFS DE TRAVAIL « PROBLÈME - SOLUTIONS - ACTIONS » - SUITE

CONTEXTE

Lorsqu'une équipe, un service ou une institution toute entière rencontre des blocages dans son fonctionnement, se retrouve confrontée à des difficultés organisationnelles ou des conflits d'équipe générant un climat de travail pesant et négatif, lorsque le turn-over est important ou que les plaintes de mal-être se font de plus en plus nombreuses, il est nécessaire d'agir. Le bien-être au travail conditionne sa bonne réalisation et la santé professionnelle de ceux qui l'exécutent. Cela passe par des temps de réflexion et d'analyses organisationnelles ouvrant la possibilité à chacun de s'exprimer et d'agir sur son travail.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF FORMATION-ACTION

Phase exploratoire

Étude des faits marquants et des indicateurs RH/santé au travail mis à disposition de l'intervenant.

Création d'une cellule ressource

Direction, RH, service de santé au travail, délégué du personnel, préventeur, assistante sociale du travail,...

Recueil de données

- Communication sur la démarche.
- Entretien(s) collectif(s) et/ou individuel(s).

Restitution des données à la cellule ressource

Élaboration d'un plan d'actions avec la cellule ressource

Suivi de la mise en place du plan d'action (facultatif)

OBJECTIFS

- Explorer **le vécu professionnel** et en comprendre l'impact sur la dynamique et les relations de travail.
- Identifier **les sources de tension** (difficultés ou dysfonctionnements perçus).
- Mettre en évidence les leviers ou **facteurs de protection** (bonnes pratiques, force et atouts de l'environnement de travail).
- **Établir des préconisations** qui visent la résolution des dysfonctionnements organisationnels.
- Repérer/accompagner **les personnes les plus vulnérables**. Il ne s'agit pas d'un dispositif psychothérapeutique. Cependant, l'accueil de la parole peut exercer une fonction apaisante et régulatrice.

Les + de la formation

Création d'une cellule ressource pour **fluidifier et optimiser les échanges** au sein de l'organisation du travail.

Faire émerger la parole autour des questions de bien-être professionnel afin de contribuer à l'**élaboration d'actions collectives**.

Construction d'un plan d'action avec un calendrier de réalisation pour **une démarche concrète et opérationnelle**.

Ajuster la démarche à **la problématique du service**.

DISPOSITIF FORMATION - ACTION

HG-DM07 3+2 JOURS répartis en demi-journées
(au besoin, 1 journée supplémentaire est possible)



Tarif sur la base de :
1 000 € / JOUR

CONTEXTE

Les formations proposées et divulguées auprès des différents professionnels quels que soient leurs champs d'activités doivent répondre à des exigences de plus en plus précises d'opérationnalité.

Le dispositif « Formation - Action » (FA) s'inscrit dans les propositions relevant de cette exigence.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF FORMATION - ACTION

Il s'agit d'un dispositif en deux temps :

- Un temps classique de formation, soit en intra ou inter entreprise, sur trois jours consécutifs, pendant lesquels seront identifiés des connaissances, savoirs-faire et savoirs-être en lien avec la thématique proposée. A l'issue de cette période, chaque participant posera pour lui-même des objectifs d'amélioration à travailler ainsi qu'un plan d'actions à réaliser.
- Un temps de suivi et de mise en application des différentes compétences à développer, sous la forme de 2 jours (minimum) répartis en 4 demi-journées à raison d'une demi-journée par trimestre.

Dans le cadre de ce suivi, à partir de situations concrètes rencontrées sur le terrain et en lien avec la thématique formative initiale, seront identifiées les connaissances et compétences que les professionnels ont pu mettre en œuvre pour gérer ces situations, ce qui est acquis, ce qui reste à développer, ce qui est encore à mettre en place.

Ce temps de suivi est donc une déclinaison concrète des acquis de la formation initiale.

PARTICULARITÉS DE CE DISPOSITIF

Ce dispositif peut s'avérer très opérant pour toutes les thématiques ouvrant sur l'acquisition de certaines compétences relationnelles, comme par exemple « la gestion de l'agressivité », « la gestion des comportements manipulateurs », « l'accompagnement des personnes présentant des problématiques psychiques », ...

Ce dispositif diffère d'un dispositif d'analyse des pratiques puisqu'à l'occasion du suivi ne seront travaillées que les situations en lien avec le thème initial de la formation et ce sont prioritairement les stagiaires qui devront analyser ces situations avec les outils appréhendés lors de la formation.

CRITÈRES DE RÉUSSITE DE CE DISPOSITIF

- Le nombre de participant ne peut excéder 10 personnes.
- Le dispositif FA met l'accent sur la mise en pratique, l'implication « terrain » des participants, une telle démarche ne peut se réaliser qu'en groupe restreint.
- Les participants doivent s'engager sur l'ensemble du dispositif : la formation initiale et le suivi.
- Des participants n'ayant pas effectué la formation initiale ne pourront pas effectuer le temps de suivi.

Les + de la formation

Documents de travail fournis aux participants.
Plan d'action et suivi d'objectifs personnalisés.

MÉTHODES ET OUTILS DE RÉOLUTION DE PROBLÈMES PAR LES SOLUTIONS - ACTIONS

HG-DM08 6 JOURS (+ 1 JOUR DE TRAVAIL HORS SITE)

 Tarif :
7 000 €

Formation animée par Isabelle PARENT, consultante en ressources humaines, chargée d'enseignement.

OBJECTIFS

- Se donner l'état d'esprit « problème - solution - action » notamment à travers l'organisation du travail et la communication.
- À travers un diagnostic, développer une logique et des principes qui associent la théorie et la pratique dans la mise en œuvre de solutions.
- Découvrir des outils de la qualité.
- Savoir évaluer les actions réalisées.
- Créer des outils d'évaluation adaptés à ses objectifs de recherche.
- Savoir animer différents types de réunion.
- Concilier l'efficacité des hommes et la motivation.
- Choisir 2 à 3 formes d'accompagnement « problème - solution - action ».

PUBLIC

Pour toute personne soucieuse d'acquérir l'état d'esprit « problème - solution - action » : associer l'intelligence pour prévoir et le goût pour l'instrument.

CONTENU

Les outils de la qualité au service de la méthode de diagnostic, de résolutions de problème, de mise en œuvre de solutions et de dispositifs évaluatifs et formatifs.

Particularité : travail en sous-groupes à partir d'un diagnostic professionnel posé par les participants.

JOUR 1

- Les attentes des participants.
- La méthodologie de traitement de problème.
- Un rappel de la démarche qualité et les cercles qualité.
- Une boîte à outils : des outils de la qualité.
- Le vote pondéré pour choisir un problème parmi plusieurs, sur lequel les participants souhaitent travailler.
- Développer l'esprit de diagnostic :
 - ◊ Le QQOQCCP pour décrire le problème.
 - ◊ La définition d'un problème et mesure de l'écart entre une Situation Présente Insatisfaisante (SPI) et une Situation Future Satisfaisante (SFS).
 - ◊ La réunion brainstorming pour trouver les causes du problème et les regrouper sous la forme d'un diagramme des affinités.
 - ◊ La réunion brainstorming pour trouver les conséquences ou les effets du problème et les regrouper sous la forme d'un diagramme des affinités.
 - ◊ Élaboration du diagramme Causes-Effet « Ishikawa » Arrête de poisson.
 - ◊ Le diagramme en arbre pour proposer des solutions afin de faire disparaître le problème.

JOUR 2

- Élaborer le diagramme en arbre pour développer des solutions avec des objectifs qualitatifs, quantitatifs et des moyens.
- Élaborer le diagramme des alternatives pour évaluer la faisabilité des solutions en imaginant tous les chemins possibles pour atteindre le but ou pas.
- Choix de 2 ou 3 solutions sous la forme d'un accompagnement et création des groupes de travail.

MÉTHODES ET OUTILS DE RÉOLUTION DE PROBLÈMES PAR LES SOLUTIONS - ACTIONS - SUITE

JOUR 3

- Élaborer le diagramme en arbre pour développer les 2 ou 3 solutions avec des objectifs qualitatifs, quantitatifs et des moyens, affiner avec le QQOQCCP.
- Élaborer le diagramme en arbre « plan développement » pour développer les 2 ou 3 solutions et dresser des critères d'évaluation.
- Dresser la liste thématique avec les critères d'évaluation (qualitatif, quantitatif, moyen, développement).
- Établir des fiches de relevé et de contrôle, construire des histogrammes.

JOUR 4

- Construire les fiches-actions.
- Planifier la mise en œuvre des solutions et fiche action par le diagramme de Gantt.
- 3 types de réunion pour s'organiser avec les participants.

JOUR 5

- Restitution par groupe des fiches-actions après la mise en œuvre sur le terrain et évaluation.
- Résultat des fiches de relevé et de contrôle, construire des histogrammes (instant Temps1).
- Planification du travail à réaliser par chaque participant.

JOUR 6

- Restitution par groupe des fiches-actions après la mise en œuvre sur le terrain et évaluation.
- Résultat des fiches de relevé et de contrôle, construire des histogrammes (instant Temps n+1).
- Mesure des écarts entre la situation insatisfaisante et satisfaisante : bilan d'action.
- Évaluation de fin de stage avec les participants.

JOUR 7

- Rédaction, hors site, du diagnostic des préconisations et le bilan d'action.

ACCOMPAGNEMENTS SPÉCIFIQUES COLLECTIFS OU INDIVIDUELS



ANALYSE DES PRATIQUES

Durée :

À définir en fonction du projet



Tarif :

À définir en fonction du projet

PUBLIC

Professionnel du champ social, médico-social, éducatif et de l'insertion.

OBJECTIFS

- Clarifier son rôle et ses missions pour mieux se positionner par rapport à son public et aux autres professionnels.
- Mieux s'orienter dans la complexité des situations rencontrées.
- Renforcer les attitudes et les comportements pertinents dans l'exercice professionnel.
- Prendre du recul par rapport aux situations et aux personnes.
- Appréhender autrement les situations et ouvrir de nouvelles perspectives dans la façon d'intervenir.

PRÉREQUIS

Afin d'optimiser le temps de l'analyse des pratiques, il est demandé aux participants de préparer oralement ou par écrit des exemples de situations à proposer lors de chaque séance.

MÉTHODE

Le travail d'analyse et d'élaboration se fait à partir de situations quotidiennes et d'expériences présentées par les participants.

L'exploration de ce contenu concret détermine les axes de réflexion du groupe par rapport au positionnement, aux relations, au style d'intervention, aux résonances personnelles quant aux publics accueillis, à l'équipe, aux partenaires ; autrement dit à l'articulation du champ personnel et professionnel.

Des outils théoriques, informatifs ou méthodologiques sont apportés par l'intervenant afin de permettre une mise en perspective de situations et de nouvelles hypothèses de travail.

L'analyse des pratiques est une démarche de travail accompagnée, essentiellement centrée sur le travail social (plutôt que sur la personne du travailleur social).

Elle est finalisée par la construction ou le remaniement de l'identité professionnelle, le développement d'une intelligence des situations, l'évolution, l'harmonisation et la transformation des pratiques pour la cohérence du projet global.

RÉGULATION D'ÉQUIPE

OBJECTIFS

La régulation s'inscrit dans le champ de la prévention des risques de dysfonctionnement du travail d'équipe. Elle s'inscrit aussi dans le champ de l'accompagnement au changement. Le travail de régulation consiste à partir d'une situation de difficultés de coopération entre les membres d'une équipe, de conflits, de résistances et parfois de blocages.

La régulation d'équipe a comme principaux objectifs de :

- Repérer le mode de fonctionnement d'une équipe pour l'améliorer ou y remédier.
- Clarifier les rôles, les besoins et les ressources de chacun en fonction des objectifs de l'équipe.
- Rappeler à l'équipe le sens de sa mission.
- Établir une communication fonctionnelle pour mieux travailler ensemble.

DURÉE

Un diagnostic préalable obligatoire permettra de s'assurer que les conditions minimum requises pour une intervention sont présentes. Il permettra également de fixer la durée et le coût du dispositif.

PUBLIC

Professionnel du champ social, médico-social, éducatif et de l'insertion.

NOS INTERVENANTS

Psychologue, psychologue du travail, psychosociologue, sociologue du travail, médiateur et systémicien.

Tous nos intervenants en régulation d'équipe sont spécialisés dans la conduite du changement, la dynamique de groupe et l'organisation du travail.

APPROCHE

Phase diagnostique :

Cette phase préalable et indispensable est un état des lieux qui consiste à :

- Faire connaissance avec le groupe et analyser sa demande.
- Présenter la démarche et le cadre « éthique » de l'intervention.
- Faire valider cette démarche par le groupe.
- Mener des entretiens individuels ou collectifs avec l'ensemble de l'équipe.
- Restituer le résultat des entretiens à l'équipe ainsi que les premiers éléments d'analyse des dysfonctionnements.
- Faire valider par le groupe cette analyse et élaborer avec lui un projet de changement.

Cette phase pourra donner lieu à la rédaction d'un rapport qui sera présenté à l'équipe (si le commanditaire en fait la demande).

Phase d'accompagnement au changement : 1^{ère} étape

L'intervenant travaillera sur les aspects organisationnels. Il cherchera à identifier les complémentarités et les différences dans les savoirs expérientiels des participants, leur représentation du métier et du sens de leurs missions. L'intervenant stimulera certaines pistes de réflexion. Il écoutera, observera et analysera le contexte de la communication dans sa globalité afin de décoder la communication implicite (contenu et forme du discours, place spécifique occupée par la personne qui s'exprime en fonction de ses différents statuts au sein de l'équipe). L'intervenant s'appuiera sur le renvoi d'analyse en procédant par questionnement, reformulation et par verbalisation des tensions et des affects qu'il perçoit dans l'équipe afin d'amener les professionnels à formuler eux-mêmes l'analyse de la situation de la communication. L'intervenant peut aider à exprimer les malentendus qui ont pu entraîner un blocage de la communication. De par son statut de neutralité, l'intervenant est en position de médier, de reformuler, d'aider à envisager la place de l'autre et les raisons pour lesquelles il peut dire ou entendre d'une certaine façon (filtres à la communication). Ceci permet dans un premier temps de décentrer les personnes des affects liés à leurs relations (mise à distance des jugements de valeur, des a priori, de l'histoire). L'utilisation de métacommunication (communication à propos de la communication) est ainsi centrale pour l'animation des réunions de régulation.

Phase d'accompagnement au changement : 2^{ème} étape

Lors de rencontres régulières, le groupe pourra échanger avec l'intervenant sur la mise en œuvre du changement ; les réussites et les échecs, les résistances encore présentes à lever et les ressources à mobiliser.

SUPERVISION D'ÉQUIPE

La supervision se définit comme un travail clinique de la relation centrée sur la personne du travailleur social sur la base de sa situation et de son activité quotidienne.

La supervision peut être réalisée en groupe ou individuellement et constitue un accompagnement régulier des professionnels.

OBJECTIFS

- Penser son évolution personnelle sur le plan de l'autonomie et de l'identité professionnelle par le partage des expériences au sein du groupe.
- Mieux utiliser ses sentiments, ses émotions et ses capacités relationnelles.
- Améliorer ses capacités professionnelles de compréhension et d'intervention.

PUBLIC

Professionnel du champ social, médico-social, éducatif et de l'insertion.

APPROCHE

Le travail se fait à partir des situations et des expériences rapportées par les participants.

Il se situe à l'articulation du champ personnel et professionnel. L'exploration de ce contenu concret détermine les axes de réflexion du groupe : positionnement, relation au style d'intervention et aux résonances personnelles.

L'implication personnelle et les échanges permettent le travail d'élaboration du groupe où la confidentialité est respectée. L'instance de supervision n'est pas un groupe thérapeutique.

CONFÉRENCES / JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

CONFÉRENCES ET JOURNÉES PÉDAGOGIQUES POUR PROFESSIONNELS

OBJECTIF

Répondre aux besoins spécifiques d'un groupe de professionnels.

Les conférences sont animées sur site par une équipe de professionnels de l'École des Parents et des Éducateurs d'Île-de-France.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous conseiller et élaborer avec vous les modalités d'intervention qui vous intéressent.

CONTENU

Parmi les thèmes qui peuvent être traités : scolarité, éducation, famille, enfance, adolescence, handicap, santé au travail, génération virtuelle, aspects juridiques...

THÉÂTRE FORUM

OBJECTIFS

- Débattre ensemble.
- Réfléchir et mettre en œuvre des solutions alternatives aux problématiques rencontrées.
- S'inscrire dans une dynamique de changement.

MÉTHODE

Des saynètes jouées par des intervenants sont ensuite reprises par des volontaires du public qui se sentent interpellés par la situation. Le but est de proposer un autre développement et d'en examiner les conséquences.

L'équipe se compose de comédiens formés au théâtre forum, une des parties du théâtre de l'opprimé d'Augusto Boal, dramaturge Brésilien.

La plupart de nos comédiens sont également psychologues et/ou thérapeutes ce qui permet non seulement une analyse des apports issus des contextes représentés, mais aussi un débat avec les participants.

LE CENTRE DE BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan de compétences doit être en mesure de répondre à **cinq grandes catégories de besoins** :

- Préoccupations d'orientation : vers quoi aller ? Où aller ? Comment y aller ? Avec quels moyens et quelles ressources ?
- Préoccupations d'acquisition de connaissance et de savoir-faire : quelles compétences dois-je posséder ? Comment les acquérir ? Les faire reconnaître ?
- Préoccupations de transaction : comment valoriser et « négocier » par rapport à ce que je suis, ce que je sais faire ?
- Préoccupations de création, de reprise d'entreprise, de pluriactivité : comment passer de l'envie à l'idée et/ou de l'idée au projet ? Comment conjuguer emploi salarié et entrepreneuriat ?
- Préoccupations de prise de recul, de « conciliation ou réconciliation » : comment faire face à une situation professionnelle, source de difficultés ou vécue ainsi ? Comment trouver un équilibre satisfaisant entre vie personnelle et vie professionnelle ?

Le bilan de compétences doit tenir compte de la situation et des caractéristiques de la personne en s'appuyant sur les indicateurs suivants :

- Degré d'autonomie de la personne.
- Niveau de maturité du projet.

Durée : **24 HEURES**



Lieu :

**5, impasse Bon Secours
75543 Paris Cedex 11**

*Intervention possible sur l'ensemble
du territoire national*



Renseignements et inscriptions :

Marie-Laure Compper

Assistante de formation



01 44 93 44 74 / 01 44 93 44 88



mlcompper@epe-idf.com



<https://formations.epe-idf.com/>

Le bilan de compétences se déroule sur une période de 2 mois environ. Il est composé de :

- 6 séances de 3h d'entretien individuel avec un consultant, soit un total de 18h en centre de bilan.
- 6h minimum de travail personnel entre les séances pour le bénéficiaire, de réflexion à partir des supports remis par le centre, de recherches personnelles, documentaires et d'enquêtes de terrain.
- 6h de travail de correction pour le consultant : interprétation de tests et rédaction de synthèse.

LES CONSULTANTS

Les consultants de l'EPE-IDF sont psychologues du travail ou psychologues cliniciens, spécialistes de l'orientation professionnelle et formés à la démarche de l'EPE-IDF. La démarche est strictement confidentielle, dans le respect du code de déontologie du psychologue et du cadre réglementaire du bilan de compétences.

PRISE EN CHARGE - FINANCEMENT

Nous consulter pour les modalités de prise en charge.

LE CENTRE DE BILAN DE COMPÉTENCES - SUITE

NOS PRINCIPAUX OUTILS

La démarche de bilan repose essentiellement sur les entretiens et sur le travail réalisé par le bénéficiaire entre les séances à partir des supports de réflexion remis par le centre. Durant la phase d'investigation, le conseiller propose des tests et questionnaires adaptés au profil et aux attentes du bénéficiaire. Ces outils ont tous été scientifiquement validés par les maisons d'édition (Ecpa-Eap). Ils couvrent deux champs intéressants à aborder dans le cadre du bilan : les traits comportementaux et les aspects motivationnels.

Leur utilisation n'a pas pour but de dresser un profil de la personne et de le confronter à des profils de poste, mais d'aider le bénéficiaire à identifier ses caractéristiques et à les formuler afin d'optimiser l'élaboration de son projet. Ces outils sont avant tout des supports de discussion ; les réflexions du bénéficiaire et l'explication du contexte sont donc essentielles au cours de la restitution des tests.

Par ailleurs notre centre dispose :

- D'une salle de documentation dans laquelle le bénéficiaire de bilan peut consulter des informations sur les métiers, les secteurs professionnels, les formations.
- De postes informatiques équipés d'internet en libre accès.

DOCUMENT DE SYNTHÈSE

Le bilan de compétences donne lieu à la rédaction d'un document de synthèse résumant la réflexion menée dans le cadre du bilan, en vue de définir ou de confirmer un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. Le document de synthèse ne contient que des informations utiles à la réalisation de son projet professionnel ou de son projet de formation. Le bénéficiaire est seul destinataire des documents relatifs au bilan de compétences et de la synthèse remise en fin de bilan. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord. Un exemplaire de ces documents pourra être conservé par le centre un an maximum après la fin du bilan, sur demande écrite du bénéficiaire, afin d'assurer un suivi.

LE SUIVI

Un entretien de suivi six mois après la fin du bilan sera proposé au bénéficiaire.

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS SPÉCIFIQUES

Durée :

En fonction des objectifs définis lors du pré-entretien gratuit



Tarif :

ENTREPRISE/OPCO : 80 €/heure
INDIVIDUEL : 60 €/heure



Lieu :

5, impasse Bon Secours
75543 Paris Cedex 11



01 44 93 44 88



formation@epe-idf.com

Ces accompagnements ont pour vocation de répondre à des demandes précises de manière plus ciblée et plus pertinente. En fonction des objectifs et de la méthodologie d'intervention élaborée conjointement lors d'un pré-entretien gratuit l'accompagnement sera axé sur :

- Réussir sa transition professionnelle : interroger et construire un projet professionnel.
- Choisir la formation la mieux adaptée à son projet professionnel.
- Faire face aux difficultés professionnelles : vaincre l'usure et le mal-être professionnel.
- Interroger sa pratique de manager : identifier son style de management et l'améliorer.
- Définir sa place et son rôle au sein d'une équipe.

L'ÉQUIPE EPE FORMATION

DIRECTEUR DU SERVICE FORMATION

Hervé GÉRARD

Diplômé de troisième cycle en philosophie
Instructeur bénévole pour l'ISQ/OPQF



01 44 93 44 85
hgerard@epe-idf.com

ASSISTANTE DE DIRECTION ET DE FORMATION

Zahra REFFAS



01 44 93 43 58
zreffas@epe-idf.com

SERVICE FACTURATION RECOUVREMENT ASSISTANTE DE FORMATION

Corinne THORAVAL



01 44 93 44 79
cthoraval@epe-idf.com

FORMATRICE RÉFÉRENTE

Martine MURER

Formatrice référente médiation familiale



01 44 93 44 82
mmurer@epe-idf.com

RESPONSABLES DE FORMATION

Anne FIORANI

Responsable de département
formations longues et courtes
Docteur en sciences sociales



01 44 93 44 78
afiorani@epe-idf.com

Michaël AYOUN

Responsable de secteur
conférences, journées pédagogiques
pour professionnels, théâtre FORUM
et accompagnements spécifiques



01 44 93 43 51
mayoun@epe-idf.com

Marie-Laure COMPPER

Responsable de secteur
formations longues et courtes



01 44 93 44 74
mlcompper@epe-idf.com

CENTRE DE BILAN DE COMPÉTENCES

Hervé GÉRARD

Responsable de la cellule

Yann AUCHER

Conseiller en bilan



01 44 93 13 41
yaucher@epe-idf.com

Marie-Laure COMPPER

Assistante



01 44 93 44 74
mlcompper@epe-idf.com

Pour rentrer en contact avec l'assistante du stage concerné ou pour une demande d'envoi de catalogue,
contactez nous :

☎ 01 44 93 44 88 (touche 1) ✉ formation@epe-idf.com

LISTE DES INTERVENANTS

AMBROSINI Marie-José	Formatrice intervention sociale	DOUKHAN Dominique	Psychomotricienne, psychothérapeute	MASSO GARRES José	Médiateur familial, thérapeute
ANCAROLA Hugo	Philosophe	DULHOSTE-BOUSCARY Anne	Psychologue clinicienne	MERCIER Martine	Psychologue clinicienne, CCF
ANDRESCAUT Anne-Claire	Psychologue clinicienne	FADL Mona	Psychologue	MICHARD Pierre	Philosophe, thérapeute familial
ANGER Pascal	Psychothérapeute	FALCO Eric	Théologien, éducateur	MOREL Caroline	Psychologue clinicienne
ANGLARET Isabelle	Psychologue du travail	FATHALLAH Faïçal	Psychologue clinicien	MURER Martine	Médiatrice familiale
AUCHER Yann	Psychologue, consultant en bilan de compétences	FONSINO Frédéric	Psychologue clinicienne	NAUDIN Danielle	Puéricultrice, directrice de crèche
AUZAS Patricia	Anthropologue	FREDERIX Marie	Psychologue	PANDOURANGANE Ilangaivendane	Intervenant sur l'interculturalité
AYOUN Michaël	Juriste	GARDETTE Michèle	Médiatrice familiale	PANG Lucile	Conseillère conjugale et familiale
BARUCH Florence	Psychologue clinicienne, CCF	GARNIER Fanny	Psychologue clinicienne	PEREZ Christelle	Éducatrice spécialisée
BEGUIN Christophe	Coach	GARZO Miguel Ange	Psychologue clinicien, thérapeute	PETILLOT Pierre	Médiateur familial
BELLET Lise	Avocate, médiatrice familiale	GASTALDO Élodie	Psychologue clinicienne	PEYROUX Olivier	Sociologue
BERDIN Sylvia	Juriste	GENEST Isabelle	Conseillère conjugale et familiale	PILOGE Didier	Psychologue, thérapeute familial
BERNSTEIN DELANNES Noëlia	Psychologue clinicienne	GEOFFRAY Muriel	Médiatrice familiale	PLAGNARD M. Elisabeth	Conseillère conjugale et familiale
BIENFAIT Cédric	Conseiller en économie sociale et familiale, intervenant social en commissariat	GHARIANI Nadia	Psychologue clinicienne	POUJADE Alexis	Consultant et formateur dans l'action sociale
BONNET Caroline	Psychologue clinicienne	GINESTE Ghislaine	Psychologue clinicienne, consultante	RASSIAL LEFEBVRE Elodie	Psychologue clinicienne
BOUDINET Marie	Médiatrice familiale	GROUX Frédéric	EJE, psychologue	REICHMAN Sébastien	Psychanalyste
BOYER Anne-Marie	Consultante accompagnement de projet	GUIMELCHAIN-BONNET Michèle	Psychologue	SACHET A. Françoise	Sage-femme
BRETAUDAU Jean-Marc	Médiateur familial	HABERT Marie-Hélène	Thérapeute familiale	SADOCK Virginie	Psychologue du travail
CALTEAU-PERONNET Virginie	Avocate, médiatrice familiale	HASLE Coralie	Psychologue clinicienne	SANTOS FRANCISCO Raquel	Médiatrice familiale
CARON Stéphane	Formateur d'adulte et coach	HAYE Catherine	Médiatrice familiale	SAPEDI Nadège	Psychologue clinicienne
CHAMBRY Jean	Pédopsychiatre	HERCHE Sébastien	Éducateur spécialisé	SCHIRRER Jean-Louis	Éducateur spécialisé, thérapeute familial systémicien
CHARALAMBOUS Antigone	Psychologue clinicienne	JUSTON Marc	Magistrat, notaire	SEIGNEURIN Nathalie	Médiatrice familiale
COHEN Sylvie	Musicienne, animatrice musicale	KOSINSKA Aleksandra	Psychologue clinicienne, consultante	SERPERO Audrey	Juriste, médiatrice
COLLARD Elisabeth	Médiatrice familiale	KRISTOF Henri	Psychologue clinicien	SIMONOT François	Psychothérapeute
COLONA D'ISTRIA Patrice	Gestalt thérapeute clown	LABBE Guirec	Philosophe	TAMIANI Isabelle	Psychologue, CCF
CORBION Isabelle	Formatrice en travail social	LAURIOT dit PREVOST Nicolas	Sociologue	TRAN Emmanuelle	Psychologue clinicienne
DALAIN Alice	Psychologue clinicienne	LE CHEVALIER Brigitte	Consultant conseil en coaching	VASQUEZ D'ALMEIDA Alexandra	Psychologue clinicienne
DELANNES Stéphane	Psychologue clinicien	LEFORT Angélique	Éducatrice de jeunes enfants	VERDU Corinne	Assistante familiale
DALL D'OSSO Leïla	Éducatrice de jeunes enfants	LEMITRE Samuel	Docteur en psychologie clinique	VERGÉ-SILVESTRE Janine	Psychologue clinicienne
DEBARLE Béatrice	Coordnatrice petite enfance	LEVESQUE François	Comédien, arthérapeute	VILETTE-DUPREZ Béatrice	Psychologue
DESMOIZEAU Marie	Médiatrice familiale	MALAPA Benny	Éducateur spécialisé	VINAS Pascale	Médiatrice familiale
DESSERTINE Audrey	Anthropologue	MALLAIVRE Nolwenn	Formatrice en éducation et intervention sociale	VOILLLOT Bruno	Psychothérapeute
DOMIN Annaïg	Psychologue	MAREAU Charlotte	Psychologue clinicienne	VOVARD Jocelyne	Psychologue
		MARTINEZ Léonie	Psychologue clinicienne	WAKSMAN Natacha	Médiatrice, formatrice certifiée
				YAMINE Isabelle	Psychologue clinicienne

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE DEPUIS 2016 (LISTE NON-EXHAUSTIVE)

Action Prévention Réussite Scolaire	CASVP	Emmaus	Groupe Sos	Paris Ados Service
ADAPEI	CCAS	Emp École de Chaillot	Groupe Sos Jeunesse	Paris Bibliothèques
ADSEA IDF	CCE Banque de France	EMPRO L'edelweiss	Habitat éducatif	Pep
AEDE	CCI Paris Idf	Empruntes Secteur Nord	Habitat et humanisme	Placement Familial
Afdas	CDEF Villepinte Pole Enfance	Entraide Scolaire Amicale	IDEF	PMI
Ag11	CDSEA	Entraide Universitaire 12 ^{ème}	IDSU	Présidence de la République
AHSSEA	CEA Cesta	ESAT A. Busquet	IGDPE	Programme de réussite éducative (PRE)
AIDAPHI Saint Jean De Braye	Centres hospitaliers	Espace 19 Crimée	IGN	PJJ
AIPEI	Centres maternels	Espace Famille	IME	RAM
AMSAM	Centres Médico-Psychopédagogiques - Cmpp	Esperem Henri Rollet	Institut Régional des Jeunes Sourds	Rectorat
ANPAA	Centre Suzanne Masson	Esperer 95	Interlogement 93	Région Île-de-France
APEI VO	CFPE - France Parrainages	Espoir CFDJ	ITEP	Relais Jeunes 77
Apel	CFPE - La Villa Jeanne	Établissement public de santé de Ville Evrard	Kidoms	Rendez-vous des parents
Apprentis d'autueil	CHRS	FAM Résidence L'abri	La Canopée Gcsms	Résidence Les Trois Rivières
APSV	CHU	FAPIL	La Montagne Vivra	Résidence Siméon
ARILE	Cidff	Ferrandi - École française de gastronomie	La Nouvelle Étoile	Ressources Prévention
ARISSE	Cité de l'enfance	Fondation Abbé Pierre	La vie au grand air	SAMSAH
Association Olga Spizter	CMP Varennes Jarcy	Fondation Armée du Salut	Ladapt Var	SACD
ACSC	CMPP	Fondation Chevallier Debeausse	L'axe Majeur Atm	Secours Catholique
Association Empreintes	Cnsa	Fondation Cognacq Jay Mecs	Le Palais de la Femme	Services AEMO
Association Envoludia	Collèges	Fondation de Rothschild	Le Vieux Logis	SESSAD/SESSD
Association MAIA	Conseils Départementaux	Fondation franco britannique de Silery (FFB)	Mairies	SNL
EHS Espérance Hauts De Seine	Coordination Gérontologique Locale	Fondation Jeunesse Feu Vert	Mars 95 Aemo	Société Générale
ETAI	Ville Nouvelle	Fondation John Bost	MAS	Soliha IDF
Association Jean Cotxet	COS Les Sureaux	Fondation Nationale Solidarité Femmes	MDPH 75	Sos Solidarité
Association Les Nids	COSOG CDC	Foyers Départemental de l'enfance	MECS	Stemo
ATFPO	Cramif	Foyer Le Moulin Vert	Ministères	Tutelila
Audiens	CREPI IDF	France Horizon	MSA Gironde	UDAF
BNF Agence	DASES de Paris	France Terre D'asile	MSA Nord Pas de Calais	Ugecam
BNP Paribas	Départements	FREHA	Musée du Louvre	Vacances Ouvertes - Montreuil
Caarud Fressonne	DGAC	GIP / SAE	Mutualité Française IDF	Valophis Habitat
CAF Touraine	Droits d'urgence	GIP Enfance en danger	Natexis Sa	Véolia Environnement Sa
Caisse des Écoles	Dysphasia		Objectif Emploi	Ville et Avenir
Campus Véolia Seine & Nord	Écoute interculturelle dans un dispositif inter psy (EIDIP)		Oppelia Les Buissonnets	
CAMSP	EDASEOP		Optim Emploi	
CASP/ARAPEJ			Palais de la femme	

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions générales de vente concernent les différentes formations proposées par EPE FORMATION dans le cadre de la formation professionnelle continue. Elles sont applicables sauf conditions particulières contraires précisées. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 2 : LES TYPES DE FORMATIONS CONCERNÉES

Formation inter-entreprises : formation catalogue réalisée dans les locaux de EPE FORMATION ou loués par EPE FORMATION.

Formation intra-entreprise : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client dans les locaux de EPE FORMATION ou sur le site du client.

ARTICLE 3 : INSCRIPTION

L'inscription du (des) stagiaire(s) sera validée à réception par EPE FORMATION, de la convention de formation professionnelle telle que prévue par la loi dûment renseignée, signée et portant le cachet commercial de l'acheteur et pour les formations d'une durée supérieure à 10 jours à réception d'un acompte de 30% des frais de formation. Le règlement du solde doit être effectué à la réception de facture.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITÉS

Toute inscription à une ou plusieurs formations se déroulant dans les locaux de EPE FORMATION implique le respect du règlement intérieur de l'établissement. Ce règlement est porté à la connaissance des stagiaires par un affichage dans les salles de formation. EPE FORMATION ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les participants à la formation. Il appartient au client de vérifier que son assurance personnelle couvre ses salariés lors de leur formation. Il appartient au stagiaire de vérifier que son assurance personnelle le couvre lors de sa formation lorsque celui-ci s'est inscrit à titre individuel.

ARTICLE 5 : TARIFS

Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le devis et sur la convention de formation professionnelle. Ils sont nets de taxe, EPE FORMATION n'étant pas assujéti à la TVA.

ARTICLE 6 : FACTURATION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les inscriptions individuelles sont conditionnées à la réception par EPE FORMATION d'un bulletin d'inscription. Pour les stages inter-entreprise et intra-entreprise, il sera envoyé une facture en fin de formation. **Pour les cycles longs**, un échéancier de règlement peut être établi sur demande pour les paiements individuels uniquement. . **Pour les stages intra-entreprise planifiés sur plus de trois mois**, un échéancier de règlement pourra être établi sur demande du client. **Pour les stages inter-entreprise**, EPE FORMATION se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le client, tant que le bulletin d'inscription n'aura pas été reçu. Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de EPE-IDF :

- Pour les stages inter-entreprises et intra : à réception de la facture.
- Pour les cycles longs : à réception de la facture ou selon l'échéancier établi.
- Pour les formations inter-entreprises et les cycles longs, les frais d'hébergement et de repas ne sont pas compris dans le prix du stage.

ARTICLE 7 : RÈGLEMENT INDIVIDUEL OU PAR UN OPCO

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCO...), il appartient au client :

- de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande et du paiement par l'organisme qu'il a désigné.
- d'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription et sur la convention de formation quel sera l'organisme à facturer, en indiquant précisément sa raison sociale, son adresse et, le cas échéant, son adresse de facturation si celle-ci diffère de son adresse postale.

Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à EPE FORMATION avant le premier jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés au client. En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, le reliquat sera facturé au client.

Dans le cas où l'organisme n'accepte pas de payer la charge qui aurait été la sienne suite à des absences, abandons et pour quelque raison que ce soit, le client est redevable de l'intégralité du coût de la formation et à ce titre, il sera facturé de la totalité des frais de formation.

ARTICLE 8 : PÉNALITÉS DE RETARD

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur (Article L. 441-6 du Code de Commerce). Ces pénalités sont exigibles de plein droit sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit.

ARTICLE 9 : CONVOCATION ET ATTESTATION DE FORMATION

Une convocation indiquant le lieu exact et les horaires

de la formation sera adressée au participant. EPE FORMATION ne peut être tenu responsable de la non-réception de celle-ci par les destinataires quand elle doit être transmise par la structure. Les attestations de présence établies en conformité avec les feuilles d'émargement seront adressées au client (entreprises, organismes tiers) après chaque formation. Une attestation de présence et de fin de formation sont remises au participant à l'issue du stage.

ARTICLE 10 : REFUS DE COMMANDE

Dans le cas où un client passerait une commande à EPE FORMATION sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), EPE FORMATION pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

ARTICLE 11 : CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation par le client doit faire l'objet d'une notification écrite (mail, courrier) au plus tard 30 jours calendaires avant le début de la formation. Pour les formations en inter : en cas d'annulation par l'entreprise moins de 30 jours calendaires avant le début de la formation, un dédit de 30% sera facturé à titre d'indemnisation.

Toute annulation ou non présentation du stagiaire à la date du début de la formation entrainera la facturation du coût de la formation dans son intégralité à titre d'indemnité forfaitaire. Une fois la formation commencée, toute annulation ou interruption de la formation donne lieu au paiement de la totalité des frais de formation, déduction faite, le cas échéant, des sommes acquittées et/ou facturées au titre de la formation effectivement suivie par le stagiaire.

Conformément à l'article L. 6353-5 du code du travail

et conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation, dans un délai de 10 jours à compter de la signature du contrat, le stagiaire peut se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Conformément à l'article L. 6353-6 du code du travail, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant l'expiration du délai de rétractation prévu à l'article L. 6353-5 du code du travail.

EPE FORMATION se réserve le droit d'annuler une formation en cas de force majeure ou de reporter, dans un délai de 10 jours avant sa date de réalisation, une formation dont le nombre des participants est jugé insuffisant. Le client en est informé par mail, aucune indemnité n'est due en raison d'une annulation du fait de EPE FORMATION.

En cas d'annulation définitive de la formation par EPE FORMATION, il est procédé au remboursement des acomptes perçus le cas échéant.

En cas de réalisation partielle par EPE FORMATION, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturé au titre de la formation.

ARTICLE 12 : LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales de Vente et tous les rapports entre EPE FORMATION et ses clients relèvent de la loi française.

ARTICLE 13 : LITIGES

Tout différend relatif à l'interprétation, la validité ou l'exécution de la présente convention devra être précédé, avant saisine au tribunal compétent, d'une tentative de règlement amiable entre les parties. Si aucune solution ne peut être trouvée au différend contractuel, le litige sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents.

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS

Document à retourner à : **EPE FORMATION - 5, IMPASSE BON SECOURS - 75543 PARIS CEDEX 11**

formation@epe-idf.com

FORMATION CHOISIE

Intitulé :

.....

Date :

Quelles sont vos attentes ?

.....

.....

PARTICIPANT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone personnel :

Courriel (personnel ou professionnel) :

Fonction :

Nom et adresse de l'établissement :

.....

Avez-vous une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé / RQTH ?

OUI NON

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations figurant sur notre site internet ou notre catalogue et les accepter sans réserve.

Date

Signature du participant

Cachet et signature de l'employeur

FACTURATION

Les frais de formation seront pris en charge par l'employeur :

OUI NON

Si OUI :

Raison sociale :

Service :

Adresse de l'établissement :

Code Postal : Ville :

SIRET :

Dossier suivi par :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

ADRESSE DE FACTURATION, SI DIFFÉRENTE DU LIEU DE TRAVAIL :

Raison sociale :

Service :

Adresse de l'établissement :

Code Postal : Ville :

SIRET :

Dossier suivi par :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

NOS PARTENAIRES



Centre de Soins des Traumatismes
et des Violences

eido-trauma-violences.fr

Le centre EIDO et l'EPE-IDF (École des Parents et des Éducateurs d'Île-de-France) œuvrent dans les champs de l'adolescence, du social, de la parentalité et des violences. La philosophie partagée par ces deux structures a donc naturellement fait émerger la volonté d'un partenariat qui s'est formalisé à travers différents dispositifs : formation interentreprises et intra-entreprises, séminaires, conférences, animation de groupes d'échanges entre parents, analyse des pratiques, régulation et supervision d'équipe. L'EPE-IDF et le centre EIDO interviennent aussi conjointement dans le cadre d'actions de prévention collective de type « problème, solutions, actions » pour le secteur du travail social, médico-social, de l'éducatif et de l'insertion.



epe34.com

Créée en 1992 à Montpellier, l'EPE 34 a développé des permanences dans le département. Elle propose aux parents des points écoute, de la médiation familiale, du conseil conjugal et familial, des consultations et animations collectives. Elle propose aux professionnels de se former et met en place de l'analyse des pratiques professionnelles. Depuis 2012, l'EPE 34 anime le réseau départemental « Parentalité 34 ».



ÉTAPE (Équipe des Transitions Adolescentes et de Prévention des Exclusions) est un dispositif public régional co-construit par le département de psychiatrie de l'Institut Mutualiste Montsouris, la Protection Judiciaire de la Jeunesse d'Île-de-France/Outre-mer et l'Agence Régionale de la Santé d'Île-de-France qui vise à dynamiser et articuler les moyens sanitaires et éducatifs existants en portant une attention particulière aux moments de transition vécus par les adolescents confiés à la PJJ. ÉTAPE intervient en position de tiers lorsque les capacités de contenance des institutions sont débordées. ÉTAPE propose notamment d'accompagner ces institutions par la mise en place d'analyse des pratiques ou de supervision d'équipe. Dans sa position de tiers, le dispositif ÉTAPE peut faire appel au service formation de l'EPE-IDF pour la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnements collectifs adaptés aux besoins et problématiques des équipes tels que : Analyse des pratiques professionnelles - Régulation d'équipe - Supervision d'équipe.



ethnoart.org

EthnoArt et EPE FORMATION sont partenaires pour la formation des professionnels du secteur médico-social, de l'éducatif ou de l'insertion évoluant dans un contexte interculturel.



open-asso.org

L'Observatoire de la Parentalité & de l'Éducation Numérique (OPEN) est une association à but non lucratif qui a pour vocation d'accompagner et responsabiliser la communauté éducative (parents, adultes, enseignants ...) dans son appréhension des outils numériques.



clinique-et-travail-social.com

RCTS et EPE FORMATION sont partenaires pour la mise en œuvre, sur le plan national, de dispositifs d'analyse des pratiques, de régulation et de supervision d'équipe. Constatant une communauté de vue et d'implication dans le domaine de la formation et des accompagnements spécifiques des professionnels engagés dans le champ de l'éducatif, du médico-social et du sanitaire, RCTS et EPE FORMATION mettent à leur disposition un réseau de formateurs et de spécialistes pluridisciplinaires tous respectueux d'un cadre méthodologique préalablement défini.



sosve.org

SOS Villages d'Enfants et EPE FORMATION sont partenaires pour proposer des formations à destination des professionnels de la protection de l'enfance. Ces formations s'appuient sur une approche pédagogique partagée qui conjugue à la fois les fondamentaux de l'accompagnement et l'utilisation d'une posture pragmatique pour faire face à la complexité des problématiques auxquelles ces professionnels sont confrontés en évitant deux écueils : les cours magistraux uniquement théoriques et les solutions de type recettes inapplicables en situation.

95.1%

de satisfaction

Enquête réalisée sur les stages INTER
entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019
sur la base de 223 questionnaires
analysés et 4 208 réponses traitées.



93.4%

de satisfaction

Enquête réalisée sur les stages INTRA
entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019
sur la base de 569 questionnaires
analysés et 8 888 réponses traitées.



5, impasse Bon Secours // 75543 Paris Cedex 11
Tél. 01 44 93 44 88

formation@epe-idf.com

<https://formations.epe-idf.com/>
www.epe-idf.com

Enregistré sous le numéro **11750041475**
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

